MÉMOIRES DU POILU CORNIÉRAND

Centenaire 1918 / 2018

SOMMAIRE

Mot du Maire 1

Remerciements 1

Monument aux morts (MAM) 2

Les poilus inscrits sur le MAM 12

Les poilus revenus de la guerre 36

Cornier à l'époque 50

Les combats – Contexte historique 72

Sources 85

Une exposition sur le thème de la Grande Guerre sera proposée par la bibliothèque de Cornier à partir du 10 novembre.

Ce devoir de mémoire nous tenait à cœur.

Le centenaire a été l'occasion de réaliser cette compilation en rapprochant les archives départementales, communales et surtout familiales. Nous avons eu la chance de pouvoir faire appel à la mémoire vive de la dernière génération qui a été en contact direct avec nos Poilus. Mais nous comptons sur votre indulgence vis-à-vis de ce recueil sans prétention et non exhaustif, car bien qu'il ait été réalisé avec passion ses bien modestes auteurs que nous sommes, restent de simples amateurs.

Annick D, Franck C & Anne-Marie M

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Un anniversaire est bien entendu un moment particulier mais le centenaire de l'armistice de 1918 est une commémoration qui nous marquera. L'on dit souvent que la mémoire est l'avenir du passé, elle nous aide à comprendre le présent, cette nécessité de ne rien oublier est importante, en particulier pour les plus jeunes. C'est dans cet état d'esprit que notre équipe communication a mis sur pied ce remarquable travail de mémoire. Je voudrais ici les remercier chaleureusement et publiquement.

Bien cordialement, votre Maire
Gilbert ALLARD

Remerciements

Que tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce recueil et sans lesquels il n'aurait pas été ce qu'il est, soient remerciés. Sans pouvoir les nommer tous, nous tenons à remercier tout particulièrement :

- Gilbert ALLARD, maire de Cornier, pour son soutien inconditionnel tout au long de notre projet ;
- Franca VIVIAND (Maire adjoint) et Jean-Luc TURCO (secrétaire de mairie), pour leurs recherches précieuses dans nos archives municipales ;
- Michel ROUX (Maire adjoint) pour son aide technique ;
- Serge CONTAT (Maire adjoint) pour sa mémoire et ses anecdotes ;
- Henri MOUILLE (Corniérand & ancien adjoint) pour son aide apportée sur certaines recherches internet ;
- Les Corniérands et Corniérandes qui ont bien voulu nous apporter leurs contributions, pour nous avoir ouvert leurs archives familiales, leur cœur et leur mémoire vive, à l'instar de : M. Jean DECHAMBOUX (Marais), Mme Ephise BRAISSAND née COLLOMB (Riret) et sa nièce Catherine RIVOLLET, Mme Simone GELY (Riret), Mme Josette RIVOLLET née MÉTRAL (Moussy), M. Laurent AEGERTER (Moussy) et son frère le Père Louis, M. Jean LACOMBE (Châtelet), Mme Huguette CADET née PUGIN (Moussy) et sa petite ÿlle Florie ACHARD, M. André DEMULE (Argonay), MM. Robert et Villiam FLOQUET, la famille ROSNOBLET (La Madeleine), Mme Marie-Claude MONTESSUIT et son cousin André DESBIOLLES ;
- Roger BOUVARD, de la Roche sur Foron, pour nous avoir o° ert la copie de cartes postales de « Cornier à l'époque » ;
- Jean BOCHARD, de Petit-Bornand, pour nous avoir o° ert la copie de cartes postales de « Cornier à l'époque » ;
- Juliette CHÂTEL, de Taninges, pour nous avoir prêté les di° érentes planches d'aquarelles issues de « Panorama de la guerre » ;
- & Les archives départementales de la Haute-Savoie ;

Annick Desternes (maire adjoint)
Franck Corcelle (conseiller municipal)
Anne-Marie Maxit (Corniérande et Guide du patrimoine Savoie Mont-Blanc)
Anne-Marie Jung (conseillère municipale)
& Nathalie Remenant (conseillère municipale)

Création, mise en page et impression :
CTR Imprimerie - Annemasse - Imprimé en 800 exemplaires.

Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Monument aux Morts

Lieu du souvenir et de la mémoire des poilus « morts pour la France »

Poilu qui es-tu ?

Lieu du souvenir et de la mémoire, le monument aux morts de chaque ville, de chaque village, semble endormi aux yeux du passant qui d'ordinaire le remarque à peine, tant il fait partie du décor banal de son environnement quotidien. Mais il cache en son cœur une force et une part de mystère.

Une force qui une fois par an se réveille, réveille notre passant.

Une force faite du cri du Poilu qui refuse l'oubli, l'oubli de l'Histoire, l'oubli de son histoire, l'histoire de sa vie aussi modeste soit-elle.

Une force faite, aussi, de la volonté des survivants de rendre un hommage collectif au sacriÿce de leurs soldats tombés sous le feu de l'ennemi, tombés pour leur liberté.

Et une part de mystère, puisque chaque monument a sa propre histoire, inconnue de ce passant qui aujourd'hui le regarde comme s'il le découvrait pour la première fois.

La force, qui à l'occasion de ce centenaire se fait plus puissante, touche notre passant. Il s'interroge

sur son édiÿcation, il voudrait en savoir plus sur ces poilus pour qu'enÿn ils ne soient plus réduits qu'à la seule litanie de leurs nom et prénom dont parfois le patronyme rappelle qu'ils ont vécu ici, à Cornier, et que leurs descendants sont peut-être là dans sa propre vie… famille, amis, voisins…

Cent ans !

Cent ans ou presque que notre monument, à Cornier, attend pour se dévoiler, dévoiler ses secrets. Malgré les cérémonies qui ont ponctué son enfance, sa vie d'écolier en compagnie de ses instituteurs ou institutrices, de ses camarades de classes et des Corniérands et Corniérandes attachés à leur passé, à leur Histoire, notre passant ne connaît de lui que sa silhouette un peu rajeunie par sa toilette de 2016 et sa remise à l'honneur de 2018.

Voici que notre monument s'éveille, sa force cachée vient à notre rencontre; voici qu'il nous livre sa part de mystère, qu'il nous livre ses secrets:

Ma naissance trouve son origine en la triple volonté des Corniérands de maintenir le souvenir de ses « morts pour la France », de leur rendre un hommage perpétuel et de rappeler les valeurs pour lesquelles ils sont tombés au champ d'honneur.

Mais il vous faut savoir que, conformément aux circulaires du ministre de l'Intérieur en date des 18 avril 1919 et 10 mai 1920, le projet me concernant a dû faire l'objet d'un dossier précis avant d'être approuvé par décret ministériel.

Le commencement de mon histoire remonte donc au 11 février 1920, date à laquelle le conseil municipal a voté la décision de mon érection.

Chaque dossier devait comporter un croquis, un plan portant l'indication de l'emplacement, l'avis d'une commission artistique, le devis et les moyens de paiement envisagés par le conseil municipal. Cf. illustrations n° 1, 2, 3 et 4

Pour la petite histoire, je me souviens que parce que l'inspecteur d'académie d'alors s'était opposé à tout empiétement sur la cour de l'école enfantine, le conseil municipal avait dû modifier l'emplacement initialement prévu pour mon érection. Cf. illustrations n° 5, 6 & 7

Mon dossier ayant été approuvé le 22 mai 1921, Joseph Bardoux, marbrier-sculpteur à La Roche sur Foron, avait alors pu réaliser, pour un montant global de 8 000 francs (dont 360 francs de subvention de l'Etat et 5 640 francs de souscription publique), le monument patriotique devant lequel vous pouvez encore honorer vos Poilus. Cf. illustrations n° 8, 9 & 10

Composé d'une stèle quadrangulaire en pierre de Villette, posée sur une grande dalle et une marche, comprenant un petit chapiteau, un double socle et un socle d'inscription, surmontée d'un buste de poilu en bronze et entourée de quatre piliers en granit et de chaînes en fonte (qui n'existent plus aujourd'hui),

J'ai été inauguré le 12 juin 1921 bien qu'oÿ ciellement la date de réception définitive ait été enregistrée au 4 août 1921.

Mon style fait de moi un « monument patriotique », alors que d'autres sont des « monuments funéraires » situés dans des cimetières ou près des églises et dont le deuil est au centre de leur symbolique ou des « monuments funéraires patriotiques » qui comprennent souvent un groupe allégorique représentant un soldat mourant dans les bras de la Patrie ou au pied de la Victoire ou des « monuments civiques » souvent de forme pyramidale ou en obélisque se caractérisant par sa simplicité sans groupe allégorique ni ornement sauf une croix de guerre ou une palme ou encore des « monuments civiques patriotiques » qui sont de forme civique avec une inscription patriotique.

Comme tous les « monuments patriotiques » qui se situent généralement dans un lieu de passage (sur une place publique, au bord de la route principale ou à un carrefour…), je me trouve aujourd'hui sur la nouvelle place de la mairie. Initialement placé près du lavoir au bord de la route principale les élus ont souhaité, à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, me remettre au centre de la vie des Corniérands.

Monument patriotique, j'arbore les inscriptions « Guerre 1914-1918 » et « Aux enfants de Cornier morts pour la Patrie ».

Mon iconographie et ma symbolique s'illustrent par la palme (grandeur des soldats morts), le buste de poilu (emblème patriotique et fédérateur), la croix de guerre (honneur oÿ ciel que la France o¸ re à ses morts) et la couronne de laurier (pour la victoire et le triomphe militaire) sur le casque du poilu. La palme a malheureusement disparu.

MONUMENTS AUX MORTS

Les 26 noms des enfants de Cornier morts pour la Patrie sont inscrits sur mes flancs par ordre alphabétique (alors que sur d'autres monuments ils sont inscrits par ordre de décès).

Les inscriptions étaient alors plombées.

Pour qu'un soldat puisse être inscrit sur un monument aux morts il était nécessaire d'être né dans la commune ou simplement d'y avoir eu son domicile

Avant de laisser la parole aux histoires individuelles, je voulais vous parler de la plaque de marbre que le conseil municipal avait inauguré le 11 novembre 1920, avant même ma conception. Cette plaque, qui se trouve aujourd'hui sous le porche de l'église de Cornier, se trouvait à l'origine à la Mairie. On peut y lire 25 noms ; seul celui de Fidèle RASTOLDO n'y figure pas.
Cf. illustrations n° 11 &12
Cette plaque a été le premier hommage matériel rendu aux Poilus Corniérands morts pour leur patrie.

Devant l'ampleur de cette volonté collective et nationale, **un cadre législatif et réglementaire**, relatif à l'érection des monuments, a dû voir le jour. La promulgation d'une série de lois entre 1919 et 1925 est venue modiÿer la loi de 1890 qui avait transmis aux communes, sous le contrôle du ministre de l'Intérieur, la responsabilité de la construction des monuments érigés au titre d'hommage public. Avant elle, seule l'ordonnance du 10 juillet 1816 instituait un droit de regard de l'Etat, aucun hommage public pouvait être voté sans son autorisation préalable.
Après-guerre, pour faire face à la vague des projets visant à ériger de tels monuments en dehors des cimetières militaires, le 15 juillet 1922 un décret a délégué aux préfets le pouvoir de statuer en la matière.
La loi du 25 octobre 1919 posait le principe d'une aide accordée par l'Etat aux communes désireuses de rendre hommage à leurs morts en fonction du sacriÿce subi et que les barèmes ÿxés par la loi de ÿnance du 31 juillet 1920 prenaient en compte le nombre de morts dans la commune par rapport au recensement de 1911.

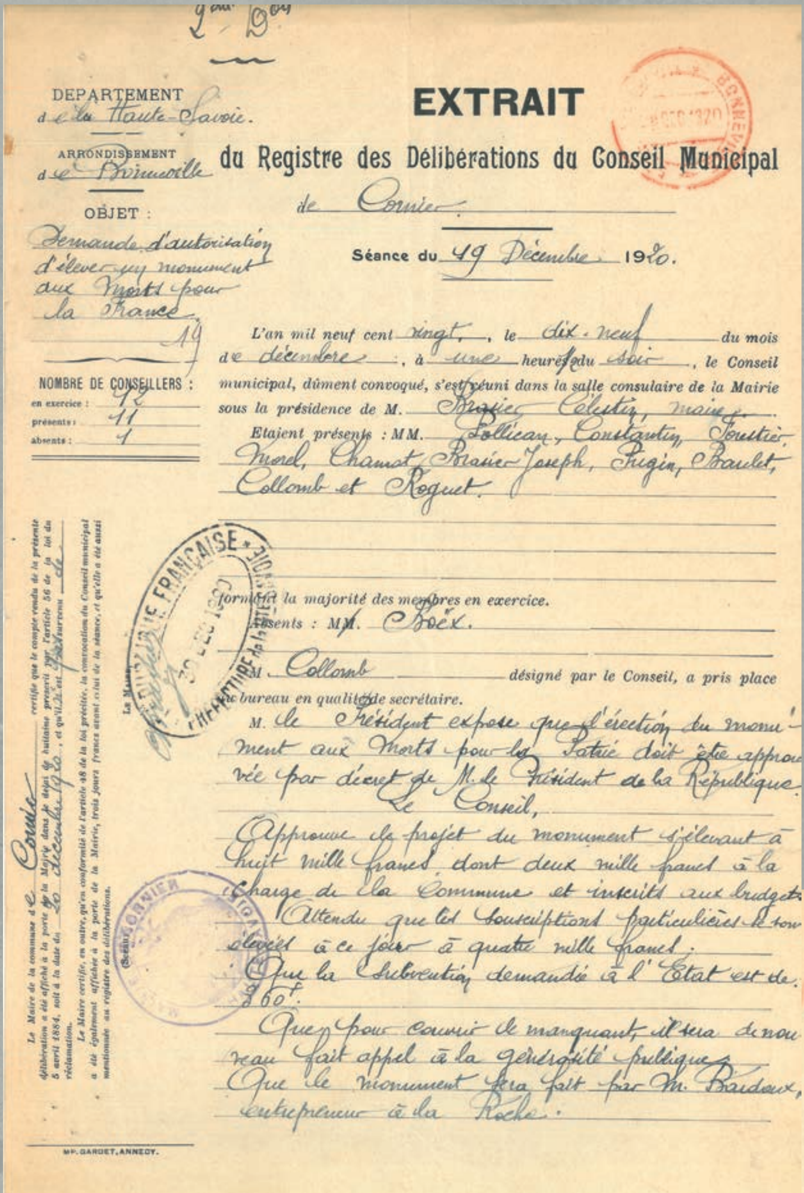

2 - D64

DEPARTEMENT de la Haute-Savoie.

ARRONDISSEMENT de Bonneville

OBJET : Demande d'autorisation d'élever un monument aux Morts pour la France.

19

NOMBRE DE CONSEILLERS :
en exercice : 12
présents : 11
absents : 1

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de Cornier.

Séance du 19 Décembre 1920.

L'an mil neuf cent vingt, le dix-neuf du mois de décembre, à une heures du soir, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle consulaire de la Mairie sous la présidence de M. Brasier Célestin, maire.

Etaient présents : MM. Pollicand, Constantin, Fontaine, Morel, Chamot, Brasier Joseph, Pugin, Braulet, Collomb et Roguet.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. Boëx.

M. Collomb désigné par le Conseil, a pris place au bureau en qualité de secrétaire.

M. le Président expose que l'érection du monument aux Morts pour la Patrie doit être approuvée par décret de M. le Président de la République.

Le Conseil,

Approuve le projet du monument s'élevant à huit mille francs dont deux mille francs à la charge de la Commune et inscrits aux budgets.

Attendu que les souscriptions particulières se sont élevées à ce jour à quatre mille francs ;

Que la subvention demandée à l'Etat est de 360f.

Que pour couvrir le manquant, il sera de nouveau fait appel à la générosité publique ;

Que le monument sera fait par M. Baudoux, entrepreneur à la Roche.

Le Maire de la commune de Cornier certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1884, soit à la date du 20 décembre 1920, et qu'il n'est survenu de réclamation.

Le Maire certifie, en outre, qu'en conformité de l'article 48 de la loi précitée, la convocation du Conseil municipal a été également affichée à la porte de la Mairie, trois jours francs avant celui de la séance, et qu'elle a été aussi mentionnée au registre des délibérations.

Le Maire,

IMP. GARDET, ANNECY.

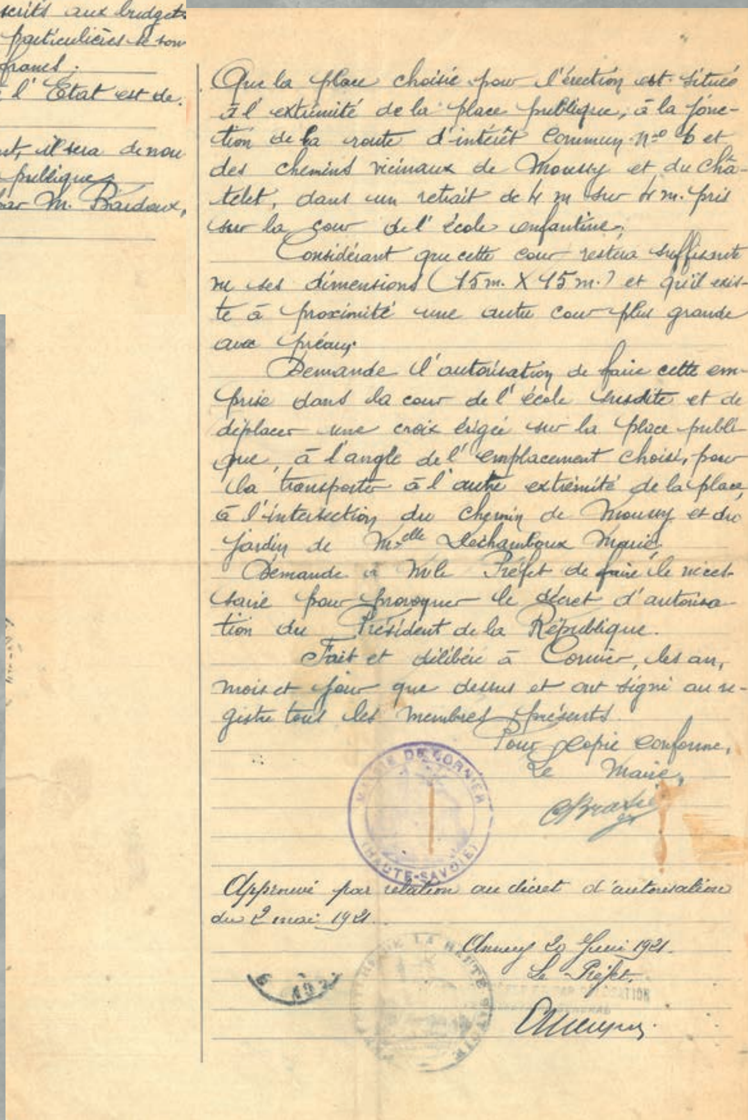

Que la place choisie pour l'érection est située à l'extrémité de la place publique, à la jonction de la route d'intérêt commun N° 6 et des chemins vicinaux de Moussy et du Chatelet, dans un retrait de 4 m sur 4 m. pris sur la cour de l'école enfantine ;

Considérant que cette cour restera suffisante en ses dimensions (15 m. X 15 m.) et qu'il existe à proximité une autre cour plus grande avec préau ;

Demande l'autorisation de faire cette emprise dans la cour de l'école susdite et de déplacer une croix érigée sur la place publique, à l'angle de l'emplacement choisi, pour la transporter à l'autre extrémité de la place, à l'intersection du chemin de Moussy et du jardin de Mlle Dechamboux Marie.

Demande à M. le Préfet de faire le nécessaire pour provoquer le décret d'autorisation du Président de la République.

Fait et délibéré à Cornier, les an, mois et jour que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Brasier

Approuvé par relation au décret d'autorisation du 2 mai 1921.

Annecy 20 Juin 1921.
Le Préfet,

N° 1 : 19 décembre 1920 - Délibération d'approbation du projet du monument aux morts (MAM)

ILLUSTRATIONS

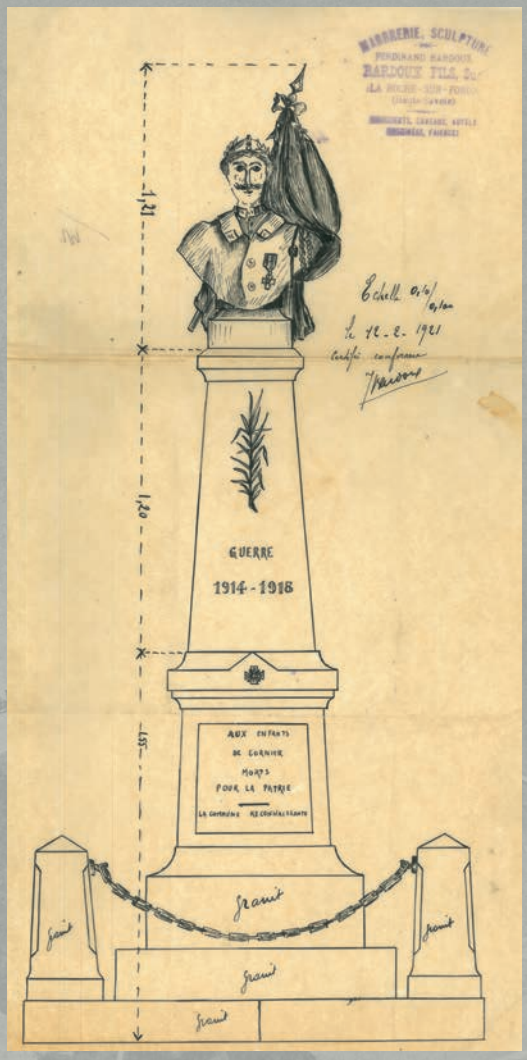

N° 2 : Croquis du dossier technique

N° 2bis : Croquis du dossier technique portant l'avis favorable de la commission artistique

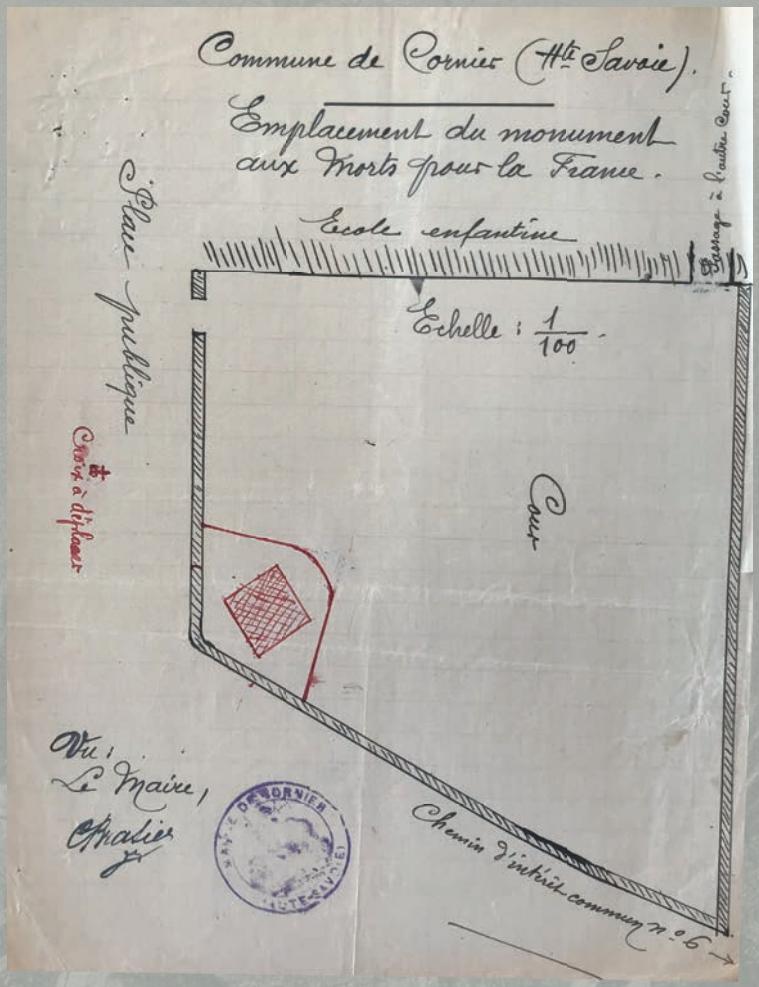

N° 3 : Plan de situation de l'emplacement prévu à l'origine pour ériger le MAM

N° 4 : Vue de l'emplacement prévu à l'origine pour ériger le MAM avec la croix qui sera déplacée

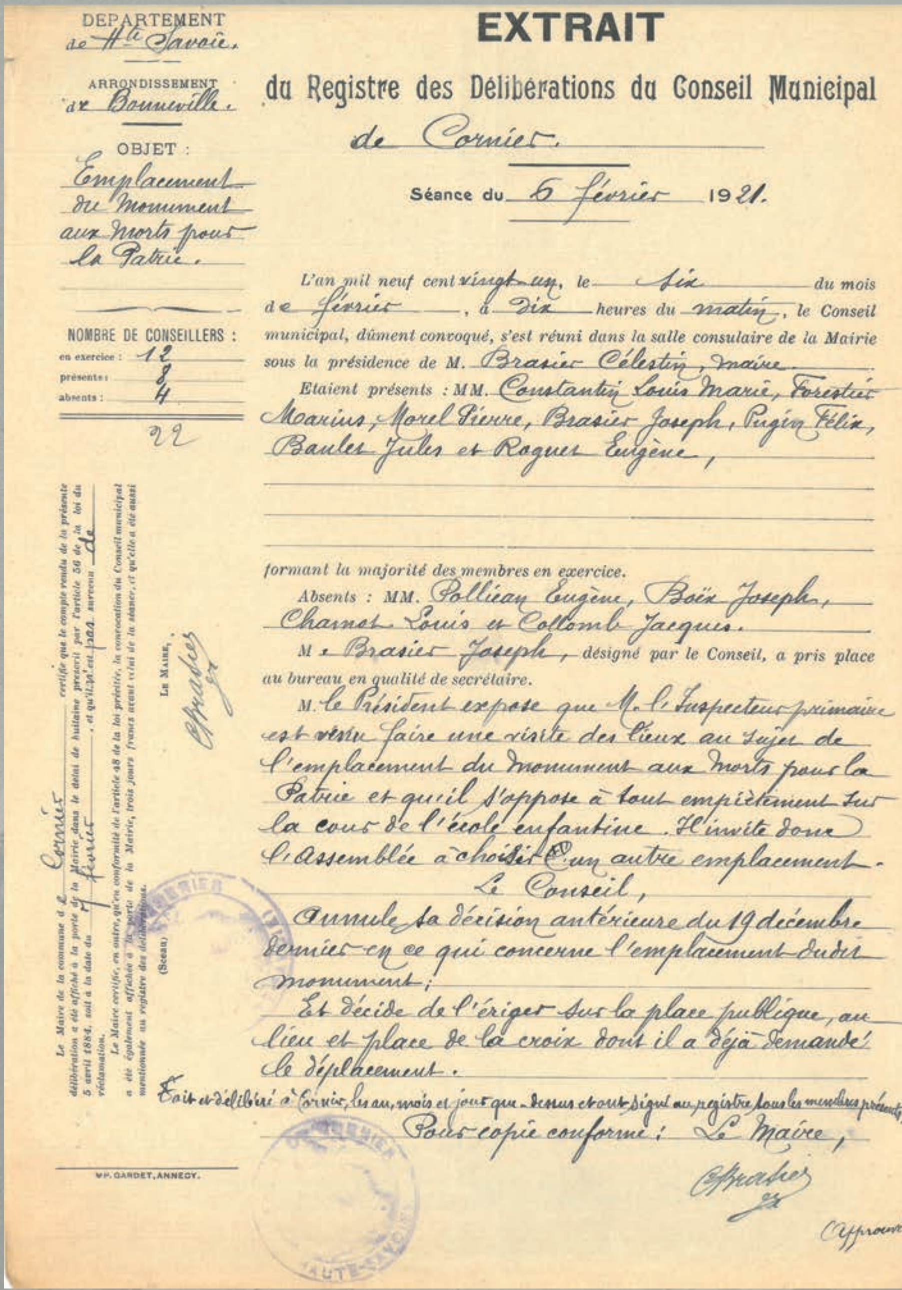

DEPARTEMENT de Hte Savoie.

ARRONDISSEMENT de Bonneville.

OBJET : Emplacement du monument aux morts pour la Patrie.

NOMBRE DE CONSEILLERS :
en exercice : 12
présents : 8
absents : 4

22

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de Cornier.

Séance du 6 février 1921.

L'an mil neuf cent vingt un, le six du mois de février, à dix heures du matin, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle consulaire de la Mairie sous la présidence de M. Brasier Célestin, maire.

Etaient présents : MM. Constantin Louis Marie, Forestier Marius, Morel Pierre, Brasier Joseph, Pugin Félix, Baules Jules et Roguet Eugène,

formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. Polliéau Eugène, Boïx Joseph, Charnet Louis et Collomb Jacques.

M. Brasier Joseph, désigné par le Conseil, a pris place au bureau en qualité de secrétaire.

M. le Président expose que M. l'Inspecteur primaire est venu faire une visite des lieux au sujet de l'emplacement du monument aux morts pour la Patrie et qu'il s'oppose à tout empiètement sur la cour de l'école enfantine. Il invite donc l'assemblée à choisir un autre emplacement.

Le Conseil,

Annule sa décision antérieure du 19 décembre dernier en ce qui concerne l'emplacement dudit monument ;

Et décide de l'ériger sur la place publique, au lieu et place de la croix dont il a déjà demandé le déplacement.

Fait et délibéré à Cornier, les an, mois et jour que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme : Le Maire,

Brasier

Le Maire de la commune de Cornier certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1884, soit à la date du 7 février 1921, et qu'il n'est survenu de réclamation.

Le Maire certifie, en outre, qu'en conformité de l'article 48 de la loi précitée, la convocation du Conseil municipal a été également affichée à la porte de la Mairie, trois jours francs avant celui de la séance, et qu'elle a été aussi mentionnée au registre des délibérations.

(Sceau) Le Maire, Brasier

IMP. GARDET, ANNECY.

Approuvé

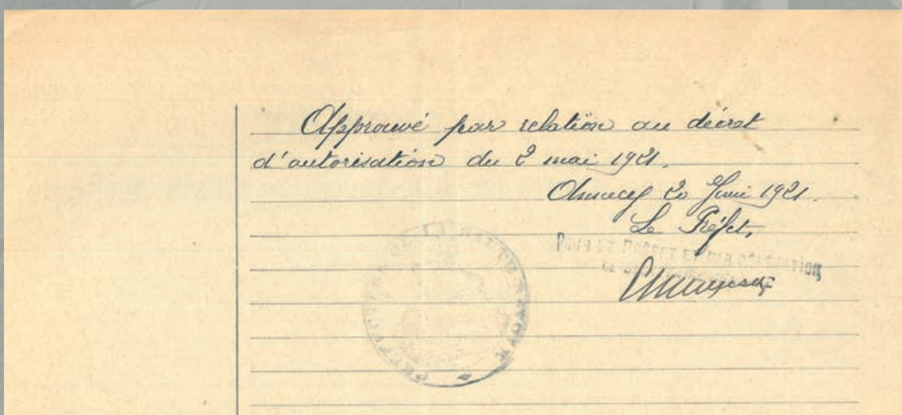

Approuvé par relation au décret d'autorisation du 2 mai 1921.

Annecy, 6 juin 1921.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation

N° 5 : 6 février 1921 - Délibération modiÿcation emplacement MAM sur projet suite à opposition inspecteur d'académie

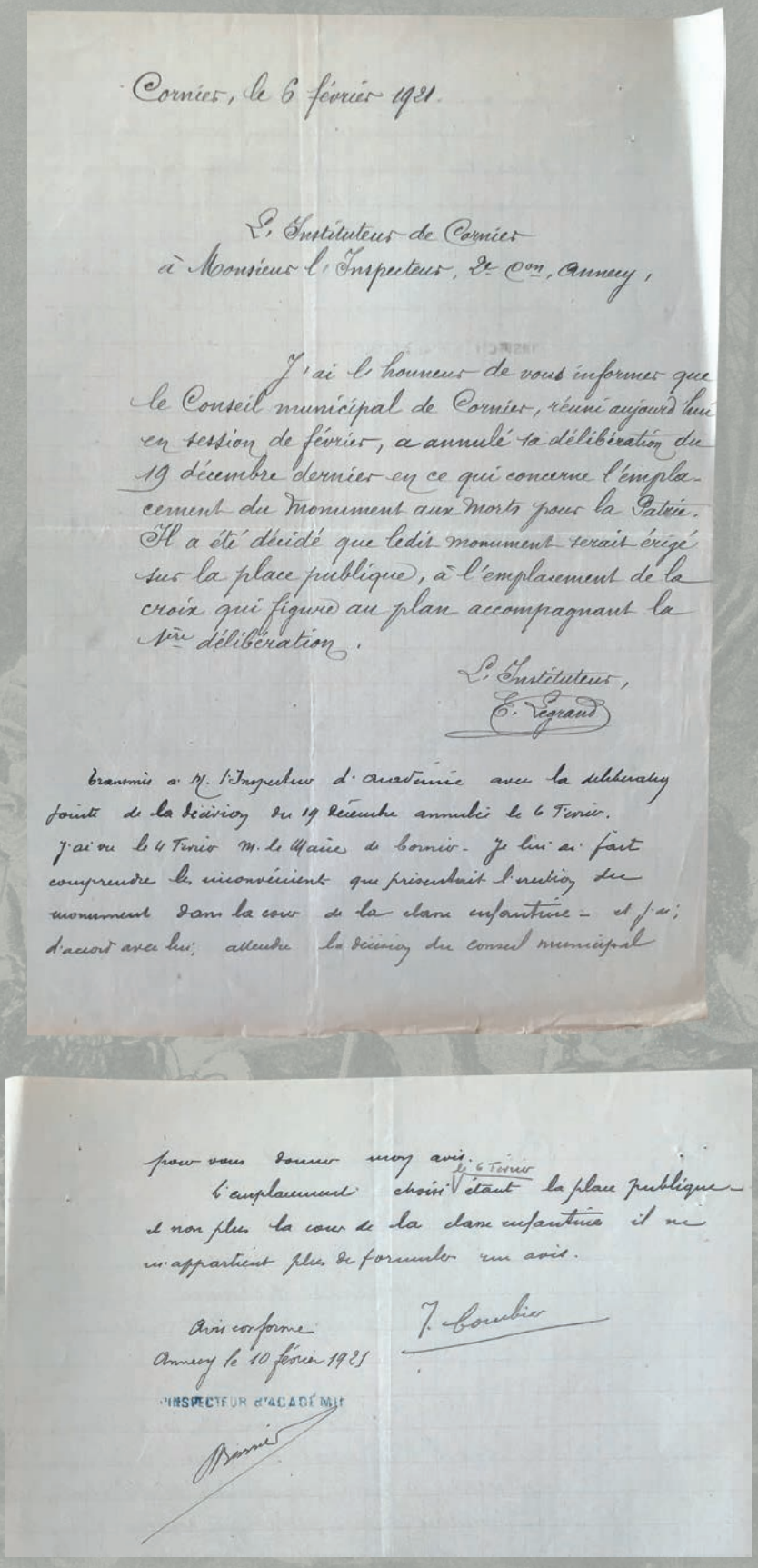

Cornier, le 6 février 1921.

L'Instituteur de Cornier
à Monsieur l'Inspecteur d'Ac. Annecy,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal de Cornier, réuni aujourd'hui en session de février, a annulé la délibération du 19 décembre dernier en ce qui concerne l'emplacement du monument aux morts pour la Patrie. Il a été décidé que ledit monument serait érigé sur la place publique, à l'emplacement de la croix qui figure au plan accompagnant la 1re délibération.

L'Instituteur,
E. Legrand

transmis à M. l'Inspecteur d'académie avec la délibération jointe de la décision du 19 décembre annulée le 6 Février.
j'ai vu le 4 Février M. le Maire de Cornier. je lui ai fait comprendre les inconvénients que présentait l'érection du monument dans la cour de la classe enfantine – et j'ai d'accord avec lui, attendu la décision du conseil municipal

pour vous donner mon avis.
l'emplacement choisi le 6 Février n'étant la place publique et non plus la cour de la classe enfantine il ne m'appartient plus de formuler mon avis.

Avis conforme
Annecy le 10 février 1921
L'INSPECTEUR d'ACADÉMIE

J. Combier

N° 6 : 6 et 10 février 1921 - Lettre de l'instituteur E. Legrand à l'inspecteur d'académie & la réponse

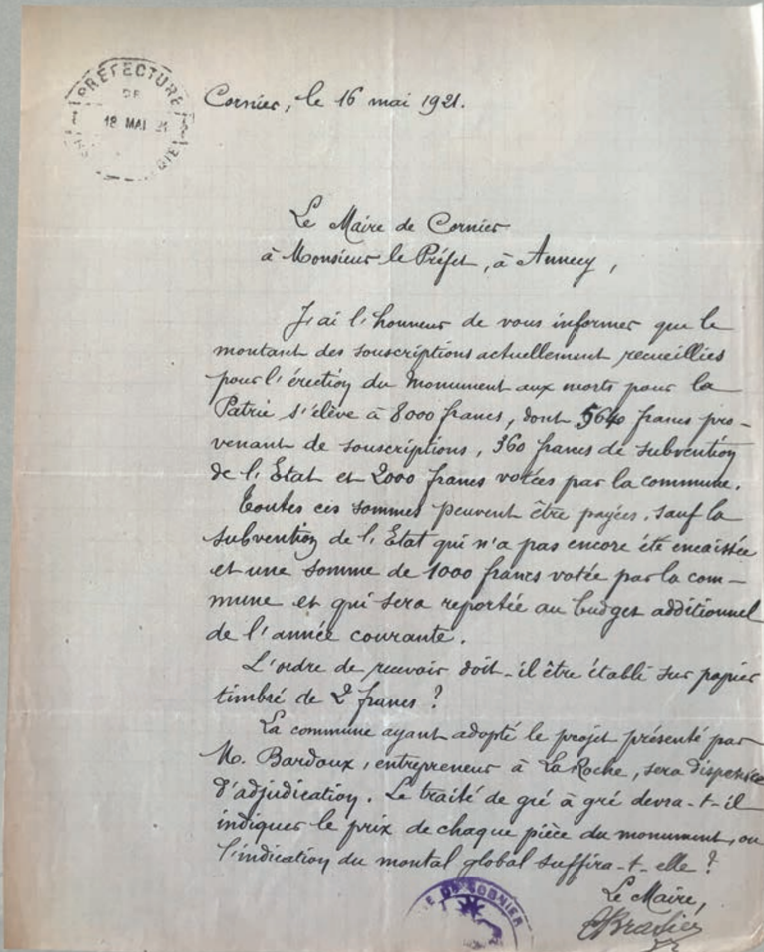

PRÉFECTURE DE 18 MAI 21

Cornier, le 16 mai 1921.

Le Maire de Cornier
à Monsieur le Préfet, à Annecy,

J'ai l'honneur de vous informer que le montant des souscriptions actuellement recueillies pour l'érection du monument aux morts pour la Patrie s'élève à 8000 francs, dont 5640 francs provenant de souscriptions, 360 francs de subvention de l'État et 2000 francs votées par la commune.

Toutes ces sommes peuvent être payées, sauf la subvention de l'État qui n'a pas encore été encaissée et une somme de 1000 francs votée par la commune et qui sera reportée au budget additionnel de l'année courante.

L'ordre de recevoir doit-il être établi sur papier timbré de 2 francs ?

La commune ayant adopté le projet présenté par M. Bardoux, entrepreneur à La Roche, sera dispensée d'adjudication. Le traité de gré à gré devra-t-il indiquer le prix de chaque pièce du monument, ou l'indication du montant global suffira-t-elle ?

Le Maire,
Brasier

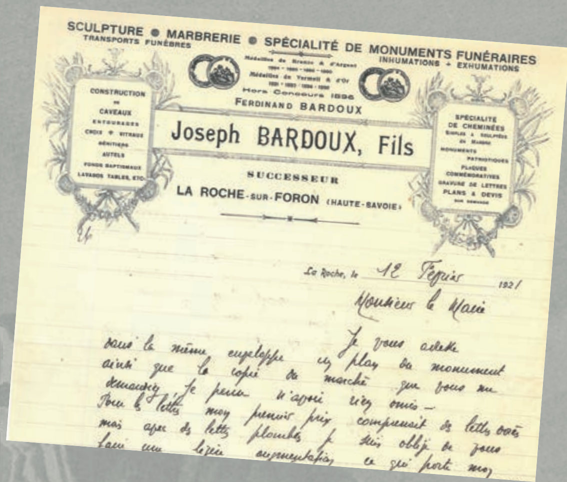

SCULPTURE • MARBRERIE • SPÉCIALITÉ DE MONUMENTS FUNÉRAIRES
TRANSPORTS FUNÈBRES
INHUMATIONS + EXHUMATIONS
Hors Concours 1896
FERDINAND BARDOUX
Joseph BARDOUX, Fils
SUCCESSEUR
LA ROCHE-SUR-FORON (HAUTE-SAVOIE)

CONSTRUCTION DE CAVEAUX, ENTOURAGES, CROIX & VITRAUX, BÉNITIERS, AUTELS, FONDS BAPTISMAUX, LAVABOS TABLES, ETC.

SPÉCIALITÉ DE CHEMINÉES SIMPLES & SCULPTÉES EN MARBRE, MONUMENTS PATRIOTIQUES, PLAQUES COMMÉMORATIVES, GRAVURE DE LETTRES, PLANS & DEVIS SUR DEMANDE

La Roche, le 12 Février 1921

Monsieur le Maire

Je vous adresse
sous le même enveloppe un plan du monument
ainsi que la copie du marché que vous me
demandez. Je pense n'avoir rien omis.
Pour les lettres mon premier prix comprenait des lettres [illegible]
mais avec des lettres plombées je suis obligé de vous
faire une légère augmentation ce qui porte mon

N° 7 : 16 mai 1921 - Lettre du Maire au Préfet, relatif au budget

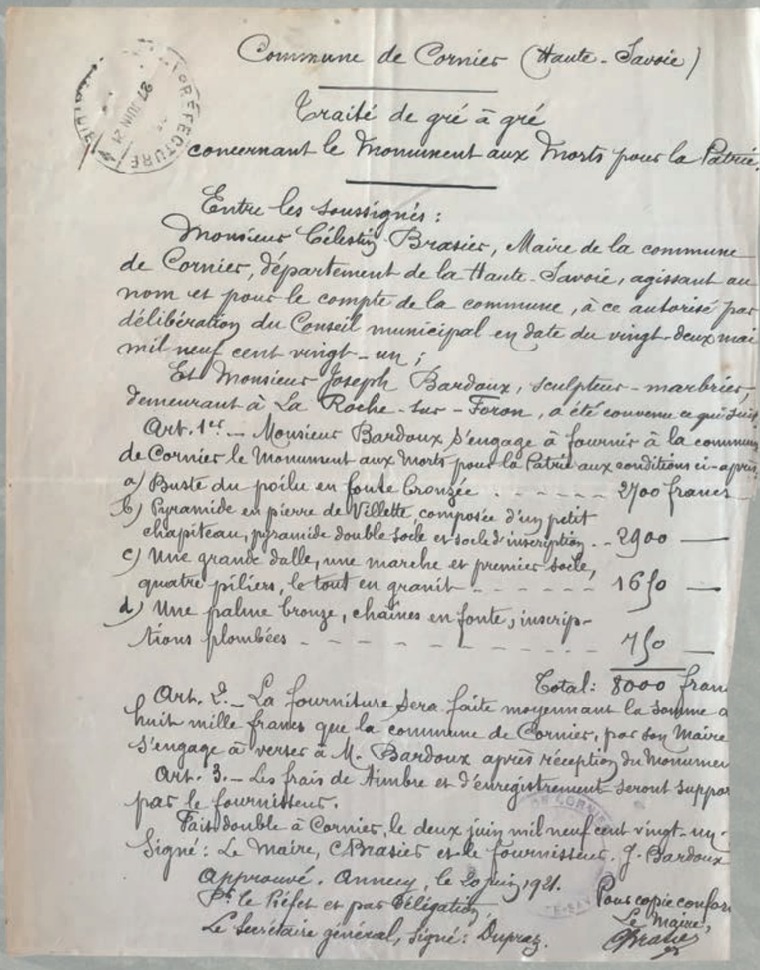

PRÉFECTURE

Commune de Cornier (Haute-Savoie)

Traité de gré à gré
concernant le Monument aux Morts pour la Patrie.

Entre les soussignés :

Monsieur Célestin Brasier, Maire de la commune de Cornier, département de la Haute-Savoie, agissant au nom et pour le compte de la commune, à ce autorisé par délibération du Conseil municipal en date du vingt-deux mai mil neuf cent vingt-un ;

Et Monsieur Joseph Bardoux, sculpteur-marbrier, demeurant à La Roche-sur-Foron, a été convenu ce qui suit :

Art. 1er. – Monsieur Bardoux s'engage à fournir à la commune de Cornier le Monument aux Morts pour la Patrie aux conditions ci-après :

a) Buste du poilu en fonte bronzée .... 2700 francs
b) Pyramide en pierre de Villette, composée d'un petit chapiteau, pyramide double socle et socle d'inscription .... 2900 —
c) Une grande dalle, une marche et premier socle, quatre piliers, le tout en granit .... 1650 —
d) Une palme bronze, chaînes en fonte, inscriptions plombées .... 750 —

Total : 8000 francs

Art. 2. – La fourniture sera faite moyennant la somme de huit mille francs que la commune de Cornier, par son Maire, s'engage à verser à M. Bardoux après réception du monument.

Art. 3. – Les frais de timbre et d'enregistrement seront supportés par le fournisseur.

Fait double à Cornier, le deux juin mil neuf cent vingt-un.
Signé : Le Maire, C. Brasier et le fournisseur, J. Bardoux.

Approuvé, Annecy, le 20 juin 1921.
P. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général, signé : Dupraz.

Pour copie conforme
Le Maire,
Brasier

N° 8 : 2 juin 1921 - Traité de gré à gré avec Joseph BARDOUX, Sculpteur

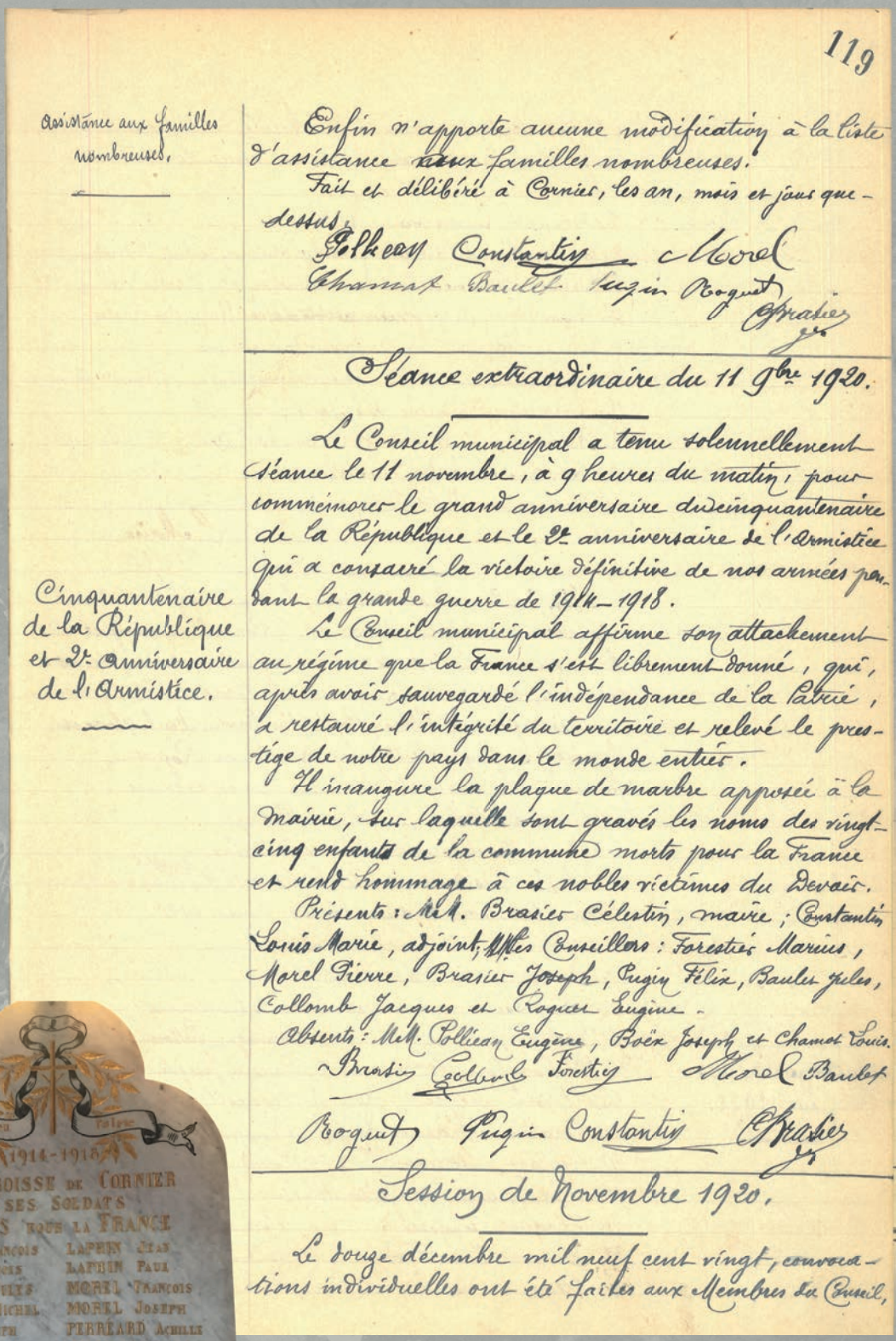

119

Assistance aux familles nombreuses.

Enfin n'apporte aucune modification à la liste d'assistance aux familles nombreuses.

Fait et délibéré à Cornier, les an, mois et jour que-dessus.

Pollicon Constantin Morel
Chamot Baulet Pugin Roguet
Brasier jr

Séance extraordinaire du 11 9bre 1920.

Cinquantenaire de la République et 2e anniversaire de l'Armistice.

Le Conseil municipal a tenu solennellement séance le 11 novembre, à 9 heures du matin, pour commémorer le grand anniversaire du cinquantenaire de la République et le 2e anniversaire de l'Armistice qui a consacré la victoire définitive de nos armées pendant la grande guerre de 1914-1918.

Le Conseil municipal affirme son attachement au régime que la France s'est librement donné, qui, après avoir sauvegardé l'indépendance de la Patrie, a restauré l'intégrité du territoire et relevé le prestige de notre pays dans le monde entier.

Il inaugure la plaque de marbre apposée à la mairie, sur laquelle sont gravés les noms des vingt-cinq enfants de la commune morts pour la France et rend hommage à ces nobles victimes du Devoir.

Présents : MM. Brasier Célestin, maire ; Constantin Louis Marie, adjoint ; MM. les Conseillers : Forestier Marius, Morel Pierre, Brasier Joseph, Pugin Félix, Baulet Jules, Collomb Jacques et Roguet Eugène.

Absents : MM. Pollicon Eugène, Boëx Joseph et Chamot Louis.

Brasier Collomb Forestier Morel Baulet
Roguet Pugin Constantin Brasier jr

Session de Novembre 1920.

Le douze décembre mil neuf cent vingt, convocations individuelles ont été faites aux Membres du Conseil,

N° 9 : 11 novembre 1920 - Délibération inauguration plaque marbre

Les poilus inscrits sur le monument aux morts

A présent je vous laisse aller à la rencontre de ces hommes...

Poilu qui étais-tu ?

Décès en 1914

1. Poilu ABBÉ-DÉCARROUX Jules

Matricule 1199
N° de registre AD74 /1R752
Fils de Christophe ABBÉ-DÉCARROUX et de Modeste ROSNOBLET.
Né à Cornier le 25 janvier 1884, il résidait à Cornier au chef-lieu, où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 9 octobre 1905, il e° ectue son service militaire de 1905 à 1907.
Rappelé à l'activité le 5 août 1914 lors de la mobilisation générale.
Sergent dans le 230ème régiment d'infanterie, il a disparu à l'âge de 30 ans et 7 mois, le 28 août 1914. Son décès a été ÿxé à cette date par jugement du tribunal de Bonneville en date du 10 juin 1920 ; Il a été déclaré « tué à l'ennemi à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle) ».
Il est déclaré « mort pour la France ».
Son décès a été annoncé o¸ ciellement à Cornier le 15 avril 1915 ainsi qu'en atteste la ÿche de l'instituteur E. Legrand.

cf. Illustration poilu n° 1
Cf. Contexte historique – Front 1

Décès en 1915

2. Poilu REGAT François

Matricule 1078
N° de registre AD74 /1R713
Né à Cornier le 2 mai 1878, il résidait à Cornier au hameau de Moussy où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 15 novembre 1899. Promu 1ère classe le 22 mars 1902 puis envoyé en congé en novembre 1902.
Marié à PERS-JUSSY le 26 avril 1906 avec Mlle Marie Joséphine REGAT.
Rappelé à l'activité le 1er août 1914 lors de la mobilisation générale, il est décédé à l'âge de 36 ans 8 mois le 29 janvier 1915 à l'inÿrmerie de Cappy (Somme), par suite d'une blessure de guerre. Déclaré « tué à l'ennemi au combat de Cappy - Mort pour la France ».

Cf. Contexte historique – Front 5

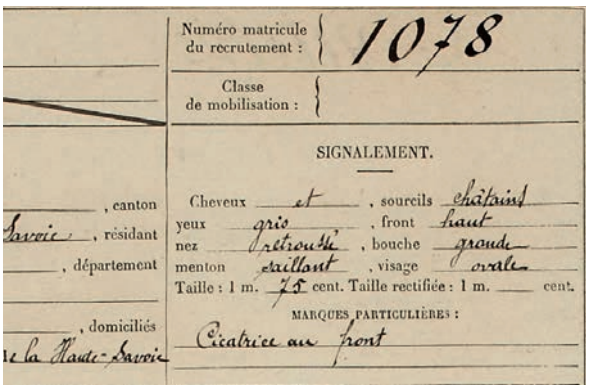

Numéro matricule du recrutement : 1078
Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT.

, canton
Savoie, résidant
, département
, domiciliés
de la Haute-Savoie

Cheveux et , sourcils châtains
yeux gris , front haut
nez rétroussé , bouche grande
menton saillant , visage ovale
Taille : 1 m. 75 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :
Cicatrice au front

3. Poilu FLOQUET Jean

Matricule 1043
N° de registre AD74 /1R720
Fils de Jacques FLOQUET et de Josephte ROSNOBLET.
Né à Cornier le 9 avril 1879, il résidait à Genève où il exerçait la profession de garçon boucher.
Incorporé le 15 novembre 1900.
Sergent au 62ème bataillon de chasseurs à pied, 7ème compagnie.
Envoyé en congé le 19 septembre 1903.
Réincorporé le 1er août 1914 lors de la mobilisation générale.
Il est décédé à l'âge de 36 ans, sur le champ de bataille, le 23 mars 1915 au Reichakerkopf (Alsace). « Tué à l'ennemi »
Il est déclaré « mort pour la France ».
Son décès a été annoncé o¸ ciellement à Cornier le 15 mai 1915 ainsi qu'en atteste la ÿche de l'instituteur E. Legrand.
Cf. Illustration poilu n° 3
Cf. Contexte historique – Front 6

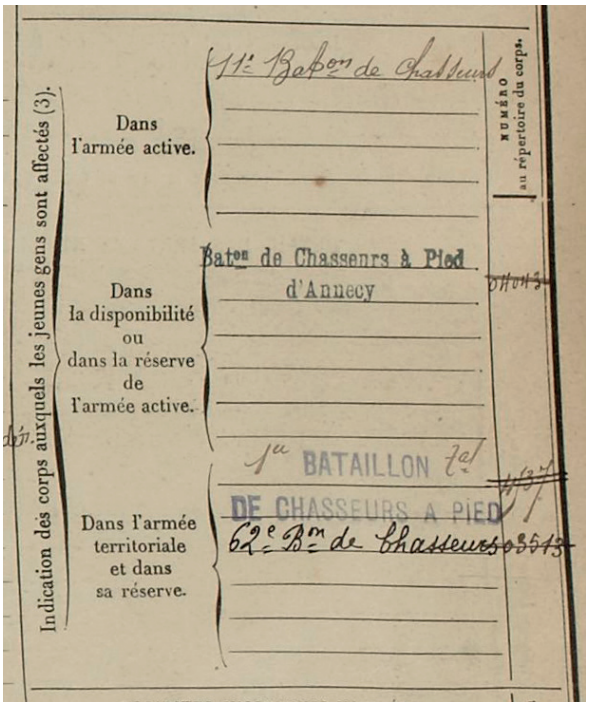

Pierre Pugin en uniforme
(probablement en 1901 ou 1902)
et son épouse, Joséphine COHANIER.

4. Poilu PUGIN Pierre Claudius

Matricule 1092
N° de registre AD74 /1R713
Fils de François PUGIN et Claudine MÉTRAL.
Né le 28 octobre 1878 à Cornier, il résidait à Cornier au hameau de Moussy où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 15 novembre 1899 au 97ème régiment d'infanterie.
Marié à Reignier le 9 janvier 1901 à Mlle Joséphine COHANIER, il a eu deux enfants : François né à Reignier en 1900 et Léon Joseph né à Cornier en 1903.
Envoyé en congé le 20 septembre 1902.
Sergent (depuis le 5 janvier 1902), il est rappelé à l'activité lors de la mobilisation générale le 3 août 1914.
Il a disparu à l'âge de 36 ans et 5 mois le 19 avril 1915 à Sillackerwasen (Haut-Rhin, Alsace).
Cf. Illustration n° 4-1 : Lettre de l'autorité militaire à son épouse en date du 14 mai 1915
Le 2 mars 1916 un avis o¸ ciel le déclare « *Présumé décédé, tué à l'ennemi le 18 avril 1915* ». Il est déclaré « mort pour la France ».
Attribution de la Médaille militaire et croix de guerre avec étoile d'argent.
Son décès a été annoncé o¸ ciellement à Cornier le 11 mars 1916 ainsi qu'en atteste la ÿche de l'instituteur E. Legrand.
Cf. illustration n° 4-2
Cf. Contexte historique – Front 6
Famille : Père de François PUGIN (dit le Marquis) & Grand-père de Huguette CADET née PUGIN.

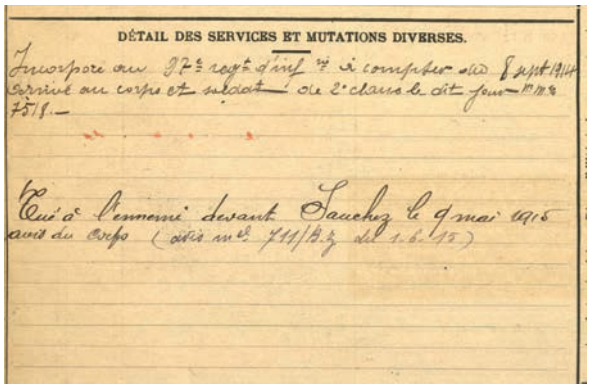

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 97e régt d'inf. à compter du 8 sept 1914
arrivé au corps et soldat de 2e classe le dit jour
7511.-

Tué à l'ennemi devant Souchez le 9 mai 1915
avis du Corps (avis no 711/B.Z du 1.6.15)

5. Poilu CHRISTIN Joseph

Matricule 1868
N° de registre AD74 /1R813
Fils de Joseph CHRISTIN (cantonnier à Cornier) et de Marie VERDEL.
Né le 18 octobre 1894 à Cornier, il résidait à Cornier au hameau de Moussy où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 8 septembre 1914. Soldat 2ème classe de l'active du 97ème régiment d'infanterie.
Il est noté sur son acte de décès qu'il est décédé sur le champ de bataille au combat de Souchez (Pas-de-Calais), le 11 mai 1915 à 5 heures du matin, à l'âge de 20 ans, 6 mois et 23 jours et qu'en raison de l'abandon du champ de bataille par les troupes françaises il n'avait pas été possible de se transporter auprès de ce soldat pour s'assurer de la réalité du décès. L'acte de décès a été dressé sur la déclaration de deux soldats de 2ème classe. Il est déclaré « mort pour la France ».
Cf. Contexte historique – Front 5

---

6. Poilu MOREL François

Matricule 1145
N° de registre AD74 /1R794
Fils de Jean Claude MOREL et de Marie PASSAQUAY
Né à Cornier le 17 avril 1891, il résidait à Cornier au hameau de La Fornasse où il exerçait la profession de cultivateur.
Il est incorporé en 10 octobre 1912 puis réformé pour tumeur au genou le 12 janvier 1915.
Célibataire.
Décédé à l'âge de 24 ans et 2 mois, le 11 juin 1915 en son domicile à Cornier au lieudit La Fornasse.

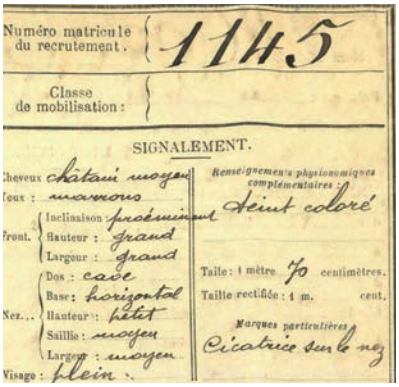

Numéro matricule du recrutement. 1145
Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT.

Cheveux châtain moyen
Yeux : marrons
Front. Inclinaison : proéminent
Hauteur : grand
Largeur : grand
Nez... Dos : cave
Base : horizontal
Hauteur : petit
Saillie : moyen
Largeur : moyen
Visage : plein

Renseignements physionomiques complémentaires : teint coloré

Taille : 1 mètre 70 centimètres.
Taille rectifiée : 1 m. cent.

Marques particulières : Cicatrice sur le nez

Une carte postale de mars 1915

7. Poilu BAULET Jean-François

N° de registre AD 63 : R3531 répertoire alphabétique 1911.
Fils de Marie Philomène BAULET, 26 ans, cuisinière, domiciliée à Riom (Puy de Dôme).
Né le 21 mai 1891 à Cornier, chef-lieu, au domicile de son grand-père maternel, Jean-François BAULET, cultivateur, alors âgé de 72 ans.
Il est incorporé à Riom (Puy-de-Dôme) – 3ème régiment de Zouaves.
Il est déclaré « mort pour la France » le 3 octobre 1915 à Souain (Marne), à l'âge de 24 ans et 4 mois
Cf. Contexte historique – Front 5

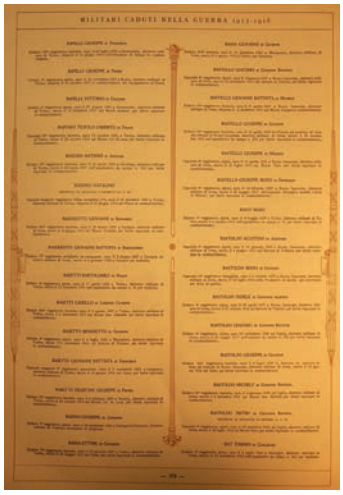

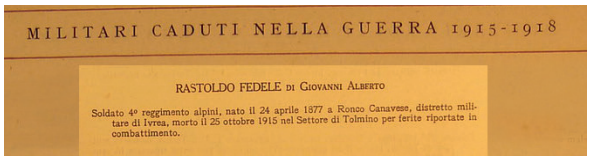

Document italien

8. Poilu RASTOLDO Fidèle (Fedele en italien)

Fils de Giovanni Alberto RASTOLDO.
Né le 24 avril 1877 à Ronco Canavese (Turin), de nationalité italienne.
Habitant à Cornier hameau du Riret, ouvrier.
Incorporé à l'armée italienne, il est tué à l'âge de 38 ans et 6 mois le 25 octobre 1915 à Tolmin en Slovénie.
Il faut rappeler que lorsque la Première Guerre mondiale éclate en 1914, l'Italie qui jusque-là était alliée de la Triple alliance (Autriche-Hongrie, Allemagne, Italie) décide de rester neutre avant de s'engager auprès de la Triple-Entente (France, Russie, Royaume-Uni) qui lui consent de nombreuses concessions territoriales en cas de victoire. La déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche-Hongrie intervient en mai 1915.
Bien que de nationalité italienne, la fraternité des hommes au sein d'un même village a primé au-delà de la nationalité et de la patrie pour laquelle ils ont servi et cette fraternité a permis l'inscription de Fidèle Rastoldo sur le monument aux morts de Cornier (mais pas sur la plaque qui se trouve actuellement sous le porche de l'église de Cornier).
Cf. Contexte historique – Front 6bis

---

9. Poilu DORANGE-PATTORET Honoré

Matricule 485
N° de registre AD74 /1R816
2ème classe au 28ème bataillon de chasseurs à pied.
Fils unique de François Marie DORANGE-PATTORET (cultivateur) et d'Amélie MUGNIER.
Né à Cornier le 24 novembre 1895. Domicilié à Cornier au hameau de Moussy chez ses parents, il résidait à Genève où il exerçait la profession de comptable au Crédit Lyonnais.
Incorporé le 15 décembre 1914. Parti au front le 2 mai 1915.
Tué à l'ennemi le 23 décembre 1915, à 7 heures du matin, sur les hauteurs de Wattweiller au combat d'Hirnstein (Haut-Rhin, Alsace), à l'âge de 20 ans et un mois.
Il est déclaré « mort pour la France ».
Son décès a été annoncé o¸ciellement à Cornier le 13 janvier 1916 ainsi qu'en atteste la ÿche de l'instituteur E. Legrand. Cf. Illustration n° 9-1
Voir également sa lettre émouvante adressée à ses parents, postée le 10 mars 1915.
Cf. illustration n° 9-2 • cf. Contexte historique – Front 6
Famille : Cousin germain de François ROCH (voir Poilu n° 31).

Décès en 1916

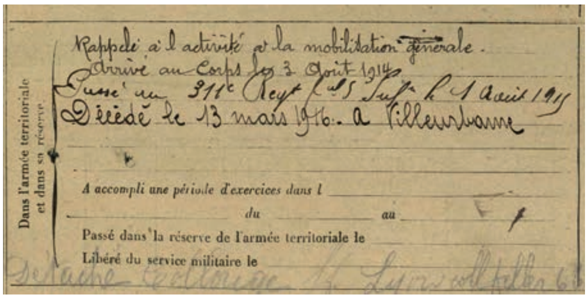
Rappelé à l'activité par la mobilisation générale.
Arrivé au Corps le 3 août 1914
Passé au 311e Regt d'Inf le 1 avril 1915
Décédé le 13 mars 1916. à Villeurbanne
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve
A accompli une période d'exercices dans l
du au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le

10. Poilu ROSNOBLET Esther (Ester)

Matricule 589
N° de registre AD74 /1R666
Fils de feu Joseph François ROSNOBLET (horloger) et d'Alexandrine DECHAMBOUX, domiciliée à Cornier.
Né à Cornier le 2 octobre 1871, il résidait à Genève où il exerçait la profession de garçon de bain.
Service militaire e° ectué, il est incorporé en 1892 et passé dans la réserve de l'armée active en 1895.
Fils aîné de veuve.
Il est rappelé à l'activité lors de la mobilisation générale en 1914.
Il est décédé le 13 mars 1916 à VILLEURBANNE, à l'âge de 44 ans et 5 mois.

---

11. Poilu DUNAND Jules François

Matricule 1080
N° de registre AD74 /1R746
Né le 24 juillet 1883 à Cornier au hameau du Riret, de Pierre Marie DUNAND et (feu) Pierrette ABBÉ dit DÉCARROUX (demeurant à Cornier), il résidait à Lyon où il exerçait la profession de pâtissier.
Marié le 7 septembre 1909 à Givors (Rhône) à Mlle Delphine PANNETIER.
Incorporé le 20 janvier 1915 au 140ème régiment d'infanterie.
Tué à l'ennemi le 16 mars 1916 à VAUX DOUAUMONT (Meuse) – Bataille de Verdun – par éclat d'obus, à l'âge de 32 ans et 7 mois.
Citation sur sa ÿche militaire : « *A toujours été un vaillant soldat faisant constamment preuve de courage et de dévouement, tombé glorieusement pour la France le 16 mars 1916 devant Verdun* ».
Cf. Contexte historique – Front 8

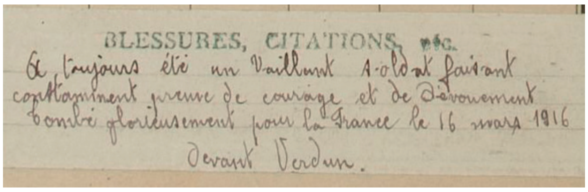
BLESSURES, CITATIONS, etc.
A toujours été un vaillant soldat faisant
constamment preuve de courage et de dévouement
tombé glorieusement pour la France le 16 mars 1916
devant Verdun.

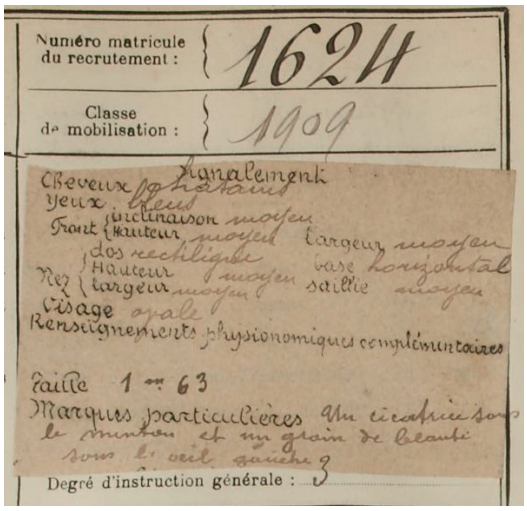
Numéro matricule du recrutement : 1624
Classe de mobilisation : 1909
Signalement
Cheveux châtains
Yeux bleus
Front inclinaison moyen hauteur moyen largeur moyen
Nez dos rectiligne hauteur moyen largeur moyen base horizontale saillie moyen
Visage ovale
Renseignements physionomiques complémentaires
Taille 1 m 63
Marques particulières Un cicatrice sous le menton et un grain de beauté sous l'œil gauche
Degré d'instruction générale : 3

12. Poilu DÉFRÊNES François Valentin

Matricule 1624
N° de registre AD74 /1R789
Fils de Jacques Louis Marie DÉFRÊNES et de Céline BRETON.
Né le 28 avril 1890 à Charvonnex, il résidait à Cornier où il exerçait la profession de forgeron.
Engagé volontaire le 13 décembre 1910, pour 3 ans, auprès du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique.
Réengagé le 29 octobre 1913, pour 1 an, soldat au 2ème escadron du 7ème régiment de Hussards.
Promu brigadier le 22 décembre 1915.
Décédé à l'âge de 25 ans et 2 mois, à Cuperly (Marne) Mont-Frenet le 30 juin 1916 à 4 heures 30, par suite de blessures reçues sur le champ de bataille. Décédé « à l'ambulance 7/2 » dans des circonstances dramatiques comme l'indique la lettre de son Commandant. Cf. Illustrations n° 12-1, 12-2 & 12-3
Déclaré « mort pour la France », il a obtenu :

1°) Une citation : « *Citation ordre général N° 27 au 29 décembre 1915 : Très belle attitude au feu à Nomeny a sauvé un de ses camarades en le soutenant et en le ramenant plus d'un kilomètre sous les balles* » ;
2°) Une citation à titre posthume : « *Ordre militaire N° 8349 D.P. : Bon et brave serviteur ayant toujours donné l'exemple. Blessé grièvement le 26 juin 1916 en revenant de poser des fils de fer devant les tranchées de première ligne. Et mort des suites de ses blessures. 2 citations* ».

Cf. Illustration n° 12-4
3°) Et la « *médaille militaire* » également à titre posthume. Son décès a été annoncé o¸ ciellement à Cornier le 1er septembre 1916 ainsi qu'en atteste la ÿche de l'instituteur E. Legrand. Cf. Illustration n° 12-5

Cf. Contexte historique – Front 9

---

13. Poilu FLOQUET Joseph Arsène

Matricule 1888
N° de registre AD74 /1R813
Fils de Joseph Claude FLOQUET et de Josephte Delphine PERRÉARD.
Né le 10 mai 1894 à Cornier, il résidait à Genève.
Incorporé le 8 septembre 1914.
Evacué pour asphyxie le 18 septembre 1916, il est rayé des contrôles le 19 septembre 1916.
Un avis du Ministère du 30 septembre 1916 le déclare décédé « tué à l'ennemi » le 18 septembre 1916 dans le secteur de Verdun, à l'âge de 22 ans et 4 mois.
Il est déclaré « Mort pour la France ».

Cf. Contexte historique – Front 8

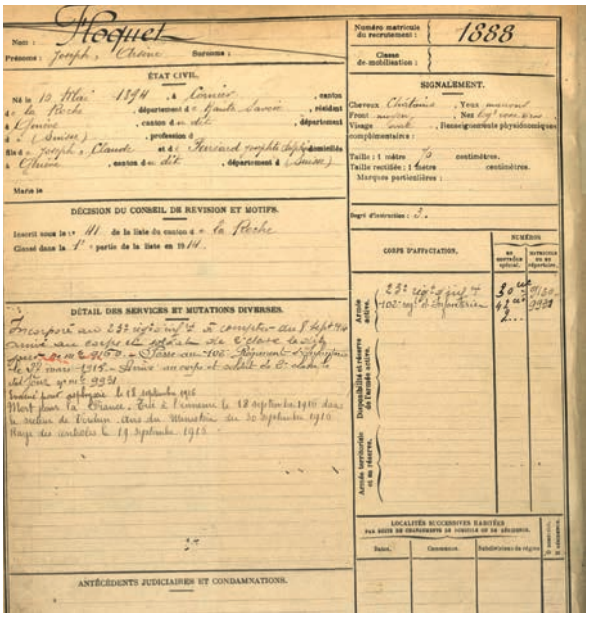
Floquet
Numéro matricule du recrutement : 1888
ÉTAT CIVIL.
SIGNALEMENT.
DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.
CORPS D'AFFECTATION.
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

14. Poilu BATARDON François

Matricule 877
N° de registre AD74 /1R823
Fils de Jean-Claude BATARDON et de Marie CONSTANTIN.
Né à Arenthon le 8 mai 1896, il résidait à Cornier au hameau de Moussy où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 8 avril 1915 au régiment d'infanterie.
Célibataire.
Disparu à l'âge de 20 ans et 4 mois, le 25 octobre 1916, au sud du fort de Vaux (Meuse) - Bataille de Verdun.
La date du décès est ÿxée au 25 octobre 1916 aux termes d'une note ministérielle rectiÿcative en date du 26 septembre 1920.
Cf. Illustrations-Cartes n° 14-1 à 14-8: photos de groupes & correspondances avec sa sœur et ses nièces
Cf. Contexte historique – Front 8
Famille : Frère de Claudine BATARDON épouse de BRASIER François (voir Poilu n° 28) Oncle de Germaine BRASIER & d'Emma BRASIER (future épouse COLLOMB) Grand-oncle d'Ephise BRAISSAND née COLLOMB (Riret)

---

15. Poilu BERTHOLET Jules

Matricule 392
N° de registre AD74 /1R731
Fils de feu Louis BERTHOLET et de Josephte NAVILLE.
Né à Pers-Jussy le 21 mai 1881, il résidait à Cornier au chef-lieu où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 14 novembre 1902. Envoyé en congé le 19 novembre 1903.
Rappelé le 1er août 1914 lors de la mobilisation générale.
Parti pour l'armée d'Orient le 6 août 1916.
Soldat du 1er escadron du Train des équipages militaires.
Décédé à l'âge de 35 ans et 5 mois le 6 novembre 1916 à l'hôpital militaire Saint-Mandrier à Toulon (Var) où il était entré pour cause de paludisme, le 12 octobre 1916.
Déclaré « Mort pour la France ».
Un secours immédiat de 150 francs a été payé à sa mère.

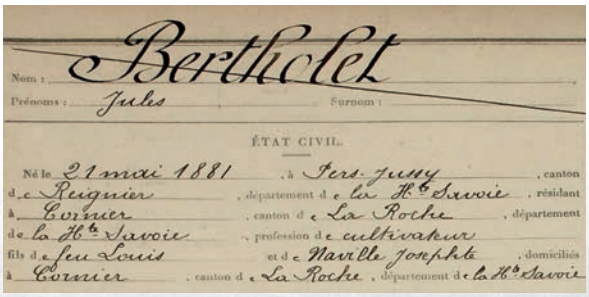
Nom : Berthelet
Prénoms : Jules Surnom :
ÉTAT CIVIL.
Né le 21 mai 1881, à Pers-Jussy, canton de Reignier, département de la Hte Savoie, résidant à Cornier, canton de La Roche, département de la Hte Savoie, profession de cultivateur, fils de feu Louis et de Naville Josephte, domiciliés à Cornier, canton de La Roche, département de la Hte Savoie

Décès en 1917

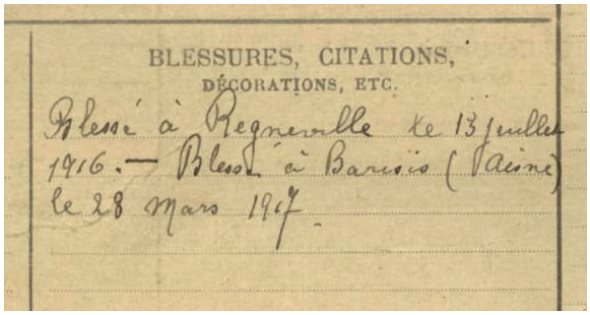
BLESSURES, CITATIONS,
DÉCORATIONS, ETC.
Blessé à Regneville le 13 juillet 1916. — Blessé à Barisis (Aisne) le 28 mars 1917.

16. Poilu LAPHIN Paul François

Matricule 806
N° de registre AD74 /1R811
Né à Cornier le 25 août 1894 de Julien Laphin et Clotilde Mavilloud (demeurant à Cornier au hameau de chez Laphin), il résidait à Genève où il exerçait la profession de boulanger.
Incorporé le 5 septembre 1914 à la 14ème section de commis et ouvriers militaires pour terminer au 279ème régiment d'infanterie le 1er juin 1916.
Blessé à Regnéville le 13 juillet 1916 puis à Barisis (Aisne) le 28 mars 1917.
Décédé à l'âge de 22 ans et 7 mois le 29 mars 1917 à Blérancourt (Aisne) des suites de ses blessures de guerre.
Déclaré « Mort pour la France ».
Cf. Contexte historique – Front 10

---

17. MOREL Joseph Marie

Fils d'Antoine Morel et de Claudine Morel,
Il est né le 27 mars 1870 à Cornier.
Marié à La Roche sur Foron le 9 novembre 1900 à Mlle Marie-Rosalie Pertuiset.
Matricule au recrutement 496
Soldat 19ème régiment d'infanterie territoriale (19ème RIT)
Il est mort de maladie aggravée en service, à Aix les Bains, le 14 septembre 1917, à l'âge de 47 ans et 5 mois.
Source mémoire des hommes

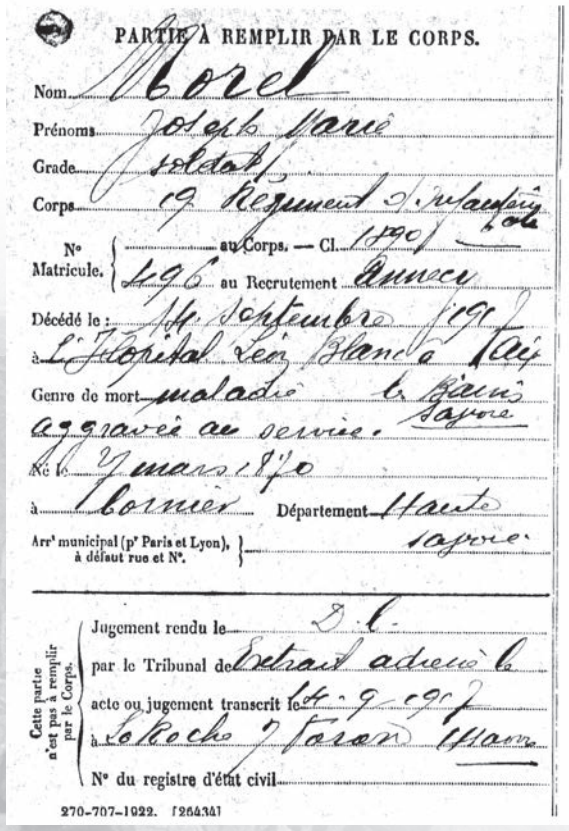
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
Nom Morel
Prénoms Joseph Marie
Grade soldat
Corps 19 Régiment d'infanterie
N° Matricule. au Corps. — Cl. 1890
496 au Recrutement Annecy
Décédé le : 14 septembre 1917
à L'Hôpital Léon Blanc à Aix
Genre de mort maladie aggravée au service. Bains Savoie
Né le 7 mars 1870
à Cornier Département Haute Savoie
Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N°.
Jugement rendu le D. C.
par le Tribunal de Extrait adressé le
acte ou jugement transcrit le 14-9-1917
à La Roche 7 Foron 14 Avril
N° du registre d'état civil
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
270-707-1922. [26434]

© Ministère des armées - Mémoire des hommes

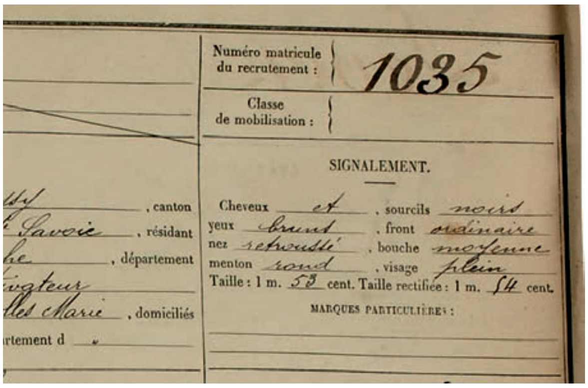
Numéro matricule du recrutement : 1035
Classe de mobilisation :
SIGNALEMENT.
Cheveux et sourcils noirs
yeux bruns, front ordinaire
nez retroussé, bouche moyenne
menton rond, visage plein
Taille : 1 m. 53 cent. Taille rectifiée : 1 m. 54 cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

18. Poilu DÉMULE Amédée Eusèbe

Matricule 1035
N° de registre AD74 /1R720
Fils de feu Pierre DÉMULE (décédé le 14 décembre 1879 soit la veille de la naissance d'Amédée) et feu Marie Philomène DESBIOLLES.
Né à Pers-Jussy le 15 décembre 1879 (naissance déclarée le 16 par François DÉMULE, cantonnier à Cornier), il résidait à Cornier où il exerçait la profession de cultivateur.
Ajourné pour petite taille (1m53) en 1900 et 1901 puis incorporé en 1902 (taille rectiÿée à 1m54). Mis en congé le 19 septembre 1903 avant d'être rappelé le 1er août 1914 lors de la mobilisation générale.
Soldat au 30ème régiment d'infanterie.
Décédé à l'âge de 37 ans et 10 mois le 23 octobre 1917 au combat vers Allemant (Aisne). Déclaré « tué à l'ennemi ».
Déclaré « Mort pour la France ».
Cf. Contexte historique – Front 13
Famille : Grand-père d'André, Michel, Jean-Paul et Claude Démule ; Grand Oncle de Démule : Mireille, Guy (Moussy) et Christiane (épouse Contat - La Roche/Foron).

---

19. Poilu PUGIN François

Matricule 1392
N° de registre AD74 /1R758
Fils de Louis François PUGIN et de Delphine CONSTANTIN.
Né le 7 novembre 1885 à Cornier, il résidait à Cornier où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 7 octobre 1916. Envoyé en congé le 25 septembre 1908.
Rappelé à l'activité lors de la mobilisation générale le 4 août 1914.
Soldat 2ème classe au 230ème régiment d'infanterie.
Décédé à l'âge de 32 ans le 1er novembre 1917 à 18 heures 30 « à l'ambulance 1/155 » des suites de ses blessures de guerre, à VAUX-VARENNES Bouvancourt (Marne).
Citation : *« Fusilier mitrailleur courageux et énergique. Le 31 octobre 1917 au cours d'un violent bombardement ayant eu deux de ses camarades ensevelis les a dégagés immédiatement en dépit du feu de l'ennemi. A été très grièvement blessé ensuite à son poste de combat. »*
Croix de guerre avec palme – médaille militaire
Déclaré « Mort pour la France ».
Cf. Contexte historique – Front 13

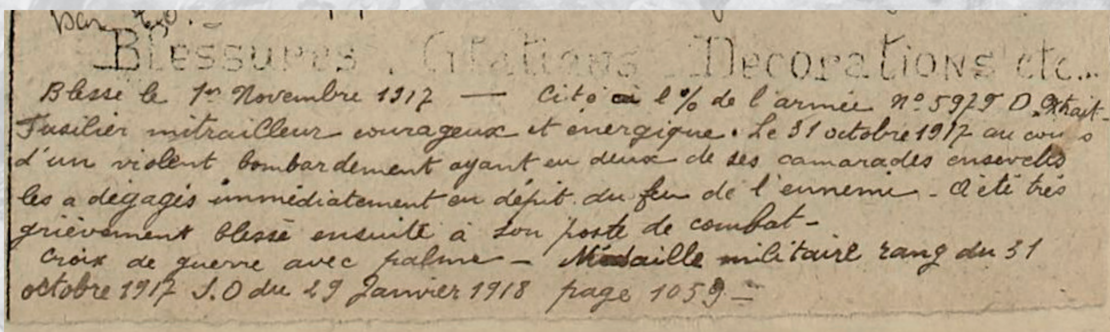
Blessures, Citations, Décorations etc...
Blessé le 1er Novembre 1917 — Cité à l'o/ de l'armée n° 5929 D. Extrait
Fusilier mitrailleur courageux et énergique. Le 31 octobre 1917 au cours
d'un violent bombardement ayant eu deux de ses camarades ensevelis
les a dégagés immédiatement en dépit du feu de l'ennemi. A été très
grièvement blessé ensuite à son poste de combat.
Croix de guerre avec palme. Médaille militaire rang du 31
octobre 1917 J.O du 29 Janvier 1918 page 1059.

Décès en 1918

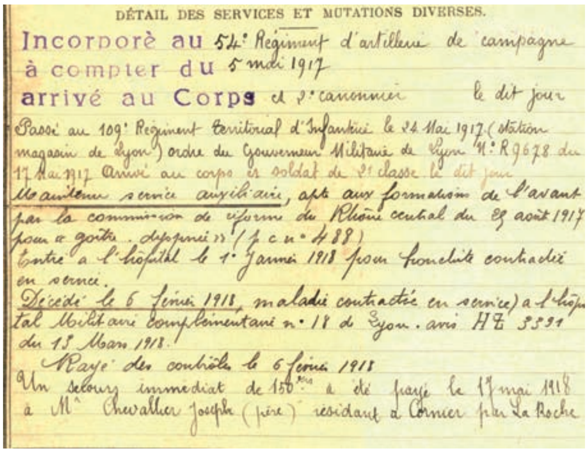

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 54e Régiment d'artillerie de campagne
à compter du 5 mai 1917
arrivé au Corps et 2e canonnier le dit jour
Passé au 109e Régiment territorial d'Infanterie le 24 Mai 1917 (station magasin de Lyon) ordre du Gouverneur Militaire de Lyon N° R9678 du 17 Mai 1917 Arrivé au corps et soldat de 2e classe le dit jour
Maintenu service auxiliaire, apte aux formations de l'avant par la commission de réforme du Rhône central du 27 août 1917 pour « goitre. dyspnée » (J c n° 488)
Entré à l'hôpital le 1er Janvier 1918 pour bronchite contractée en service.
Décédé le 6 février 1918, maladie contractée en service) à l'hôpital Militaire complémentaire n° 18 de Lyon. avis HZ 3591 du 13 Mars 1918.
Rayé des contrôles le 6 février 1918
Un secours immédiat de 150 francs a été payé le 17 mai 1918 à Mr Chevallier Joseph (père) résidant à Cornier par La Roche

20. Poilu CHEVALLIER Michel Pierre

Matricule 1075
N° de registre AD74 /1R837
Fils de Joseph CHEVALLIER et de Cécile BURNIER,
Né le 1er août 1898 à Evires au lieudit Bois Noir, il résidait à Cornier où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 5 mai 1917 à l'âge de 19 ans.
Rentré à l'hôpital le 1er janvier 1918 pour bronchite contractée en service.
Décédé à l'âge de 20 ans le 6 février 1918 à l'hôpital militaire complémentaire de Lyon.
Un secours immédiat de 150 francs a été payé à son père, M. Joseph CHEVALLIER.

---

21. Poilu ROCH BÉRARD Joseph Marie

Matricule 1614
N° de registre AD74 /1R789
Fils de Léon ROCH BÉRARD et de Marie Hélène TISSOT.
Né le 17 mars 1890 à Villy-le-Bouveret, de parents résidents à Cornier hameau de Moussy, il résidait à Pers-Jussy où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 9 octobre 1911.
Renvoyé dans ses foyers le 8 novembre 1913.
Réincorporé le 16 janvier 1915.
Soldat 2ème classe au 153ème régiment d'infanterie.
Décédé à l'âge de 28 ans le 2 juillet 1918 à 3 heures 30 du matin « à l'ambulance » des suites de blessures de guerre, à Verdelot (Seine-et-Marne).
Déclaré « Mort pour la France ».
Cf. Contexte historique – Front 15

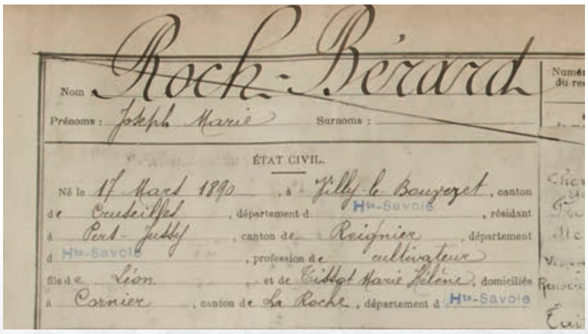

Nom : Roch-Bérard
Prénoms : Joseph Marie Surnoms :
ÉTAT CIVIL.
Né le 17 Mars 1890, à Villy le Bouveret, canton de Cruseilles, département d Hte-Savoie, résidant à Pers-Jussy, canton de Reignier, département d Hte-Savoie, profession de cultivateur
fils de Léon et de Tissot Marie Hélène, domiciliés à Cornier, canton de La Roche, département d Hte-Savoie

Nom : Laphin
Prénoms : Jean François Surnom :

ÉTAT CIVIL.

Né le 30 août 1882 à Cornier, canton
de La Roche, département de la Hte Savoie, résidant
à Arthaz. P.M.D. canton d'Annemasse, département
de la Hte Savoie, profession de cultivateur
fils de Lucien et de Chavanne Françoise domiciliés
à Cornier, canton de La Roche, département de la Hte Savoie

22. Poilu LAPHIN Jean François

Matricule 1181
N° de registre AD74 /1R740
Né à Cornier le 30 août 1882 de Lucien Laphin et Françoise Chavanne, il résidait à Arthaz où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé au 2ème régiment d'artillerie le 14 novembre 1903 ; envoyé en congé le 18 septembre 1904.
Dispensé - aîné de 7 enfants.
Marié le 22 avril 1911 à FILLINGES à Mlle Mathilde CHENEVAL.
Rappelé à la mobilisation générale le 3 août 1914.
Parti aux armées le 9 août 1915.
Évacué le 21 octobre 1915. Retour aux armées le 28 février 1916. Rentré au dépôt le 8 mai 1916. Retour aux armées le 7 juin 1916. Malade le 6 décembre 1916. Évacué sur ambulance à l'hôpital mixte de Loudun le 16 décembre 1916. Centre spécial de réforme de Poitiers le 19 janvier 1917.
Sortie le 16 février 1917 pour bronchite bacillaire.
Mdh : décédé « Mort pour la France le 17 juillet 1918 » à l'âge de 35 ans 11 mois.
Admis à la réforme et à une gratiÿcation de 600 francs par décision ministérielle le 27 juillet 1918 pour bacillose pulmonaire contracté en service commandé.

---

23. Poilu ROSNOBLET Claude Marie

Matricule 933
N° de registre AD74 /1R823
Fils de feu Alphonse François ROSNOBLET (galocher) et de Julie Marie ROSSET.
Né à Cornier au hameau de la Madeleine le 31 octobre 1896, il résidait à Cornier où il exerçait la profession de galocher.
Exempté le 31 mai 1916 pour surdité prononcée avant d'être réincorporé le 23 août 1916. Soldat 2ème classe au 13ème régiment d'artillerie.
Décédé à l'âge de 22 ans le 11 octobre 1918 à 15 heures des suites de maladie contractée en service à l'hôpital complémentaire d'armée à Creil (Oise).
Déclaré « Mort pour la France ».

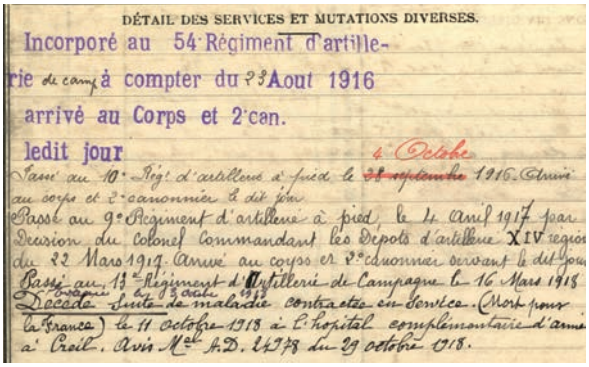

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 54 Régiment d'artille-
rie de camp à compter du 23 Aout 1916
arrivé au Corps et 2 can.
ledit jour 4 Octobre
Passé au 10e Rég. d'artillerie à pied le 28 septembre 1916. Arrivé au corps et 2e canonnier à dit jour
Passé au 9e Regiment d'artillerie à pied, le 4 Avril 1917 par Decision du Colonel Commandant les Depots d'artillerie XIV region du 22 Mars 1917. Arrivé au corps et 2e canonnier servant le dit jour
Passé au 13e Régiment d'Artillerie de Campagne le 16 Mars 1918
Décede Suite de maladie contractée en Service. (Mort pour la France) le 11 octobre 1918 à l'hopital complementaire d'armée à Creil. Avis Mle S.D. 24778 du 29 octobre 1918.

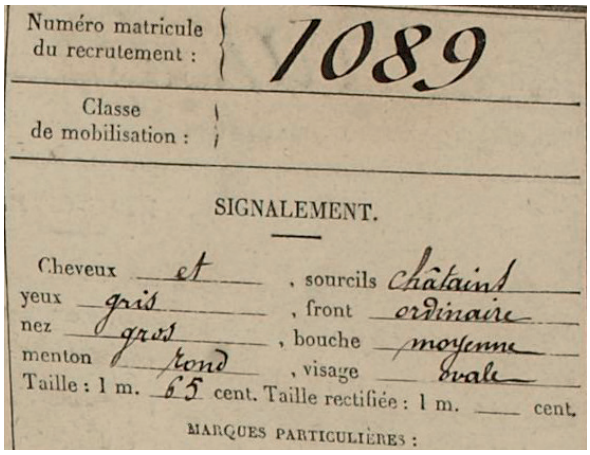

Numéro matricule du recrutement : 1089

Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils châtains
yeux gris, front ordinaire
nez gros, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 65 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

24. Poilu ROSNOBLET Jules Marie

Matricule 1089
N° de registre AD74 /1R713
Fils de Jean Jacques ROSNOBLET et de Marie Joachim ROSNOBLET.
Né à Cornier le 29 mars 1878, il résidait à Genève où il exerçait la profession de boucher-charcutier.
Incorporé le 19 novembre 1899. Envoyé en congé le 20 septembre 1902.
Autorisé à porter la médaille d'argent sur ruban Stanislas de Russie (décret du 25 juillet 1902).
Marié le 27 décembre 1904 à Cornier à Mlle Marie-Louise ROSNOBLET.
Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale.
Décédé à l'âge de 40 ans et 7 mois, des suites de blessures de guerre « plaies pénétrantes » dans l'abdomen par projectile de guerre le 14 octobre 1918 à 20 heures à l'hôpital militaire de BEVEREN SUR YSER (Belgique).
cf. illustration n° 24-1 : Lettre du médecin belge à l'épouse de Jules Rosnoblet
Son corps a ÿnalement été rapatrié à Cornier au cimetière de Cornier le 29 mai 1922.
Cf. illustration 24-2 : lettre de rapatriement du corps
Cf. Contexte historique – Front 15

---

25. Poilu PERRÉARD Jules Achille

Matricule 1152
N° de registre AD74 /1R794
Fils de Joseph PERRÉARD et de Thérèse POLLIEAN.
Né le 6 septembre 1891 à Cornier, il résidait à Cornier au lieudit Moussy (en face de l'actuelle ferme Aegerter) où il exerçait la profession de cultivateur.
Incorporé le 9 octobre 1912.
Appelé le 14 août 1914 à la mobilisation générale.
Décédé à l'âge de 27 ans et un mois le 18 octobre 1918 en son domicile à Cornier - Moussy au cours d'une permission, des suites d'une pneumonie grippale.

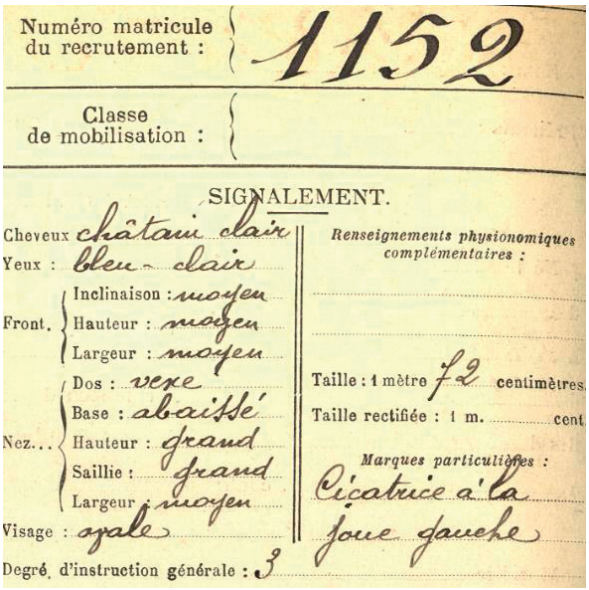

Numéro matricule du recrutement : 1152

Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT.

Cheveux châtain clair
Yeux : bleu clair
Front. Inclinaison : moyen, Hauteur : moyen, Largeur : moyen
Nez... Dos : vexe, Base : abaissé, Hauteur : grand, Saillie : grand, Largeur : moyen
Visage : ovale
Degré d'instruction générale : 3

Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 72 centimètres
Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

Marques particulières : Cicatrice à la joue gauche

En tenue de Hussard

26. Poilu DÉCHAMBOUX Jean-Pierre

Matricule 1071
N° de registre AD74 /1R746
Fils de François André DÉCHAMBOUX et de Marie Céleste ROSNOBLET.
Né le 13 avril 1883 à Cornier, il résidait à Cornier au hameau du Marais où il exerçait la profession de cultivateur.
Marié, trois enfants, deux ÿlles et un garçon André (père de Jean Déchamboux)
Incorporé le 15 novembre 1904. Envoyé en congé le 13 juillet 1907.
Réincorporé le 4 août 1914 au 366ème régiment d'infanterie – section d'inÿrmiers militaires.
Evacué de la zone des armées le 13 novembre 1918 pour cause de maladie contractée en service.
Décédé à l'âge de 35 ans et 7 mois, le 20 novembre 1918 à l'ambulance à Izeghem (Belgique), soit 9 petits jours après la déclaration de l'armistice. Son ÿls André, né en 1911, n'avait pas 8 ans.

Cf. illustration n° 26-1 : tombe du soldat Déchamboux à Machelen (Belgique)
Cf. illustration n° 26-2 : photo de famille
Cf. illustration n° 35 : toile de la ferme familiale
Cf. Contexte historique – Front 15

Famille :
Frère de Déchamboux Claudius - Poilu n° 35
Grand-père de Jean Déchamboux (au Marais)

La **Croix de guerre** : Instituée par la loi du 8 avril 1915, cette décoration, au ruban vert, est traversée verticalement par de minces ÿlets rouges. Sa largeur est su¸ sante pour y épingler une citation : une étoile en bronze pour une citation à l'ordre du régiment ; une étoile en argent pour une citation à l'ordre de la division ; une étoile de vermeil pour une citation à l'ordre du corps d'armée ; une palme en bronze pour une citation à l'ordre de l'armée (5 palmes en bronze peuvent être remplacées par une palme en argent).
Sur le revers de la médaille, 2 dates ÿgurent. La première est invariablement 1914, la seconde (1915, 1916, 1917 ou 1918) correspond à l'année de la dernière citation du décoré.

La Médaille militaire est une décoration militaire française, instituée le 22 janvier 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte destinée aux soldats et aux sous-o¸ ciers. C'est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, après la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération. Au total, l'immense hécatombe de la Première Guerre mondiale a entraîné l'attribution de 1 400 000 Médailles Militaire, la plupart à titre posthume.

La médaille interalliée commémorative de la Première Guerre mondiale, dite « **Médaille de la Victoire** » a été créée par la loi du 20 juillet 1922.
Sont concernés par cette décoration tous les militaires ayant servi trois mois entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918 dans la zone des armées, les inÿrmières et inÿrmiers civils, les étrangers ayant servi directement sous les ordres du commandement français, les prisonniers de guerre ainsi que les Alsaciens-Lorrains engagés volontaires qui ont appartenu pendant une durée quelconque à une unité combattante et à ceux qui peuvent justiÿer avoir déserté les rangs allemands. L'article 10 de la loi de 1920 précise que : *« Le droit de la médaille est également acquis aux militaires qui ont été tués à l'ennemi ou qui sont morts des suites de blessure de guerre (…) et à ceux qui sont morts de maladies ou blessures contractées en service ».*

Les ÿches militaires indiquent parfois un **« secours immédiat »**, il s'agit d'une somme d'argent attribuée soit à l'épouse, soit à la personne ayant la charge de l'orphelin, soit à défaut à un des ascendants au premier degré. Cela concernait les militaires tués à l'ennemi ou décédés en activité des suites de blessures de guerre, d'accidents ou de maladie. Le secours immédiat (ponctuel) ne doit pas être confondu avec la rente ou pension de guerre (récurrente) attribuées aux veuves ou orphelins.
Par exemple, en 1916 la mère du Poilu Jules BERTHOLET (n° 15), et en 1918 le père du Poilu Michel Pierre CHEVALLIER (n° 20), ont reçu 150 francs chacun, ce qui représente la modeste somme de 386 euros, en pouvoir d'achat équivalent de nos jours. (Source Insee).

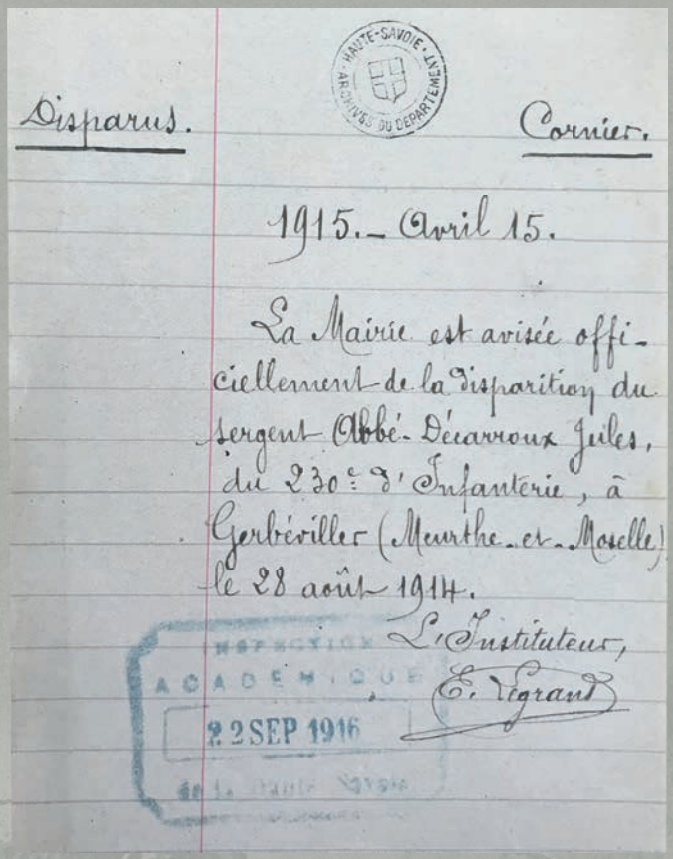

Disparus. Cornier.

1915. – Avril 15.

La Mairie est avisée officiellement de la disparition du sergent Abbé-Décarroux Jules, du 230e d'Infanterie, à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle) le 28 août 1914.

L'Instituteur,
E. Vigrant

INSPECTION ACADÉMIQUE
22 SEP 1916

Illustration n° 1 :
Fiche de l'instituteur

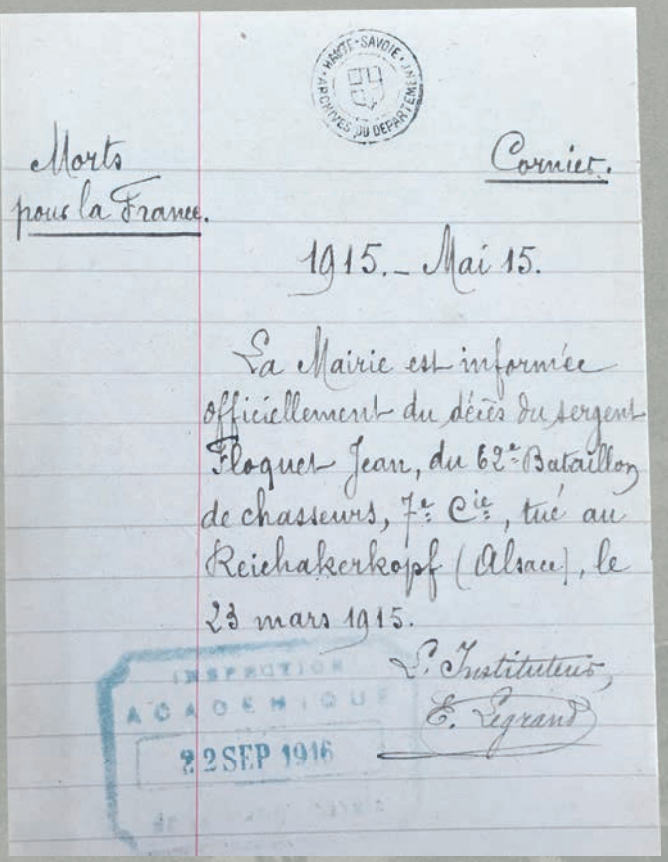

Morts pour la France. Cornier.

1915. – Mai 15.

La Mairie est informée officiellement du décès du sergent Floquet Jean, du 62e Bataillon de chasseurs, 7e Cie, tué au Reichakerkopf (Alsace), le 23 mars 1915.

L'Instituteur,
E. Vigrant

INSPECTION ACADÉMIQUE
22 SEP 1916

Illustration n° 3 :
Fiche de l'instituteur

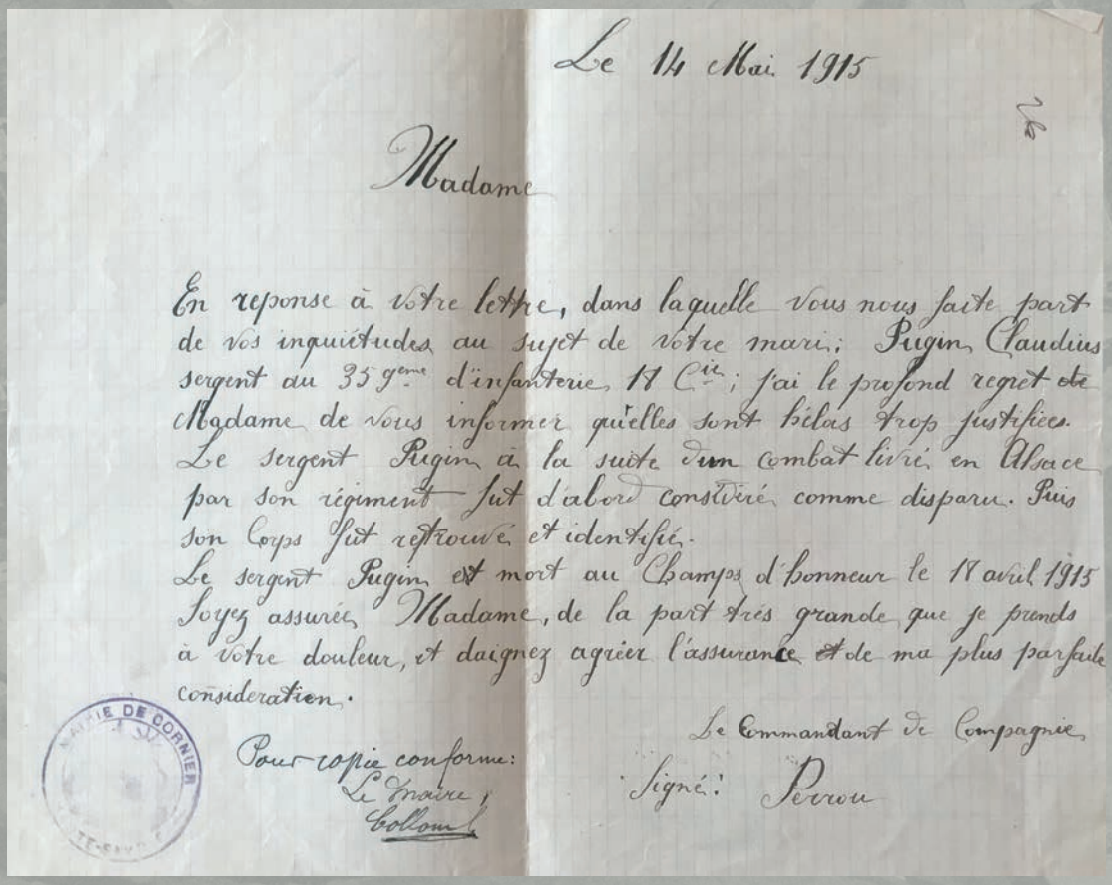

Le 14 Mai 1915

Madame

En réponse à votre lettre, dans laquelle vous nous faite part de vos inquiétudes au sujet de votre mari : Pugin Claudius sergent au 35 gème d'infanterie, 11 Cie ; j'ai le profond regret de Madame de vous informer qu'elles sont hélas trop justifiées.
Le sergent Pugin à la suite d'un combat livré en Alsace par son régiment fut d'abord considéré comme disparu. Puis son Corps fut retrouvé et identifié.
Le sergent Pugin est mort au Champs d'honneur le 17 avril 1915
Soyez assurée Madame, de la part très grande que je prends à votre douleur, et daignez agréer l'assurance de ma plus parfaite consideration.

Le Commandant de Compagnie
Signé : Perrou

Pour copie conforme :
Le Maire,
Bollon

MAIRIE DE CORNIER

Illustration n° 4-1 : Lettre de l'autorité militaire à l'épouse de Pierre Claudius PUGIN
en date du 14 mai 1915

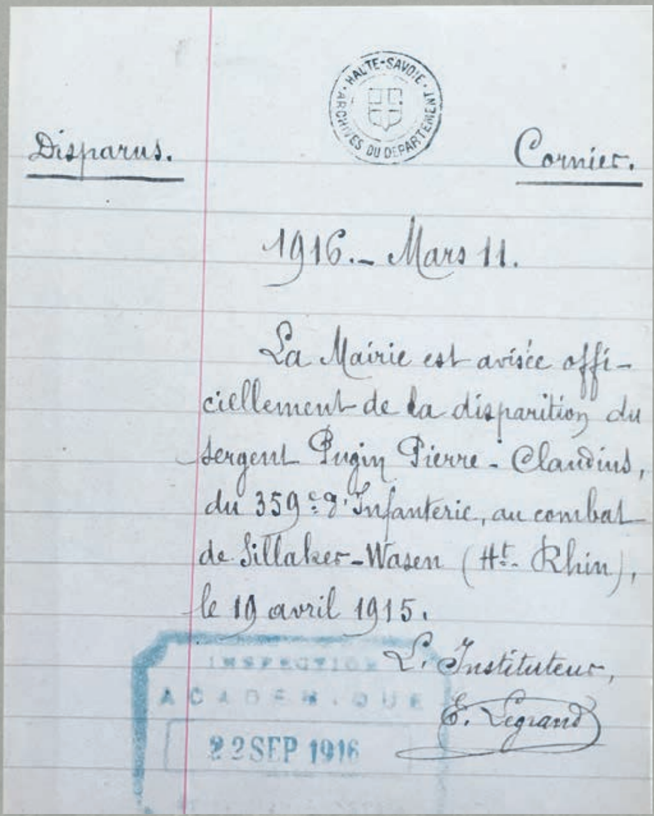
HAUTE-SAVOIE ARCHIVES DU DÉPARTEMENT

Disparus.

Cornier.

1916. – Mars 11.

La Mairie est avisée officiellement de la disparition du sergent Pugin Pierre-Claudius, du 359e R. Infanterie, au combat de Sillaker-Wasen (Ht Rhin), le 19 avril 1915.

L'Instituteur,

E. Legrand

INSPECTION ACADÉMIQUE 22 SEP 1916

Illustration n° 4-2 : Fiche de l'instituteur

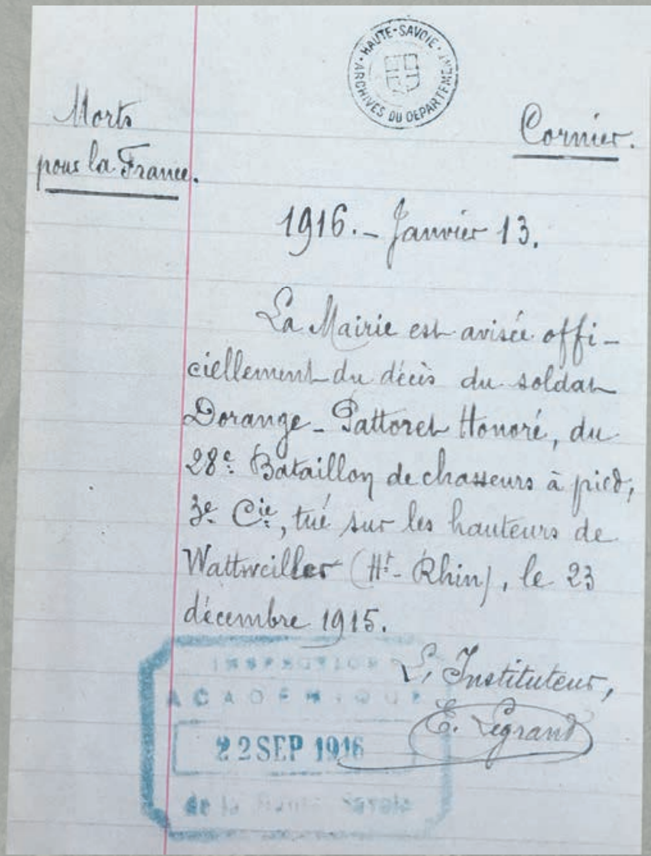
HAUTE-SAVOIE ARCHIVES DU DÉPARTEMENT

Morts pour la France.

Cornier.

1916. – Janvier 13.

La Mairie est avisée officiellement du décès du soldat Dorange-Pattoret Honoré, du 28e Bataillon de chasseurs à pied, 3e Cie, tué sur les hauteurs de Wattweiller (Ht Rhin), le 23 décembre 1915.

L'Instituteur,

E. Legrand

INSPECTION ACADÉMIQUE 22 SEP 1916 de la Haute-Savoie

Illustration n° 9-1 : Fiche de l'instituteur

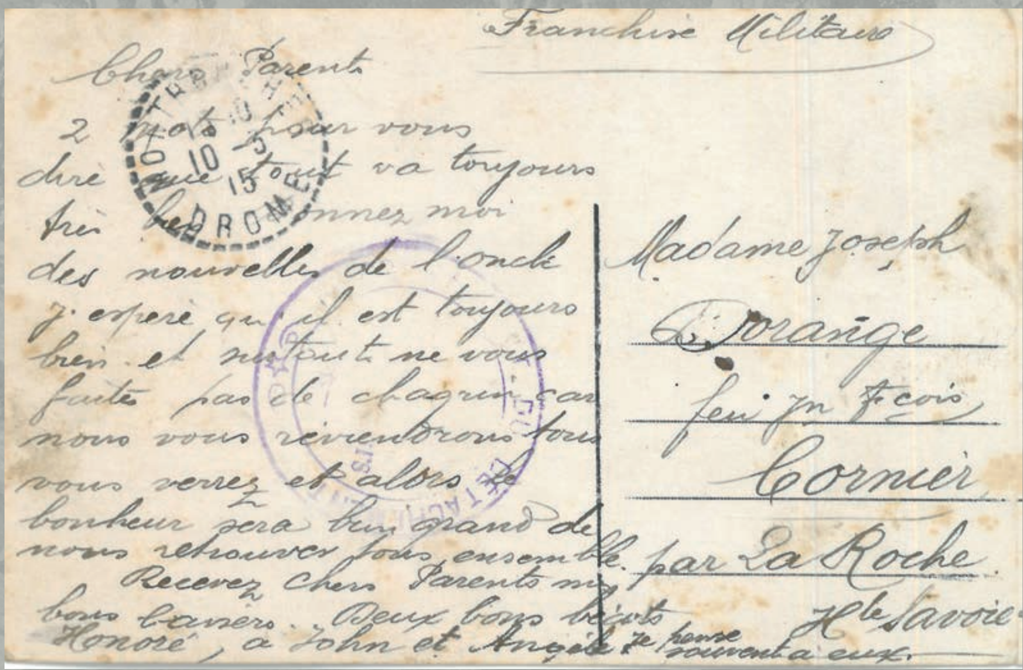
Franchise Militaire

Chers Parent.

2 mots pour vous dire que tout va toujours bien. Donnez moi des nouvelles de l'oncle j'espère qu'il est toujours bien et surtout ne vous faite pas de chagrin car nous vous reviendrons tous vous verrez et alors le bonheur sera bien grand de nous retrouver tous ensemble.

Recevez Chers Parents mes bons baisers. Deux bons bécots Honoré, a John et Angèle je pense souvent a eux.

Madame Joseph Dorange feu Jn Fçois Cornier par La Roche Hte Savoie

Illustration n° 9-2 : Verso de la carte postale adressée par Honoré DORANGE-PATTORET (Poilu n° 9) à ses parents - postée le 10 mars 1915

ILLUSTRATIONS

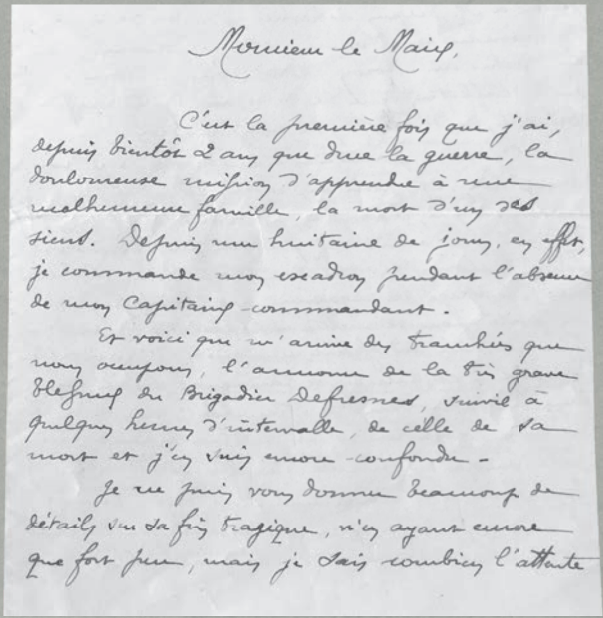

Monsieur le Maire,

C'est la première fois que j'ai, depuis bientôt 2 ans que dure la guerre, la douloureuse mission d'apprendre à une malheureuse famille, la mort d'un des siens. Depuis une huitaine de jours, en effet, je commande mon escadron pendant l'absence de mon Capitaine-commandant.

Et voici que m'arrive des tranchées que nous occupons, l'annonce de la très grave blessure du Brigadier Defresnes, suivie à quelques heures d'intervalle, de celle de sa mort et j'en suis encore confondu.

Je ne puis vous donner beaucoup de détails sur sa fin tragique, n'en ayant encore que fort peu, mais je sais combien l'attente

Illustrations n° 12-1, n° 12-2 & n° 12-3 :
Pages 1, 2 & 3 de la lettre du Commandant de François Valentin Défrênes annonçant son décès au Maire de Cornier

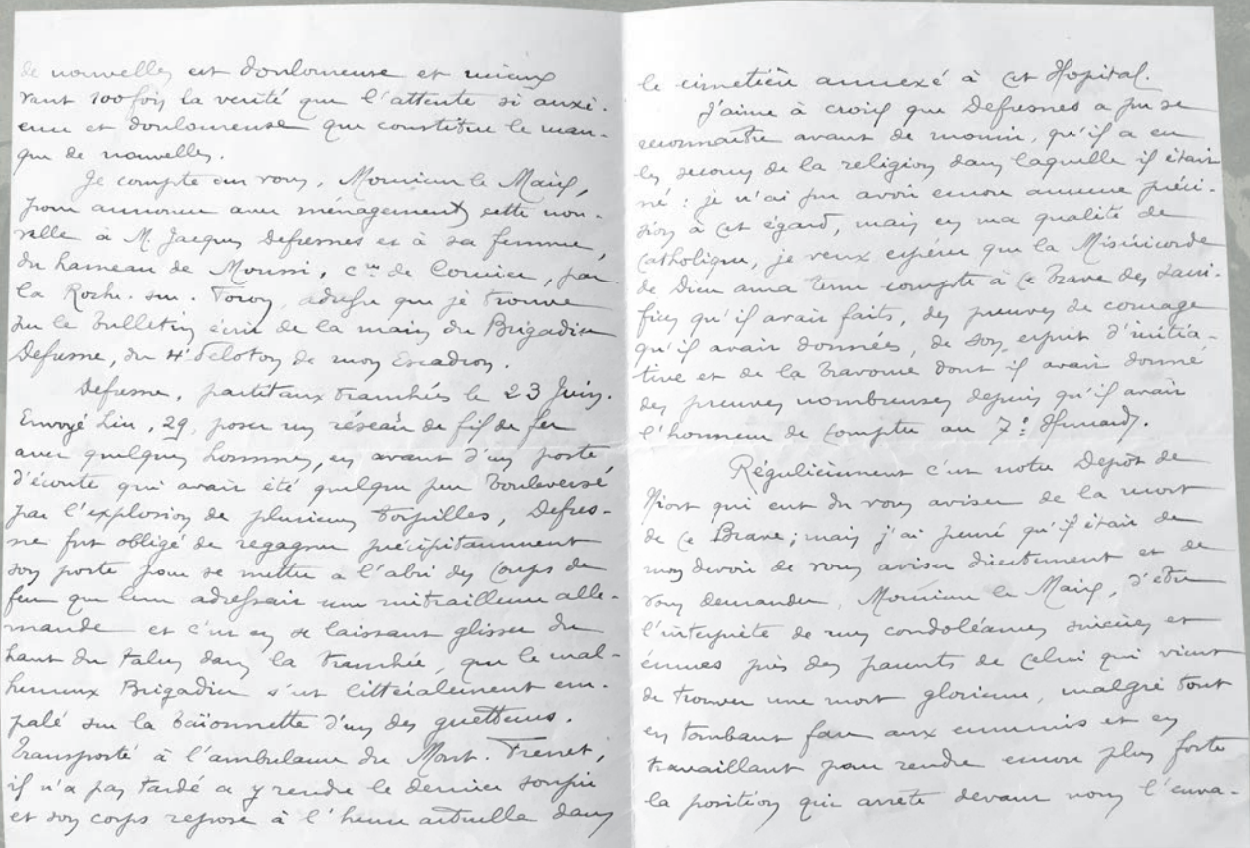

de nouvelles est douloureuse et mieux vaut 100 fois la vérité que l'attente si anxieuse et douloureuse qui constitue le manque de nouvelles.

Je compte sur vous, Monsieur le Maire, pour annoncer avec ménagements cette nouvelle à M. Jacques Defresnes et à sa femme, du hameau de Moussi, Cne de Cornier, par La Roche-sur-Foron, adresse que je trouve sur le bulletin écrit de la main du Brigadier Defresne, du 4e Peloton de mon Escadron.

Defresne, parti aux tranchées le 23 Juin, envoyé hier, 29, poser un réseau de fil de fer avec quelques hommes, en avant d'un poste d'écoute qui avait été quelque peu bouleversé par l'explosion de plusieurs torpilles, Defresne fut obligé de regagner précipitamment son poste pour se mettre à l'abri des coups de feu que lui adressait une mitrailleuse allemande et c'est en se laissant glisser du haut du talus dans la tranchée, que le malheureux Brigadier s'est littéralement empalé sur la baïonnette d'un des guetteurs. Transporté à l'ambulance du Mont-Frenet, il n'a pas tardé à y rendre le dernier soupir et son corps repose à l'heure actuelle dans

le cimetière annexé à cet Hôpital.

J'aime à croire que Defresnes a pu se reconnaître avant de mourir, qu'il a eu les secours de la religion dans laquelle il était né : je n'ai pu avoir encore aucune précision à cet égard, mais en ma qualité de catholique, je veux espérer que la Miséricorde de Dieu aura tenu compte à ce brave des sacrifices qu'il avait faits, des preuves de courage qu'il avait données, de son esprit d'initiative et de la bravoure dont il avait donné des preuves nombreuses depuis qu'il avait l'honneur de compter au 7e Hussards.

Régulièrement c'est notre Dépôt de Niort qui est à vous aviser de la mort de ce Brave ; mais j'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous aviser directement et de vous demander, Monsieur le Maire, d'être l'interprète de mes condoléances sincères et émues près des parents de celui qui vient de trouver une mort glorieuse, malgré tout en tombant face aux ennemis et en travaillant pour rendre encore plus forte la position qui arrête devant nous l'enva-

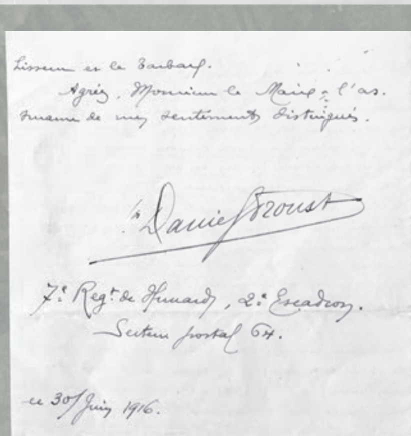

hisseur et le barbare.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Daniel Proust

7e Regt de Hussards, 2e Escadron.
Secteur postal 64.

le 30 Juin 1916.

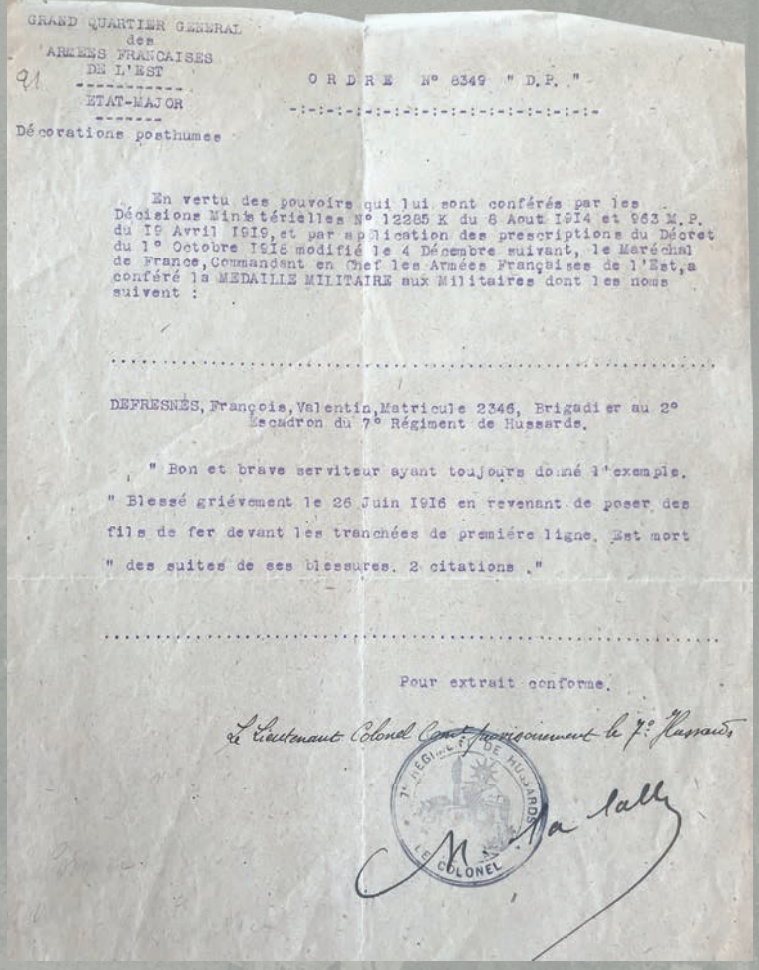

GRAND QUARTIER GENERAL
des
ARMEES FRANCAISES
DE L'EST

ETAT-MAJOR

ORDRE N° 8349 " D.P. "

Décorations posthumes

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les Décisions Ministérielles N° 12285 K du 6 Août 1914 et 963 M.P. du 19 Avril 1919, et par application des prescriptions du Décret du 1° Octobre 1916 modifié le 4 Décembre suivant, le Maréchal de France, Commandant en Chef les Armées Françaises de l'Est, a conféré la MEDAILLE MILITAIRE aux Militaires dont les noms suivent :

.....

DEFRESNES, François, Valentin, Matricule 2346, Brigadier au 2e Escadron du 7e Régiment de Hussards.

" Bon et brave serviteur ayant toujours donné l'exemple. " Blessé grièvement le 26 Juin 1916 en revenant de poser des fils de fer devant les tranchées de première ligne. Est mort " des suites de ses blessures. 2 citations ."

.....

Pour extrait conforme.

Le Lieutenant Colonel Commandant provisoirement le 7e Hussards

7e REGIMENT DE HUSSARDS
LE COLONEL

Illustration n° 12-4 : Citation décernée au Sergent Défrênes

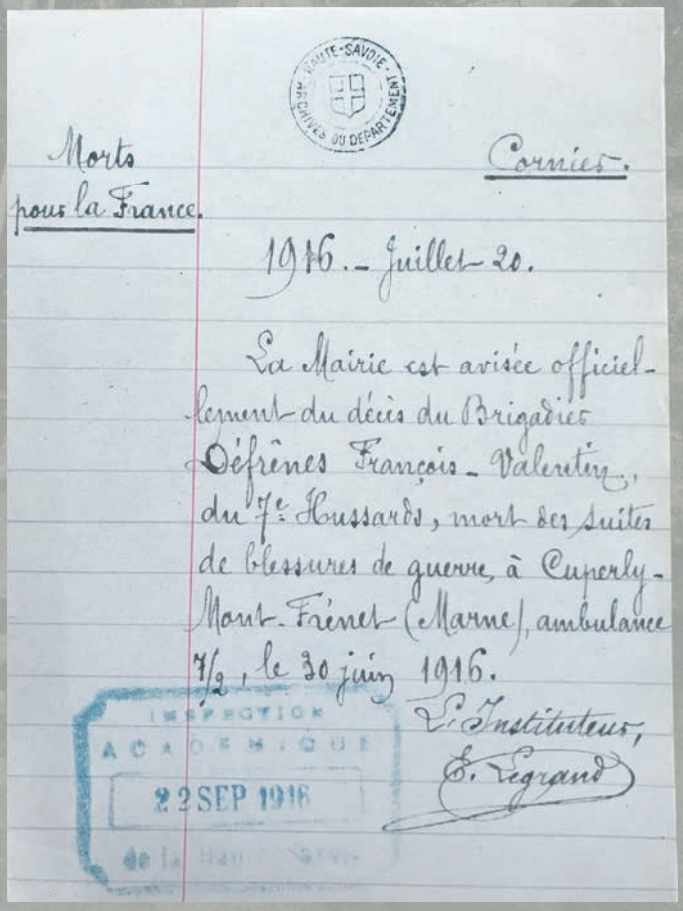

HAUTE-SAVOIE
ARCHIVES DU DEPARTEMENT

Morts pour la France.

Cornier.

1916. - Juillet - 20.

La Mairie est avisée officiellement du décès du Brigadier Défrênes François - Valentin, du 7e Hussards, mort des suites de blessures de guerre, à Cuperly-Mont-Frênet (Marne), ambulance 7/2, le 30 juin 1916.

L'Instituteur,
E. Legrand

INSPECTION ACADEMIQUE
22 SEP 1916
de la Haute-Savoie

Illustration 12-5 : Fiche de l'instituteur

Illustration n° 14-1 : Photo de groupe au régiment - François Batardon (5ème - rang du haut)

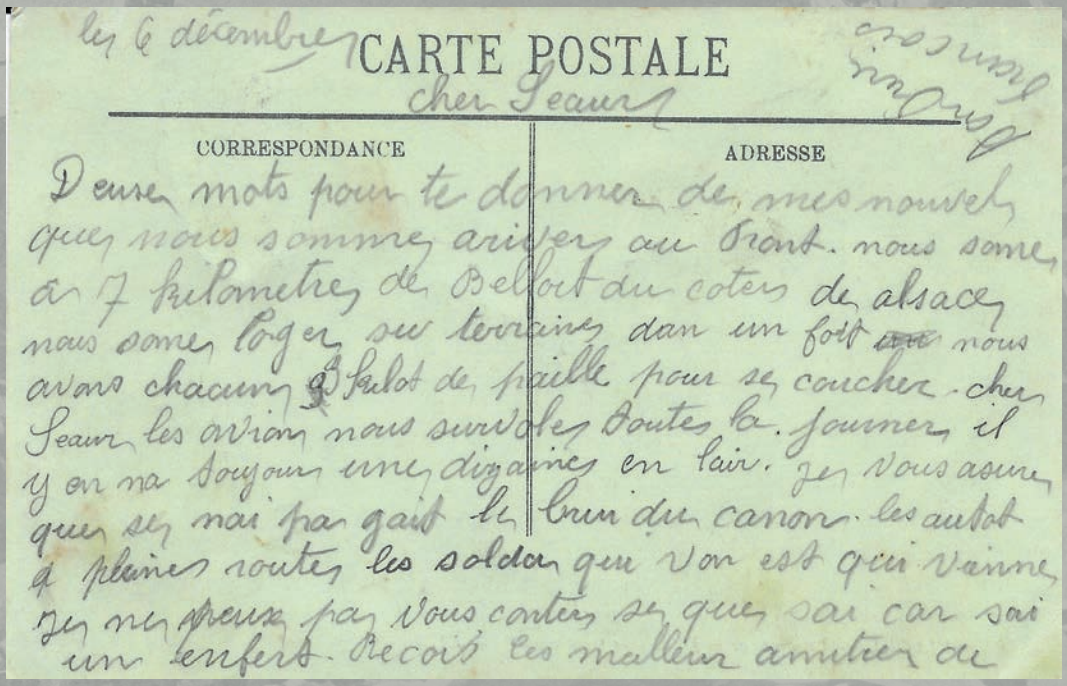

le 6 décembre

CARTE POSTALE

cher Seaur

CORRESPONDANCE

ADRESSE

Deux mots pour te donner de mes nouvel
que nous sommes arriver au front. nous some
a 7 kilometres de Belfort du coter de alsace
nous some loger sur terrain dan un fort nous
avons chacun 9 kilot de paille pour se coucher. cher
Seaur les avion nous survole toute la journer il
y en a toujours une dizaine en lair. Je vous asure
que ce nai pas gait le bruit du canon. les autot
a plaines routes les soldat qui Von est qui vienne
Je ne peux pas vous conter se que sai car sai
un enfert. Recoi les meilleur amitier de

Illustrations n° 14-2 & n° 14-3 : Verso carte du 6 décembre 1915, adressée par François Batardon à sa sœur Claudine Batardon épouse Brasier & sa transcription (par la famille)

Le 6 décembre

Chère sœur
Deux mots pour te donner de mes nouvelles. Nous sommes arrivés au Front. Nous sommes à 7 kilomètres de Belfort du côté de l'Alsace. Nous sommes logés sur terrain dans un fort. Nous avons chacun 9 kilos de paille pour se coucher. Chère sœur, les avions nous survolent toute la journée, il y en a toujours une dizaine en l'air. Je vous assure que ce n'est pas gai le bruit du canon, les autos plein les routes, les soldats qui vont et viennent. Je ne peux pas vous conter ce que c'est car c'est un enfer. Reçois les meilleures amitiés de ton frère.
François

Batardon François au 97ème régiment, 33ème compagnie, 9ème bataillon à Belfort

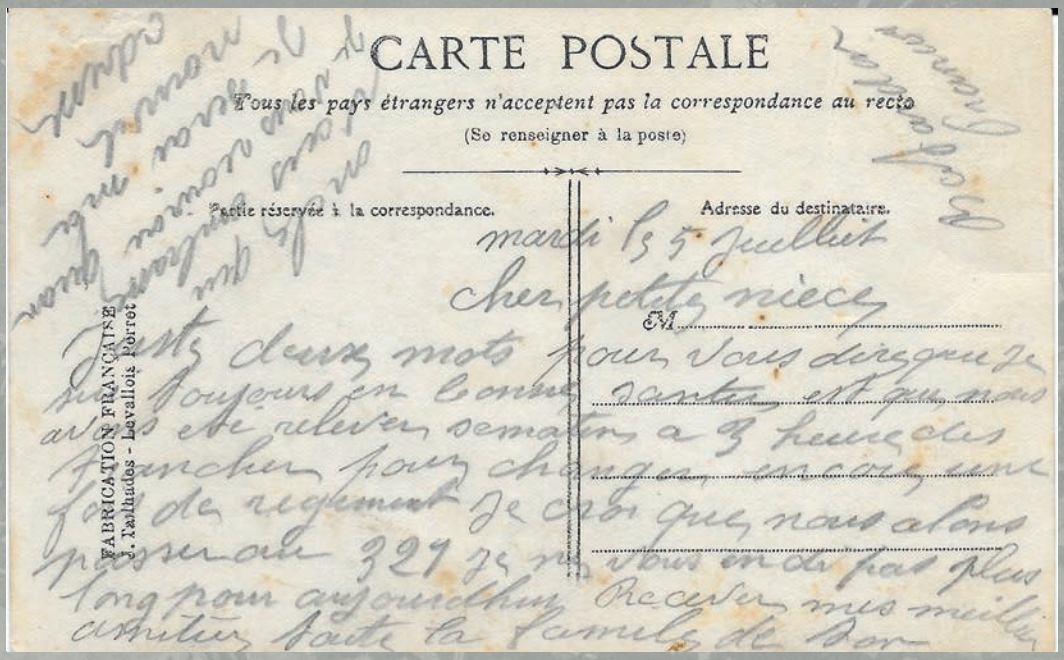
CARTE POSTALE

Tous les pays étrangers n'acceptent pas la correspondance au recto

(Se renseigner à la poste)

Partie réservée à la correspondance.

Adresse du destinataire.

FABRICATION FRANÇAISE
J. Lathuile - Lavallois Perret

mardi le 5 Juillet

Chères petites nièces

Mlle

Juste deux mots pour vous dire que je suis toujours en bonne santé. Et que nous avons été relevés ce matin à 3 heures des tranchées pour changer encore une fois de régiment. Je crois que nous allons passer au 321. Je ne vous en dis pas plus long pour aujourd'hui. Recevez mes meilleures amitiés ainsi que toute la famille. Votre oncle qui vous embrasse. Je vous récrirai quand je saurai ma nouvelle adresse.

Batardon François

Illustrations n° 14-4, n° 14-5 & n° 14-6 : Recto / verso carte du 5 juillet 1916, adressée par François Batardon à ses nièces Germaine et Emma Brasier, ÿlles de Claudine Batardon épouse Brasier & sa transcription (par la famille)

Illustration n° 14-7 : Photo de groupe François Batardon (1er à gauche - rang du bas)

Illustration n° 14- 8 : Photo de groupe François Batardon (3ème - au milieu - rang du bas)

Armée belge.
Service de Santé.
Hôpital de Beveren s/ Yser.
N° 8030.

Le 17 Janvier 1919.

Madame Jules Rosnoblet,
Charcuterie,
rue des Eaux-Vives, 47, Genève (Suisse).

Madame,

En réponse à votre lettre du 27 décembre dernier reçue ce jour, j'ai le regret de vous faire connaître que votre mari, le soldat Rosnoblet Jules, entré à l'hôpital sous ma direction le 13 octobre dernier, atteint de plaie pénétrante du colon descendant, du péritoine de la fosse iliaque gauche, y est décédé le 14 du même mois, à 2 heures.

Ses funérailles ont eu lieu au cimetière militaire de Beveren-sur-Yser le 15 octobre 1918.

Quant à ses objets personnels, vous pouvez les réclamer au Ministère de la guerre, bureau des successions, au Havre, où ils ont été envoyés.

Je regrette vivement de ne pouvoir vous faire donner les renseignements que vous demandez sur les derniers moments de votre mari par l'infirmière qui l'a soigné, cette dernière étant partie en congé sans solde, toutefois je m'efforcerai d'obtenir quelques renseignements que je m'empresserai de vous faire parvenir.

Veuillez agréer, Madame, avec mes bien vives condoléances, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Médecin de régiment de 2e classe, Directeur - Signé : Illisible.

Pour copie conforme :
Le Maire,
Collomb

Illustration n° 24-1 : Lettre du médecin belge à l'épouse de Jules Rosnoblet

Ministère des Pensions.
Préfecture de la Haute Savoie.
Service des sépultures militaires
Lettre d'avis.
Rapatriement
à Annecy le
24 mai à 13 h 30.

République Française.
Annecy, le 18 mai 1922.

Le Préfet de la Haute-Savoie
à Monsieur le Maire, à Cornier,

J'ai l'honneur de vous aviser qu'un cercueil militaire, transféré du front, parviendra par wagon plombé à la gare de la Roche-sur-Foron le 24 mai, à 11 h 07, à destination de votre commune.

Nom du militaire mort pour la France :
Rosnoblet Jules Marie, soldat au 30e R.A.L.

Personne à prévenir d'urgence :
Madame veuve Rosnoblet, 47, rue des Eaux-Vives, à Genève (Suisse).

Prière au maire
Nom du représentant que vous aurez chargé de prendre livraison du cercueil en gare de la Roche :
Dechamboux, garde-champêtre

Distance, en km., de cette gare à votre commune : 4 km.

Recommandations importantes :
1° Le présent avis, tenant lieu d'accusé de réception, est à retourner, à la Préfecture, après en avoir gardé copie.

Illustration n° 24-2 : Lettre du Préfet au Maire concernant le rapatriement à Cornier du corps de Jules Rosnoblet

Illustration n° 26-1 : Tombe (n° 30) de Jean-Pierre Déchamboux dans le cimetière militaire français de Machelen (Belgique)

Illustration n° 26-2 : Photo de famille Jean-Pierre DECHAMBOUX : À sa droite son père, à l'arrière un ouvrier agricole, à sa gauche sa mère, sa sœur Véronique et son ÿls, le petit André. Son frère Claudius est absent de la photo car il était alors prisonnier en Allemagne après avoir été blessé dans les Vosges (cf. poilu n° 35).

ILLUSTRATIONS

27. Poilu FLOQUET Arsène Joseph

Matricule 494
N° de registre AD74 /1R816
Revenu vivant

Arsène Joseph Floquet, soldat à ne pas confondre avec le Poilu n° 13, presque homonyme Joseph-Arsène Floquet, mort pour la France.

Il était fromager à la fruitière de Moussy. C'était le père de Villiam Floquet, résidant à Moussy et de Robert Floquet résident à Scientrier.

Arsène Joseph Floquet, né le 25 octobre 1895 à Arenthon, est incorporé en décembre 1914 au 22ème bataillon de chasseurs à pied, transféré dans divers régiments d'artillerie de montagne et de tirailleurs.

Il est blessé en Champagne le 17 avril 1917 à la main droite, blessure qui fera l'objet d'une citation dans son livret militaire *« Très bon mitrailleur, blessé le 17 avril 1917 en se portant courageusement à l'assaut des lignes ennemies »*.

Cf. illustration n° 27 : ÿche militaire

Cette blessure ne le renverra pas dans son foyer puisqu'il sera ensuite intoxiqué par gaz le 18 août 1918 près de Lassigny (au nord de Compiègne, Oise) et évacué du champ de bataille.

Cf. Contexte historique – Front 15

Il recevra une pension militaire de 10 % au titre de ses séquelles aux poumons et recevra la médaille militaire en juillet 1965.

Robert Floquet, son ÿls, nous a rapporté les mots de son père entendus dans son enfance : *« Dans notre régiment, nous étions trois Français (dont je faisais partie) à la mitrailleuse ; tous les autres étaient marocains. Nous étions tous en costume de tirailleurs marocains (zouave). Pour monter à l'assaut, les tirailleurs marocains passaient en premier ; ils ne devaient pas rebrousser chemin. Nous avions ordre de leur tirer dessus s'ils s'avisaient de reculer. Mais, ils ne reculaient jamais. De toute façon, nous n'aurions pas tiré. »*

Famille : Robert (Scientrier) & Villiam FLOQUET (Moussy)

Sa ferme au Riret

28. Poilu BRASIER François

Matricule 667
N° de registre AD74 /1R726
Fils de Claude Brasier (décédé alors que François n'avait que 2 ans et demi) et de Virginie Dunand.
Né le 29 juin 1880 à Cornier au hameau du Riret, il résidait au Riret où il exerçait la profession de cultivateur.
Marié à Cornier le 2 février 1907 à Mlle Claudine Batardon (sœur du Poilu François Batardon (cf. n° 14).
Fait prisonnier le 28 mai 1918 dans l'Aisne il sera interné en Allemagne avant d'être rapatrié à Lyon le 8 janvier 1919.
Sa carte postale (illustration n° 28-3) mentionne le soldat Abbé-Décarroux (poilu n° 1) premier soldat décédé de Cornier.
Cf. illustrations n° 28-1 à 28-8 : correspondances de guerre
Famille : Grand-Père maternel d'Ephise COLLOMB épouse (René) BRAISSAND (Riret)

---

29. Poilu GÉLY Martin Edouard

Matricule 1258
N° de registre AD15 / 1 R 1673 1907
Né le 1er juin 1887 à Sainte-Anastasie (Cantal), il résidait à Sainte-Anastasie où il exerçait la profession de cultivateur.
Marié à Marie Elisa Déchamboux à Cornier le 10 septembre 1918.
Disparu le 20 octobre 1914, blessé au bras droit et fait prisonnier à Fromelles (Nord), il est interné en Allemagne jusqu'en octobre 1915.
Puis, il est interné à Interlaken, en Suisse d'octobre 1915 à juillet 1918 en vertu de l'intervention de la Croix Rouge (CICR).
De 1916 à 1918 : 67 726 internés (militaires et civils) furent accueillis en Suisse, dont 37 515 Français.
Edouard Gély est rapatrié le 24 juillet 1918.
Cf. illustrations n° 29-1 & 29-2
Famille : Grand-Père de Simone GELY (Riret).

30. Poilu MÉTRAL Cyrille

Matricule 2529
N° de registre AD74 /1R695
Né en 1875 à CORNIER, il résidait à CORNIER au hameau de Moussy où il exerçait la profession de cultivateur.
Famille :
- *Père de Régis MÉTRAL (ancien maire de Cornier) et grand-Père paternel de Josette RIVOLLET née MÉTRAL (Moussy)*
- *et père de Joseph MÉTRAL (ancien maraîcher à Moussy) et grand-père de Brice MÉTRAL (Moussy)*

31. Poilu ROCH François

Matricule 526
N° de registre AD74 /1R817
Cousin germain du poilu (n°9) Honoré DORANGE PATTORET
Fils unique d'Alexis ROCH et Mathilde DORANGE-PATTORET (tante du poilu Honoré DORANGE PATTORET)
Né le 23 décembre 1895 à Cornier au chef-lieu, il résidait à Cornier où il exerçait la profession de cultivateur. Il habitait la ferme qui se trouve à droite de l'actuel restaurant « La Petite Cour ».
Grièvement blessé le 16 juin 1915 à Notre-Dame de Lorette (Pas-de-Calais près d'Arras), cf. Contexte historique – Front 5, enterré vivant par un éclat d'obus, sauvé par un camarade, transféré à l'hôpital militaire de Saint-Malo où il était à l'abri de toutes les misères des tranchées, ainsi qu'il l'écrivait, puis en convalescence à l'hôtel Châteaubriand de Saint-Malo, réquisitionné par l'armée. Il racontait à sa famille que lors de sa convalescence on lui faisait rouler des bandes et découper des pansements.
Cf. illustration n° 31-1 : Carte de Saint-Malo du 9 juillet 1915 à son oncle
Cf. illustration n° 31-2 : Carte de Saint-Malo du 13 juillet 1915 à son oncle
Famille : Il a épousé Angèle Péguet, née 9 mai 1896 (& décédée le 3 janvier 1964). Il est décédé le 17 décembre 1976.
Père de Marie-Thérèse MÉTRAL née ROCH (épouse de Régis – voir ci-dessus) Grand-Père maternel de Josette RIVOLLET née MÉTRAL (Moussy)

32. Poilu DESBIOLLES Joseph Marie

Matricule 480
N° de registre AD74 /1 R 816
Né le 15 mai 1895 à Saint-Sixt, il a résidé à Saint-Sixt puis à Moussy où il exerçait la profession de cultivateur.
Famille de 3 frères :
Le 1er, Auguste décède le 1er mois de la guerre en 1914.
Le 2ème, Jules a été fait prisonnier le 9 septembre 1914, et ne sera libéré qu'en décembre 1918.
Lui Joseph, le 3ème frère, est blessé une première fois le 27 mai 1915 à Metzeral (Alsace) au cuir chevelu par un éclat d'obus. Cf. Contexte historique – Front 6
Puis une seconde fois, le 14 octobre 1917, où il est le seul survivant de sa tranchée à Verdun. L'obus lui in˝ige de lourdes blessures dont il sou° rira toute sa vie : le bras gauche amputé, un dos déformé par le retrait de certaines vertèbres et des éclats d'obus qui ressortiront de temps en temps.
Son héroïsme lui vaudra d'être décoré de la croix de guerre avec palme, de la médaille militaire avec la citation *« Chasseur dévoué et courageux faisant partie du peloton de prisonniers chargés d'aménager un terrain d'attaque à travailler à ces tâches diÿ ciles et périlleuses pendant près d'un mois sous un bombardement incessant. A été grièvement blessé le 14 octobre 1917 dans l'accomplissement de son devoir. Une blessure antérieure. »*
Il est fait chevalier puis o¸ cier de la légion d'honneur (source René Desbiolles son petit ÿls).

---

33. Poilu CONSTANTIN Louis Marie

Matricule 645
N° de registre AD74 /1R678
Fils de Basile Constantin et de Julie Sage.
Né le 30 mars 1873 à Cornier, il résidait à Cornier où il exerçait la profession de cultivateur.
Il est marié à Marie Rosnoblet et a eu une ÿlle unique : Camélia.
Il est appelé pour son service militaire de novembre 1894 jusqu'en septembre 1897. Il e° ectue deux exercices de rappel d'un mois chacun en 1900 et 1903.
Il est rappelé le 1er août 1914 dans le régiment du train (transport, logistique) et est démobilisé le 27 décembre 1918.
Tout cumulé, il aura passé plus de 7 ans sous les drapeaux !
Cf. illustration n °33-1 : récit familial
Cf. illustration n °33-2 : Carte du 13/06/1915 à son épouse
Cf. illustration n °33-3 -4 : Cartes du 7/06/1915 et 24/09/1915
Famille : C'est l'arrière-grand-père de Laurent AEGERTER (Moussy)

34. Poilu ROSNOBLET Cyrille Justin

Matricule 595
N° de registre AD74 /1R769
Né le 16 janvier 1887, il résidait à Cornier où il exerçait la profession d'horloger.
Il e° ectue son service militaire d'octobre 1908 à septembre 1910 au 4ème Régiment de Dragons.
Il est mobilisé le 3 août 1914 et arrive au front le 5 août 1914 au 9ème Régiment de Hussards.
Titulaire de la « médaille de la victoire ».
Il a obtenu un certiÿcat de bonne conduite le 25 septembre 1916 aux termes duquel il a été précisé : *« A tenu une bonne conduite pendant le temps qu'il est resté sous les drapeaux, et qu'il y a constamment servi avec honneur et fidélité »*
« Détaché à la maison » en octobre 1915, probablement dans le cadre de la loi Dalbiez (cf. § mobilisation à l'arrière – Partie Historique). Ayant une petite entreprise d'horlogerie et de décolletage, il avait acheté un tour spécial pour fabriquer de petits obus qu'il fournissait à l'armée. (Mémoire familiale)
Famille : Grand-père de Joëlle et Marie-Claire ROSNOBLET à la Madeleine.
Cf. illustration n° 34-1 : Certiÿcat de bonne conduite
Cf. illustration n° 34-2 : Photo de groupe
Cf. illustrations n° 34-3 & 34-4 : Carte de bonne année adressée à sa belle-mère le 26/12/1914

---

35. Poilu DÉCHAMBOUX Claudius François

Matricule 616
N° de registre AD74 /1R769
Fils de François André DÉCHAMBOUX et de Marie Céleste ROSNOBLET.
Né le 14 avril 1887, il résidait à Cornier au hameau du Marais où il exerçait la profession de cultivateur.
Il est mobilisé dès le 1er août 1914.
Il est blessé d'une balle à l'épaule le 30 août 1914 à Saint Dié (Vosges).
Il est déclaré disparu le 3 juillet 1916 ainsi qu'en atteste la ÿche de l'instituteur.
En réalité, blessé dans les Vosges, il a été fait prisonnier et ne sera rapatrié que le 17 janvier 1919.
Frère de Déchamboux Jean Pierre (poilu n° 26)
Cf. illustration n° 35 : Toile de la ferme familiale au Marais
Cf. Contexte historique – Front 6
Famille : Grand-oncle de Jean Déchamboux (Marais)

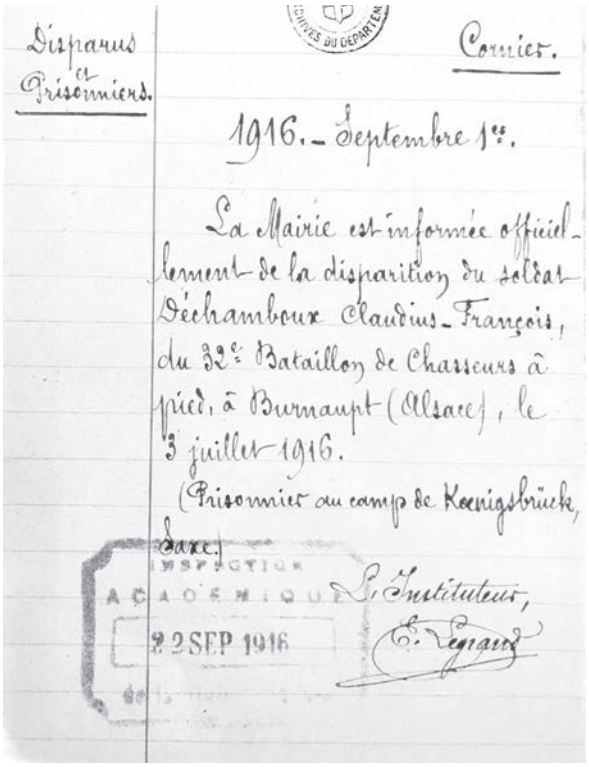
Disparus et Prisonniers.

Cornier.

1916. – Septembre 1er.

La Mairie est informée officiellement de la disparition du soldat Déchamboux Claudius-François, du 32e Bataillon de Chasseurs à pied, à Burnaupt (Alsace), le 3 juillet 1916.
(Prisonnier au camp de Koenigsbrück, Saxe.)

INSPECTION ACADÉMIQUE
22 SEP 1916

L'Instituteur,
E. Legrand

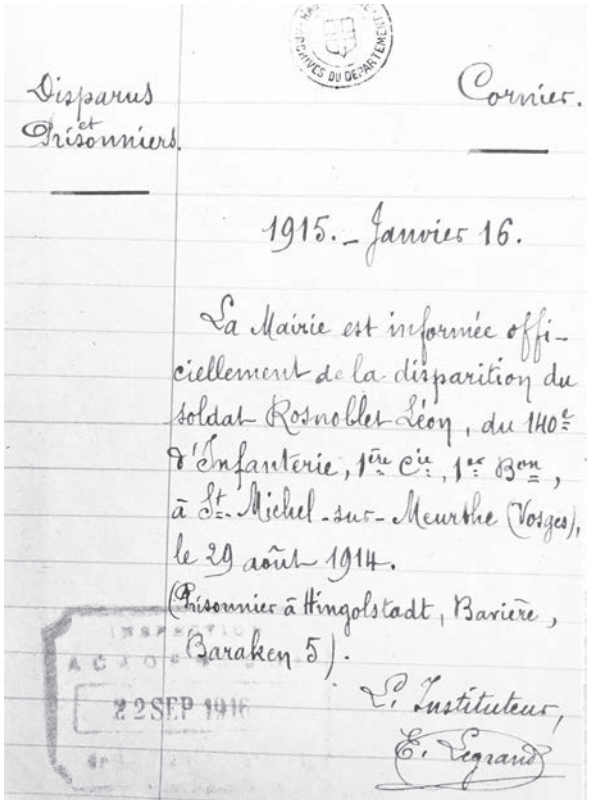

Disparus et Prisonniers. — Cornier.

1915. – Janvier 16.

La Mairie est informée officiellement de la disparition du soldat Rosnoblet Léon, du 140e d'Infanterie, 1re Cie, 1er Bon, à St-Michel-sur-Meurthe (Vosges), le 29 août 1914.
(Prisonnier à Hingolstadt, Bavière, Baraken 5).

22 SEP 1916

L'Instituteur,
E. Legrand

36. Poilu ROSNOBLET Léon

Matricule 1603
N° de registre AD74 /1R789
Fils de Ferdinand Rosnoblet et de Marie Josephte Mermillod,
Né le 25 janvier 1890, il résidait à Cornier où il exerçait la profession d'horloger.
Il e° ectue son service militaire, comme clairon, d'octobre 1911 à octobre 1913.
Il est rappelé le 4 août 1914 au 140ème régiment d'infanterie.
Il est fait prisonnier le 29 août 1914 à Saint-Michel sur Meurthe (Vosges) avant d'être rapatrié le 20 décembre 1918. Il ne sera démobilisé que le 1er avril 1919.
Il se marie à Cornier le 6 septembre 1926 à Mlle Gabrielle Hélène Rosnoblet (ÿlle de Jules Marie Rosnoblet mort au Champ d'honneur et de Marie-Louise Rosnoblet charcutière à Annemasse) en présence de Justin Rosnoblet (industriel domicilié à Cornier), témoin (probablement le Poilu n° 34).
Il est décédé à Cornier le 13 avril 1978 à l'âge de 88 ans, en son domicile au hameau de La Madeleine.
Cf. Contexte historique – Front 1

37. Poilu COLLOMB Joseph Marius

Matricule 1870
N° de registre AD74 /1R813
Fils de Ferdinand Collomb et de Marie Elise Brasier.
Né le 6 mai 1894 à Cornier au hameau de La Madeleine, il résidait à Genève où il exerçait la profession de boucher.
Incorporé le 8 septembre 1914, puis réformé temporairement le 20 mars 1915 pour « obscurité du côté gauche », il est rappelé le 29 septembre 1915.
Il est déclaré disparu le 4 septembre 1916 car fait prisonnier à Barleux (Somme) et interné en Allemagne. Il est rapatrié le 11 décembre 1918.
Il obtient une pension d'invalidité de 40 % en 1919 pour « bacillose pulmonaire bilatérale ».
Il décède en 1920.
Cf. Contexte historique – Front 9

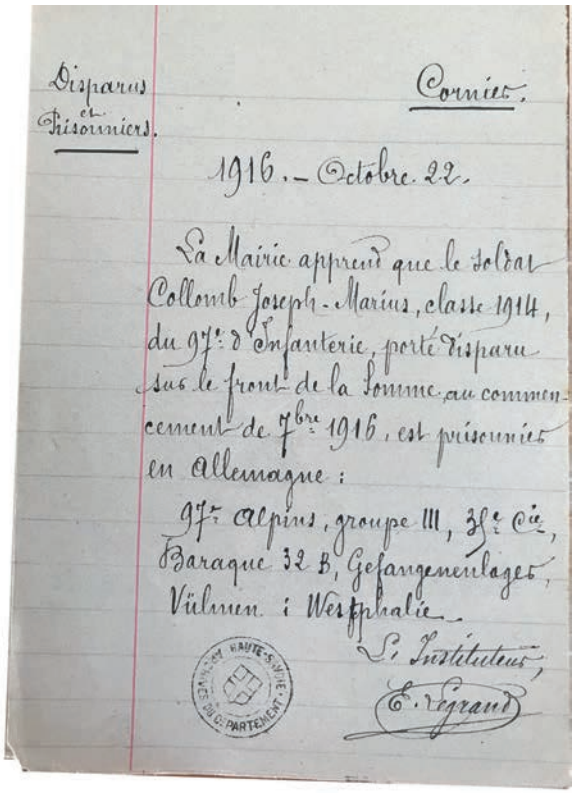

Disparus et Prisonniers. — Cornier.

1916. – Octobre 22.

La Mairie apprend que le soldat Collomb Joseph-Marius, classe 1914, du 97e d'Infanterie, porté disparu sur le front de la Somme au commencement de 7bre 1916, est prisonnier en Allemagne :
97e Alpins, groupe III, 3e Cie, Baraque 32 B, Gefangenenlager, Vülmen i Westphalie.

L'Instituteur,
E. Legrand

Illustration n° 27 : Citation extraite de la ÿche militaire d'Arsène Joseph Floquet

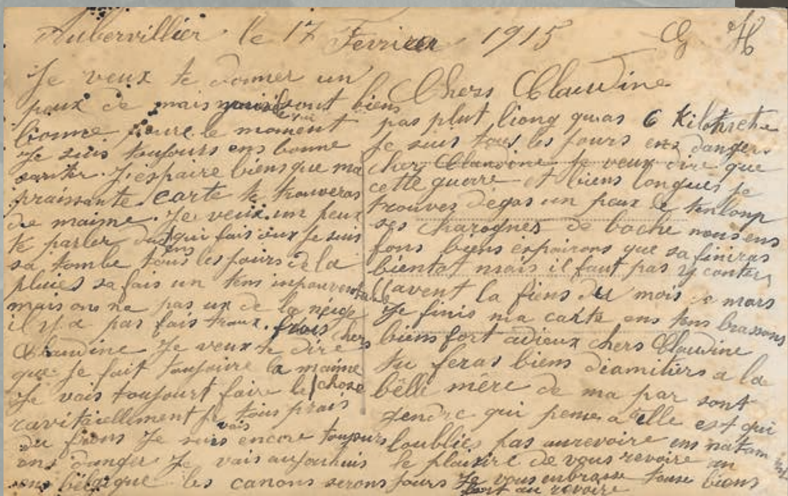

Illustrations n° 28-1, n° 28-2 & n° 28-3 : Carte postale de François Brasier à sa femme Claudine et sa transcription (par la famille)

Chère Claudine,

Je veux te donner un peu de mes nouvelles qui sont bien bonnes pour le moment. Je suis toujours en bonne santé. J'espère bien que ma présente carte te trouvera de même. Je veux un peu te parler du temps qu'il fait où je suis. Ça tombe tous les jours de la pluie. Ça fait un temps épouvantable. Mais on n'a pas eu de la neige. Il n'a pas fait trop frais. Chère Claudine, je veux te dire que je fais toujours la même chose. Je vais toujours faire le ravitaillement. Je vais tout près du front. Je suis encore toujours en danger. Je vais aujourd'hui en Belgique. Les canons ne seront pas plus loin qu'à 6 kilomètres. Je suis tous les jours en danger. Chère Claudine, je veux dire que cette guerre est bien longue. Je trouve déjà un peu le temps long. Ces charognes de boches nous en font bien. Espérons que ça finira bientôt, mais il ne faut pas y compter avant la fin du mois de mars. Je finis ma carte en t'embrassant bien fort chère Claudine. Tu feras bien des amitiés à la belle-mère de ma part. Son gendre qui pense à elle et qui l'oublie pas. Au revoir en attendant le plaisir de vous revoir un jour. Je vous embrasse tous bien fort. Au revoir.

Sur le champ de bataille le jour du 26 et 27 août. Pendant ces deux jours de bataille, le 230è a perdu 1200 hommes, que morts ou blessés. C'est sur ce terrain là que Jules Décaroux a été blessé grièvement et ramassé par les boches ; et aussi le docteur de La Roche, Lonpré, qui a été tué en faisant un pansement au lieutenant-colonel. On a vu la tombe au docteur Lonpré. On versait tous des larmes en voyant ce champ de bataille. Il y en a plus de 5000 enterrés, que boches ou français. La ville de Gerbéviller est deux fois plus grande qu'Annecy et l'on n'y voit pas une maison qui puisse être habitée. C'est une ruine. Je termine ma lettre en t'embrassant bien fort. Reçois de ton cher mari mes plus douces et sincères amitiés. Prends bien soin de cette carte.

B. François

Illustrations n° 28-4, n° 28-5 & n° 28-6 : Carte postale de François Brasier au sujet du champ de bataille de Gerbéviller (Lorraine) et sa transcription (par la famille) – Il mentionne le soldat Abbé-Décarroux (poilu n° 1) premier soldat décédé de Cornier.

Carte n°10 : Souvenir de la campagne 1914-1915

Mercredi, le 24 mars 1915

Ma bien chère Emma,
Je te remercie de ta charmante lettre que j'ai reçue. Tu me dis que tu languis de me revoir et moi aussi ma chère petite j'ai déjà bien versé des larmes en attendant ce beau jour de pouvoir aller t'embrasser, ta sœur et ta maman aussi. Enÿn, espérons que ce jour sera bientôt ma bien chère ÿlle. Germaine me dit que tu va commencer l'école à Pâques. Cela me fait plaisir. Je compte ma charmante ÿlle que tu ne te feras pas tirer par l'oreille pour y aller et que tu sois bien gentille avec ta sœur et que tu obéiras bien à la maîtresse. Voilà ma chère Emma où ton cher papa se trouve en ce moment. Je suis dans une forêt. Adieu ma chère petite. Reçois de ton cher papa mes plus douces et plus tendres caresses. Ton papa qui pense à vous trois et languis de vous revoir. Adieu ma chère femme.

Brasier François

Illustrations n° 28-7 & n° 28-8 : Correspondance entre François Brasier et sa ÿlle Emma. Transcription par la famille

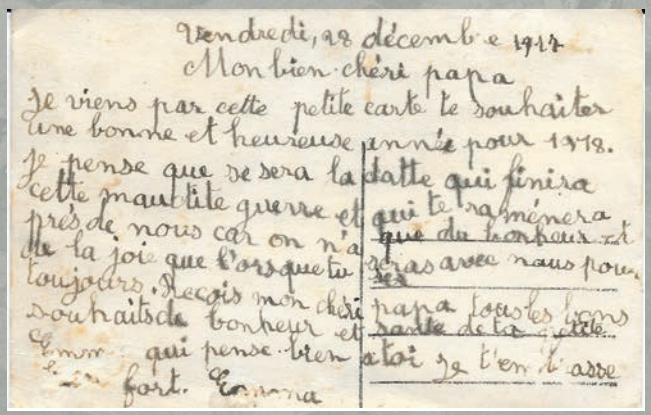

Carte de vœux n°23 : bonne année – Destinataire : François Brasier

Vendredi, 28 décembre 1917

Mon bien chéri papa
Je viens par cette petite carte te souhaiter une bonne et heureuse année pour 1918. Je pense que ce sera la date qui ÿnira cette maudite guerre et qui te ramènera près de nous car on n'a que du bonheur et de la joie que lorsque tu seras avec nous pour toujours. Reçois mon chéri papa tous les bons souhaits de bonheur et santé de ta petite Emma qui pense bien à toi. Je t'embrasse bien fort.

Emma

Illustration n° 29-1 : Martin Edouard Gely - Photo du camp de prisonnier n° 3 en Allemagne à Munster Westphalie

Illustration n° 29-2 : Photo humoristique du couple Gely avec Elisa dans l'uniforme de réserviste de Martin Edouard

St Malo le 9 juillet 1915

CARTE POSTALE

Cher Oncle

CORRESPONDANCE ADRESSE

Je vous écris deux mots pour vous donner de
mes nouvelles car voila déjà 3 semaines que je suis
blessé mais je pense que ca ne sera pas grave j'ai eu
l'épaule gauche cassée et la poitrine toute contusionnée car j'ai
été enterré par un obus. car je vous assure que ca ne faisait pas
joli. je suis assez bien soigné un bon lit. on peut sortir tous
les jours se promener sur le bord de la mer. enfin ça va mieux que
sous les balles et les obus. j'ai été blessé du côté d'Arras à Notre
dame de Lorette. car je n'y ai pas resté longtemps que
deux jours dans les tranchées on nous a fait attaqué
d'abord en arrivant. car quand il faut sortir des tranchées
pour aller sur les boches ça ne va pas tout seul. Mais j'espère
que j'en aurai pour un bon moment avant d'y retourner.
et il faudrait bientôt que ça finisse car tout le monde en a assez
je pense que ma carte vous trouvera en bonne santé. Votre neveu
qui vous embrasse bien fort François Roch à l'hôpital Complémentaire
N° 98 hotel Chateaubriand à St Malo. (Ille et Vilaine)

St Malo le 13 juillet 1915

Je pense que vous avez reçu la carte que je vous ai envoyé il y a quelque jour pour moi que j'ai été au front.

Cher Oncle

CARTE POSTALE

CORRESPONDANCE ADRESSE

C'est avec un peu de surprise que je viens
d'apprendre que vous êtes malade mais je pense que ca
ne sera pas grave. quand à moi ca va un peu mieux
j'ai eu l'épaule gauche cassée mais ce qui me faisait
le plus souffrir c'est que j'avais la poitrine toute
contusionnée. je suis assez bien soigné et on peut sortir
tous les jours de 1h à 5h. je vais me promener sur le
bord de la mer. car c'est assez beau à voir. On ne boit
pas de vin que du cidre car c'est le pays enfin
je suis mieux que sous les balles et les obus car ca ne
fait pas bon y être. je n'y ai pas resté longtemps que deux
jours dans les tranchées. mais c'est assez car quand il faut sortir
de la tranchée pour aller à la bayonnette sur les boches ce
n'est pas gai. Enfin il faut espéré que cette boucherie
finira bientôt car tout le monde en a assez. Moi j'étais
à Notre Dame de Lorette. au ravin de Buval. Il faut espérer
que l'on se reverra tous en bonne santé en attendant ce jour
si désiré je vous embrasse bien fort. François Roch

Illustration n° 31-1, n° 31-2 & n° 31-3 : François Roch - cartes de Saint-Malo, en date des 9 & 13 juillet 1915, adressées à son oncle (au sujet de sa blessure)

Poilus CONSTANTIN Louis & MÉTRAL Edmond :

Mémoire de la famille AEGETER (Moussy)

1913 : On transporte Basile Constantin, 78 ans, sur une chaise pour lui montrer l'eau captée 500 mètres en amont et qui arrive sur le site de la future ferme. Il décédera quelques mois plus tard. Il est né en 1835, aux Cornuts à Pers-Jussy, et a été fermier toute sa vie à l'actuelle ferme « Desbiolles » à Moussy. Il a épousé Julie Sage de Thorens avec laquelle il a eu sept enfants : deux enfants morts en bas âge, quatre ÿlles et un garçon, **louis, notre arrière-grand-père né en 1872**.

Août 1914 : Mobilisation générale mais la nouvelle ferme n'est pas terminée. Louis doit tout laisser en plan et partir en abandonnant sa femme, Marie, née Rosnoblet en 1880 à Arenthon (elle-même, à l'époque, a un frère mobilisé qui sera tué au début de la guerre laissant une veuve et un orphelin qu'il a à peine connu). Comme tous les agriculteurs, Louis emmène donc son unique cheval qui est réquisitionné pour la guerre (seules les juments pleines sont exemptées). Son épouse reste seule avec leur ÿlle unique de 13 ans, Camélia, notre grand-mère paternelle, qui nous a rapporté bien plus tard, qu'elle avait travaillé comme un homme durant toute la guerre. En août 1914, les moissons n'étant pas terminées, on recrute un adolescent et un vieil ouvrier pour moissonner, bien évidemment, sans le précieux cheval. Il faut faire face aussi à un autre problème : en e° et, la maison n'est pas couverte et les ardoises viennent d'arriver en gare de la Roche-sur-Foron. Comment faire ? Notre aïeule se débrouille alors seule et ÿnira la construction de la ferme. On peut vraiment parler d'une maîtresse femme ! De son côté, Louis, parti à la guerre à 42 ans, restera 4 ans au combat et reviendra sain et sauf de ce massacre, ce qui relève d'une grande chance.

1917 : Les nouvelles ne sont pas bonnes sur le front, notre grand-père maternel, Edmond Métral, de Pers-Jussy, est mobilisé, il a, à ce moment, 18 ans et 3 mois. Il fait ses classes à Saumur dans la cavalerie et est envoyé sur le front pour changer les pièces d'artilleries détruites. On lui conÿe alors, avec l'aide d'un autre soldat, six chevaux à diriger aÿn de gagner en rapidité lorsqu'ils sont « sous le feu ». Notre grand-père Edmond sera légèrement gazé, mais heureusement sans trop de gravité. Il sera à nouveau mobilisé pour la seconde guerre mondiale.
Deux de ses futurs beaux-frères sont déjà au combat dès 1914. « L'oncle Joseph » a défendu le « Fort de Vaux » soumis à de terribles bombardements.
Faim, soif et… poux, nos anciens traduisaient volontiers en patois leurs sou° rances de soldat : « *on avait mé a fore awé lau pia qu'awé lau bo¸ e* » ; Traduction : « *on avait plus à faire avec les poux qu'avec les Allemands* ».
Mis à part le frère de notre arrière-grand-mère Rosnoblet, nos ancêtres sont revenus physiquement indemnes de la guerre, ce qui relève du miracle. Mais pour ce qui est des blessures intérieures, c'est une autre histoire…

Père Louis AEGERTER

Illustration n° 33-1 : Mémoire familiale au sujet de Louis Constantin (ascendants de la famille Aegerter)

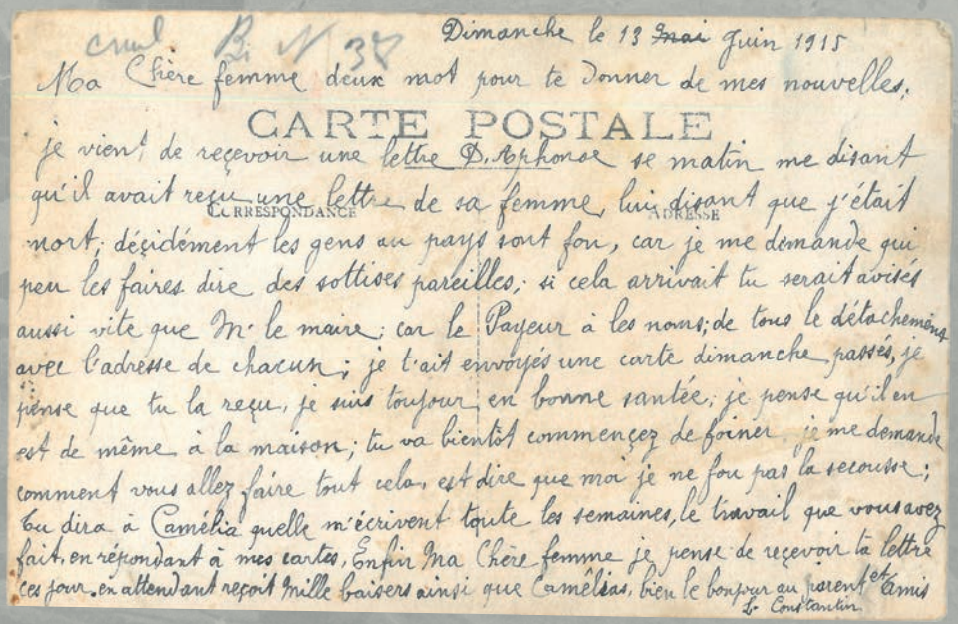
Dimanche le 13 Mai Juin 1915
Ma Chère femme deux mot pour te donner de mes nouvelles.
CARTE POSTALE
je vient de recevoir une lettre D. Aphonse ce matin me disant qu'il avait reçu une lettre de sa femme lui disant que j'était mort; décidément les gens au pays sont fou, car je me demande qui peu les faires dire des sottises pareilles; si cela arrivait tu serait avisés aussi vite que M. le maire; car le Payeur à les noms; de tous le détachement avec l'adresse de chacun; je t'ait envoyés une carte dimanche passés, je pense que tu la reçu, je suis toujour en bonne santée, je pense qu'il en est de même à la maison; tu va bientôt commençez de foiner je me demande comment vous allez faire tout cela, est dire que moi je ne fou pas la secousse; tu dira à Camélia quelle m'écrivent toute les semaines, le travail que vous avez fait, en répondant à mes cartes, Enfin Ma Chère femme je pense de recevoir ta lettre ces jour. en attendant reçoit mille baisers ainsi que Camélias, bien le bonjour au parent et Amis
L. Constantin

Illustration n° 33-2 : Carte du 13 juin 1915 à son épouse Marie

Illustration n° 33-3-4 : Cartes adressées à Mme Constantin, la 1ère par son époux plutôt rassurante et la 2nd par son frère qui l'est beaucoup moins

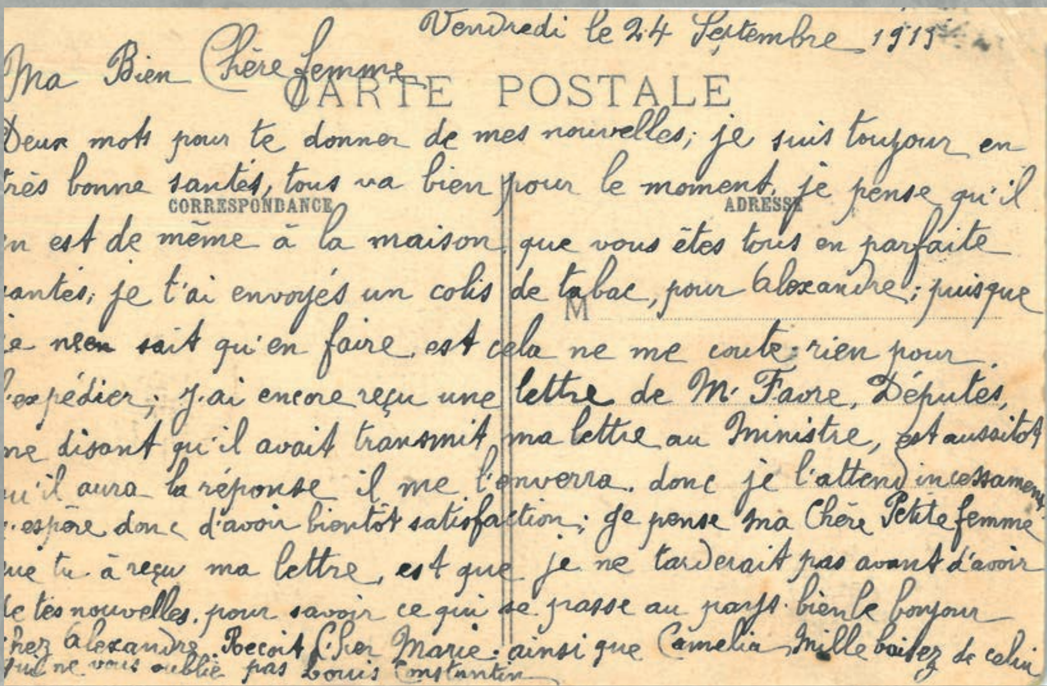

Vendredi le 24 Septembre 1915

Ma Bien Chère femme

CARTE POSTALE

CORRESPONDANCE — ADRESSE — M

Deux mots pour te donner de mes nouvelles; je suis toujour en très bonne santés, tous va bien pour le moment, je pense qu'il en est de même à la maison que vous êtes tous en parfaite santés; je t'ai envoyés un colis de tabac, pour Alexandre; puisque je n'en sait qu'en faire, est cela ne me coute rien pour l'expédier; j'ai encore reçu une lettre de M. Favre, Députés, me disant qu'il avait transmit ma lettre au Ministre, est aussitôt qu'il aura la réponse il me l'enverra donc je l'attend incessamment j'espère donc d'avoir bientôt satisfaction; je pense ma Chère Petite femme que tu a reçu ma lettre, est que je ne tarderait pas avant d'avoir de tes nouvelles, pour savoir ce qui se passe au pays. bien le bonjour chez Alexandre. Reçoit Chère Marie ainsi que Camelia Mille baisez de celui qui ne vous oublie pas Louis Constantin

Lyon. le 7.6.15.

CARTE POSTALE

Chère sœur et nièce

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre lettre et ainsi de vous savoir toujours en bonne santée. je croyais pas que Camelia sache déjà ~~si bien faire les lettres~~ … que ça n'ira pas tout seul pour foiner. mais il faut pas non plus faire plus du travail qu'on en peu faire. car une fois qu'on est malade c'est pour toujours. j'ai reçu hier une lettre de Louis. il me dit qu'il est entre Arras et Bethune c'est un sale coin ça y bat toujours très fort. il dit qu'il n'a pas gagner d'avoir changer d'endroit. car il est pas bien en arrière de la ligne de feu. quoi qu'il soit tout a fait bien, il risque d'avantage. Tant qu'à moi je sort le 15 de l'hopital. l'autre mercredi et je vous passer la grande visite. je serais bien proposer pour une convalescence. mais comme je n'ai pas la chance je n'aurais peut être que 8 j. de permission. en attendant d'aller bientôt vous voir. je termine en vous embrassant. Bien des amitiés. Alphonse qui pense bien a vous. si j'avais au moin le bonheur d'avoir au moin 2 mois

Donnez bien le bonjour pour moi

14e CORPS D'ARMÉE

• DIVISION

14e BRIGADE

NOTA. — Cette pièce, en cas de perte, ne peut être remplacée par duplicata.

FORMAT : Haut., 0m,31 ; larg., 0m,20.

(1) 4e RÉGIMENT DE DRAGONS

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

La Commission spéciale du(1) 4e RÉGIMENT DE DRAGONS instituée en exécution du Décret portant règlement sur le Service intérieur des troupes de Cavalerie,

Certifie que le(2) dragon de 2e classe Rosnoblet Cyrille Justin N° Mle 371

né le 16 Janvier 1887, à Cornier, canton de La Roche, département de la Haute Savoie, taille de un mètre 680 millimètres, cheveux id, sourcils châtain, yeux bleus, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, marques particulières : ,

a tenu une bonne conduite pendant le temps qu'il est resté sous les drapeaux, et qu'il y a constamment servi avec honneur et fidélité.

La présente attestation est donnée sur la proposition du Capitaine commandant du(3) 2e escadron et du Chef d'escadrons commandant les escadrons auxquels appartient le(2) dragon de 2e classe Rosnoblet Cyrille Justin après examen du registre des punitions, en ce qui le concerne.

Fait à Chambéry, le 25 Septembre 1916.

Le Président de la Commission spéciale,

APPROUVÉ :

Le Général de brigade,

RÉGIMENT DE DRAGONS — LE COLONEL

(1) Désignation du corps de troupe. — (2) Nom, prénoms, grade et numéro matricule du militaire. — (3) Désignation de l'escadron.

800. — Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri Charles-Lavauzelle. — T. 81 A.

Illustration n° 34-1 : certiÿcat de bonne conduite de Cyrille Justin Rosnoblet

Illustration n° 34-2 : Photo de groupe avec Cyrille Justin Rosnoblet (petite croix à droite de son visage)

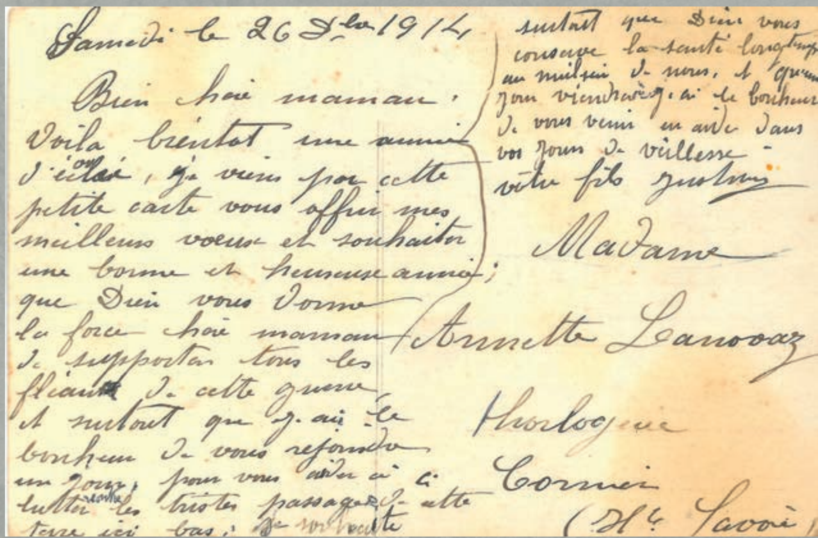
Samedi le 26 Xbre 1914

Bien chère maman.
Voila bientot une année d'été, je viens par cette petite carte vous offrir mes meilleurs voeux et souhaiter une bonne et heureuse année; que Dieu vous donne la force chère maman de supporter tous les fléaux de cette guerre et surtout que j'ai le bonheur de vous refonder un jour, pour vous aider à lutter contre les tristes passages de cette terre ici bas; je souhaite surtout que Dieu vous conserve la santé longtemps au milieu de nous, et qu'un jour viendra j'ai le bonheur de vous venir en aide dans vos jours de vieillesse.
votre fils Justin

Madame
Annette Lanovaz
Horlogerie
Cornier
(Hte Savoie)

Illustrations n° 34-3 & 34-4 : Carte de bonne année de Cyrille Justin Rosnoblet adressée à sa belle-mère le 26 décembre 1914

Illustration n° 35 : Toile de la ferme familiale de Jean-Pierre (n° 26) & Claudius Déchamboux (n° 35) au Marais

CORNIER A L'ÉPOQUE DE LA GRANDE GUERRE

Population

En 1914, Cornier devait compter environ 500 habitants (les données de recensement disponibles faisant état de 525 h. en 1911 et de 481 en 1921). Il est également fait état de 139 ménages et 146 maisons lors du recensement de 1911.

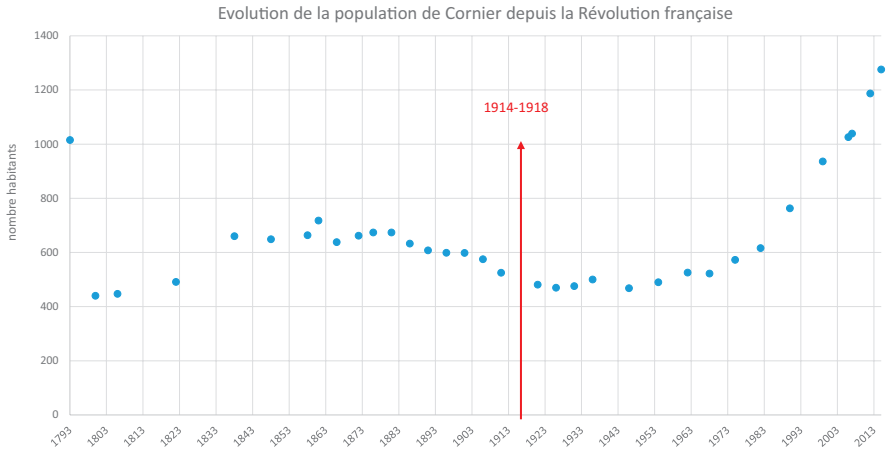

Les 26 soldats listés sur le monument aux morts représentent environ 5 % de la population totale de Cornier en 1911, ou encore 1 ménage sur 5. Si on considère qu'une famille au sens patronymique du terme regroupait facilement plusieurs ménages (entre les grands-parents, parents, enfants et cousins directs), on peut a¸ rmer que toutes les familles ont été touchées par le deuil d'un proche.

Avec 5 % de sa population décimée, Cornier et la Haute-Savoie en général, ont payé lourdement leur tribut à la Patrie (la moyenne nationale est de 3,5 %). De fait, les départements ruraux ont été les départements les plus touchés comme l'attestent les cartes. On trouve deux raisons possibles à cette inégalité : les départements ruraux avaient une natalité plus forte, donc la classe d'âge apte au combat était proportionnellement plus importante que dans les autres départements. Autre raison également évoquée, les usines, notamment liées à l'armement, devaient poursuivre leur production et la main-d'œuvre qualiÿée aurait été plus épargnée, favorisant ainsi les départements les plus industrialisés.

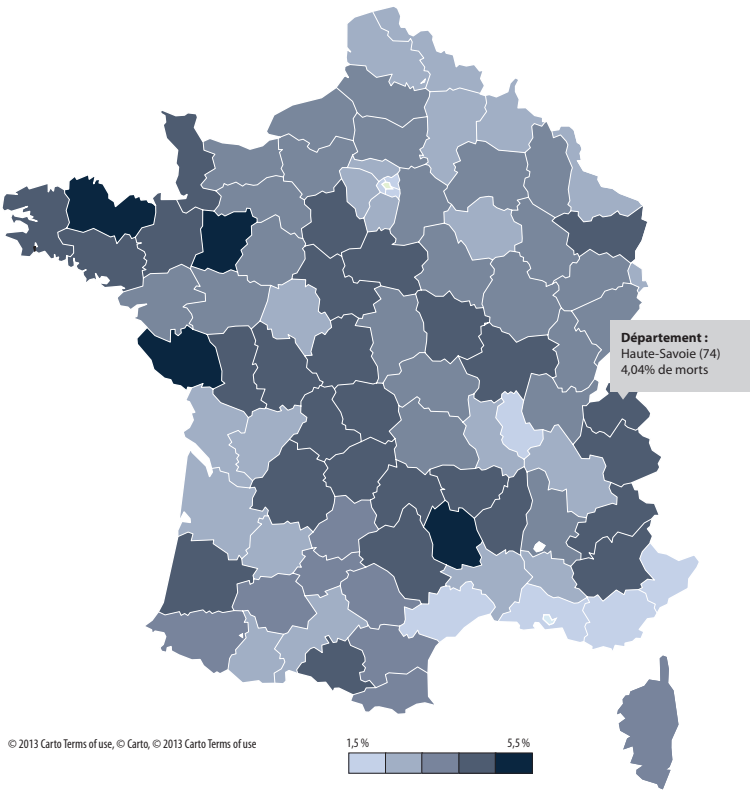

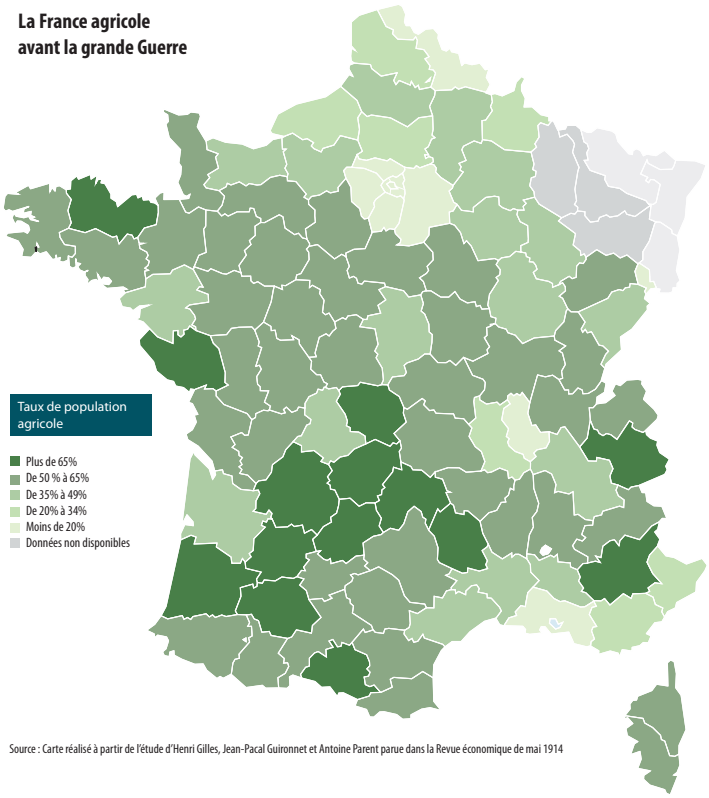

Urbanisme

Le cadastre de 1870 est la seule image qui nous permet d'extrapoler Cornier en 1914. Cependant, la population entre 1870 et 1911 ayant diminué (674 h. en 1876 contre 525 h. en 1911), on peut raisonnablement imaginer que peu de bâtiments ont été construits entre-temps. Par conséquent, le cadastre de 1870 est probablement assez proche de celui de 1914.

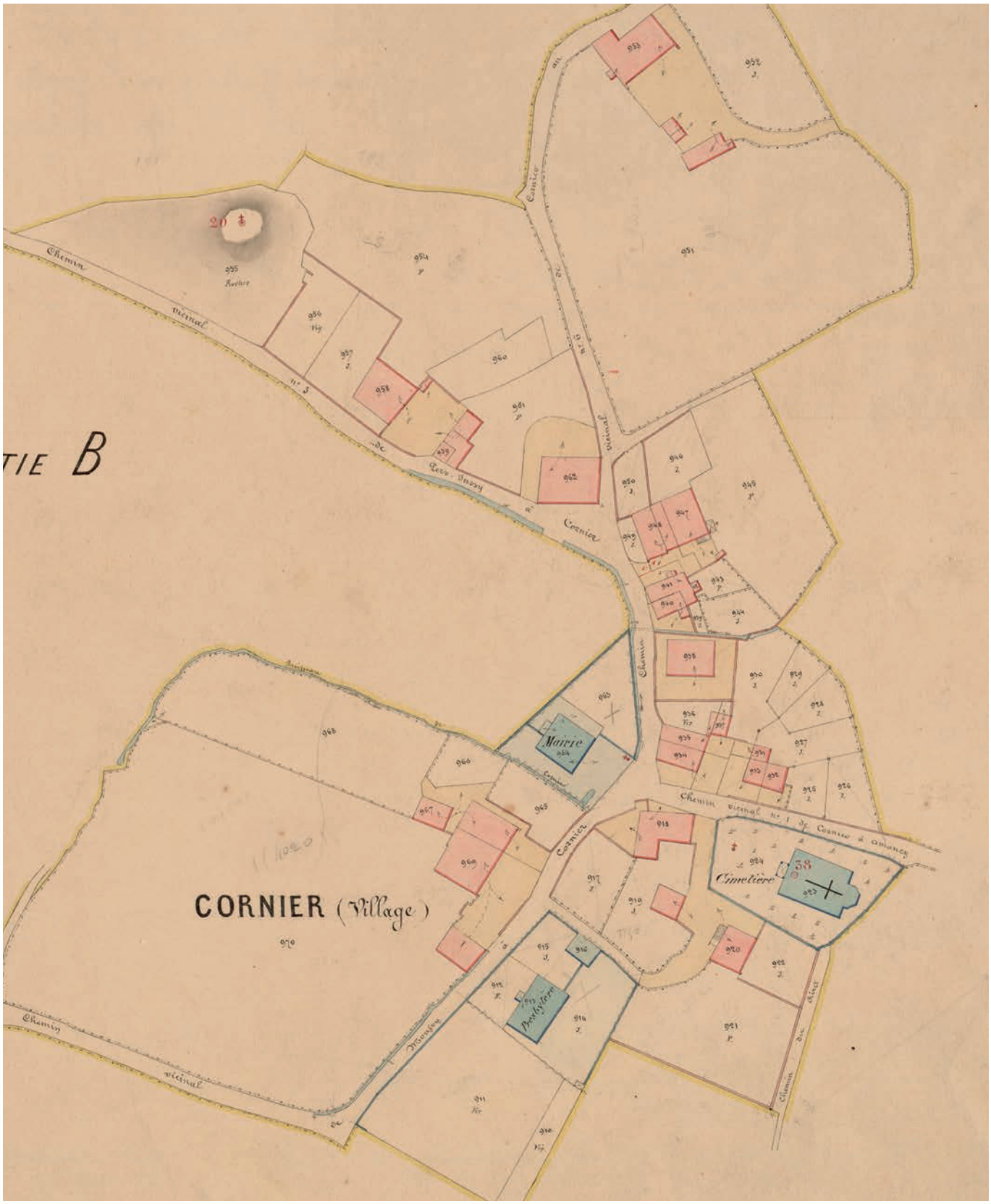

Section
B
Section
3ème
Feuille
La Commanderie
Moussy
Feuille
Chez Baillat
Chez Comtat
Le Verdi
Crêt Corban
Seillons
Les Combes
Cabini
Mussy
La Mécanique
Feuille
2ème

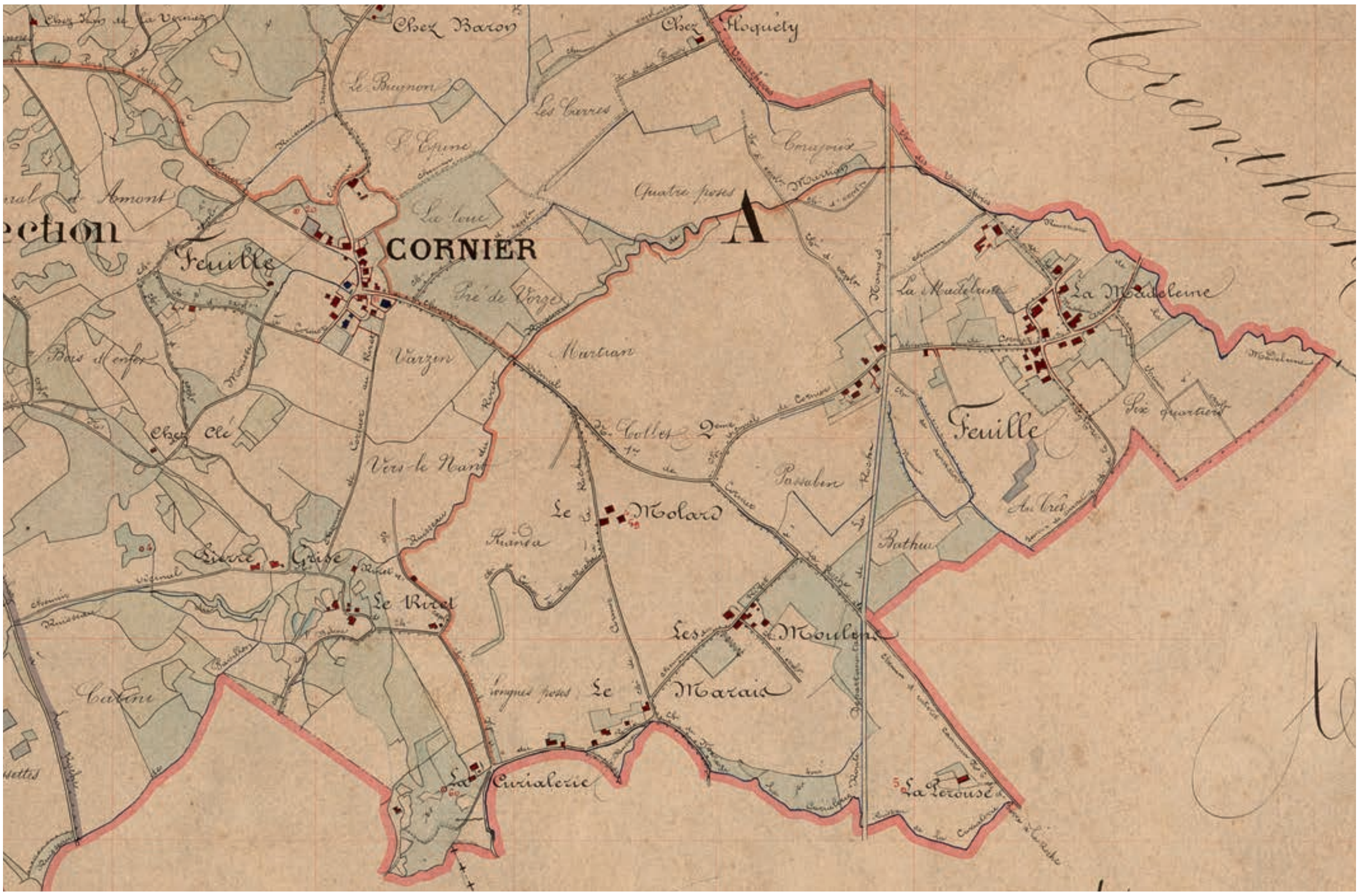
CORNIER
A
Feuille
Chez Baron
Le Bugnon
Quatre poses
Varzin
Martian
La Madeleine
Feuille
Le Molard
Les Moulins
Le Marais
La Curialerie
La Perouse
Le Rivet
Vers le Nant
Passaban
Bathu
Six quartiers

Economie

L'almanach du Mont-Blanc de 1911 liste les commerçants et industriels suivants à Cornier :

- Aubergistes-cafetiers : Brasier Célestin, Brasier Joseph, Dorange-Pattoret Émile, Floquet Jacques, Floquet François
- Marchands de bestiaux : Collomb Joseph-Paul, Collomb Gaspard, Rosnoblet Bernard, Rosnoblet Joseph, Veuve Forestier Jean,
- Boulanger : Naville Emile
- Charpentier : Baulet Claude
- Cordonnier : Naville Jean-Pierre
- Couturières : Baulet Marie, Dunand Justine, Constantin Jeanne, Pollean Adélaïde, Perréard Delphine
- Épiciers : Veuve Brasier Philippe, Floquet Fr.
- Fruitiers : Bischel Ernest, Girod Jean
- Horlogers : Rosnoblet Justin, Antoine Joseph, Antoine François, Rosnoblet Léon,
- Menuisier : Floquet Jacques, Perréard Édouard
- Bureau de Tabac : Floquet Jacques
- Scierie : Dunand Jean-François, Dunand Jean-Pierre (N.D.L.R. probablement le moulin du Riret)
- Huilerie : Dunand Jean-François (N.D.L.R. probablement le moulin du Riret)

En 1914, le moulin du Riret est encore en activité et couplé à une scierie (comme au moulin du Châtelet). Actuellement, seule la partie scierie est encore présente. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer sur le cadastre de 1870 les deux étangs, maintenant disparus, à l'ouest du moulin qui permettaient aux roues à aubes de fonctionner. (cf. cadastre du Riret)

Cf. illustrations en ÿn de chapitre : Croquis du moulin datant du 5 octobre 1920

La mobilisation

Le Ministère de l'Instruction Publique avait demandé aux instituteurs de fournir des compte-rendus sur la vie locale du village pendant la guerre. L'instituteur de Cornier, M. E Legrand, a ainsi transcrit, sur des ÿches très soignées, des informations précises sur certains évènements.

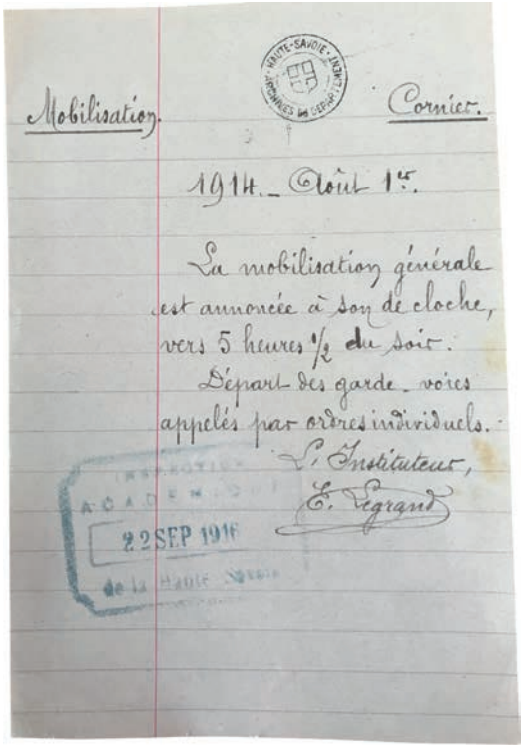

Mobilisation. Cornier.

1914. – Août 1er.

La mobilisation générale est annoncée à son de cloche, vers 5 heures ½ du soir.

Départ des garde-voies appelés par ordres individuels.

L'Instituteur,
E. Legrand

22 SEP 1914

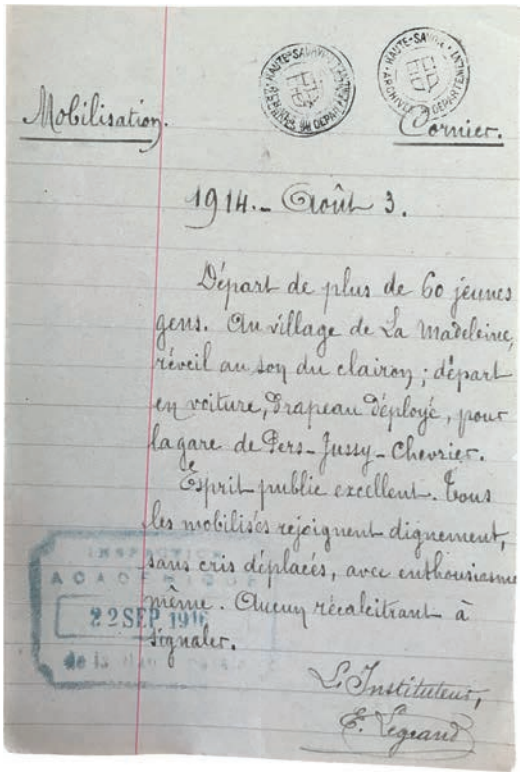

Mobilisation. Cornier.

1914. – Août 3.

Départ de plus de 60 jeunes gens. Au village de la Madeleine, réveil au son du clairon ; départ en voiture, drapeau déployé, pour la gare de Fers-Jussy-Chevrier.

Esprit public excellent. Tous les mobilisés rejoignent dignement, sans cris déplacés, avec enthousiasme même. Aucun récalcitrant à signaler.

L'Instituteur,
E. Legrand

22 SEP 1914

Le manque de main-d'œuvre

Dès la mobilisation, les premières conséquences sont immédiates à Cornier :

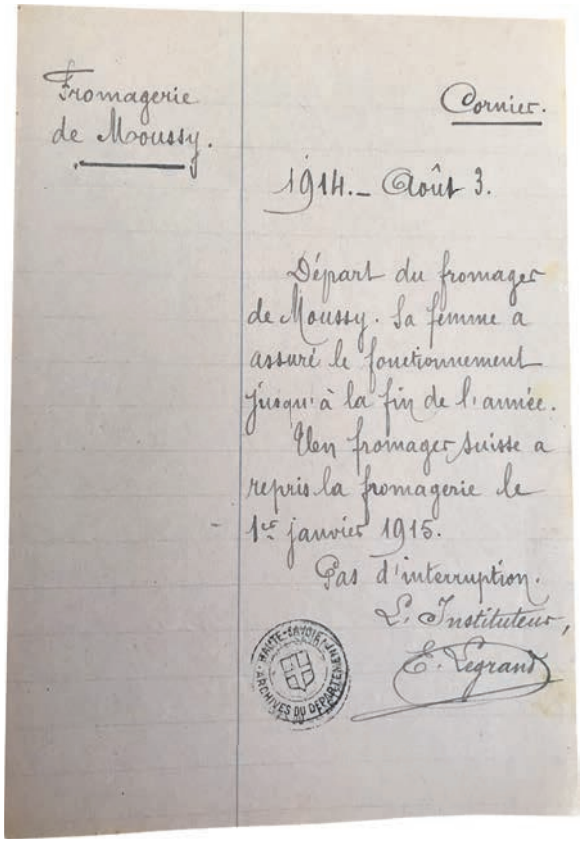

Fromagerie de Moussy. — Cornier.

1914. — Août 3.

Départ du fromager de Moussy. Sa femme a assuré le fonctionnement jusqu'à la fin de l'année. Un fromager suisse a repris la fromagerie le 1er janvier 1915.

Pas d'interruption.

L'Instituteur,

E. Vegrand

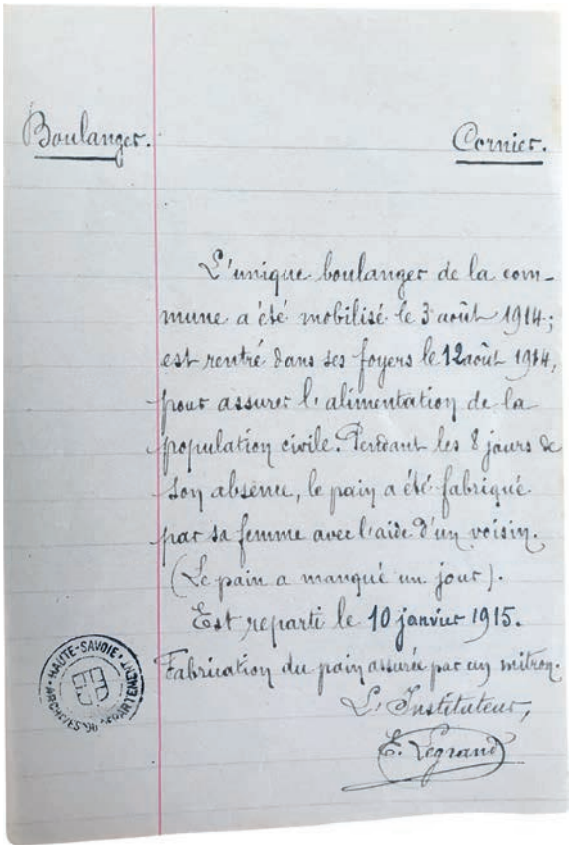

Boulanger. — Cornier.

L'unique boulanger de la commune a été mobilisé le 3 août 1914 ; est rentré dans ses foyers le 12 août 1914, pour assurer l'alimentation de la population civile. Pendant les 8 jours de son absence, le pain a été fabriqué par sa femme avec l'aide d'un voisin. (Le pain a manqué un jour).

Est reparti le 10 janvier 1915.

Fabrication du pain assurée par un mitron.

L'Instituteur,

E. Vegrand

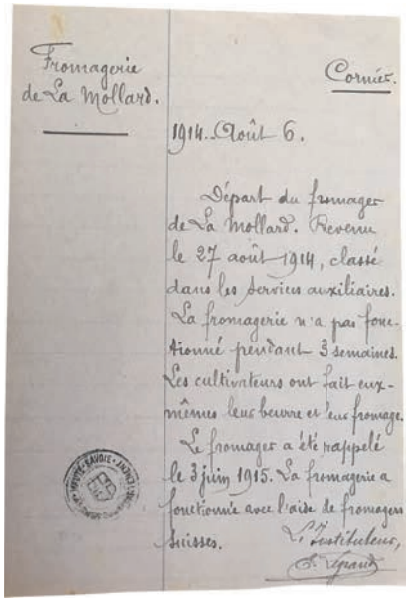

Fromagerie de La Mollard. — Cornier.

1914. Août 6.

Départ du fromager de La Mollard. Revenu le 27 août 1914, classé dans les services auxiliaires. La fromagerie n'a pas fonctionné pendant 3 semaines. Les cultivateurs ont fait eux-mêmes leur beurre et leur fromage. Le fromager a été rappelé le 3 juin 1915. La fromagerie a fonctionné avec l'aide de fromagers suisses.

L'Instituteur,

E. Vegrand

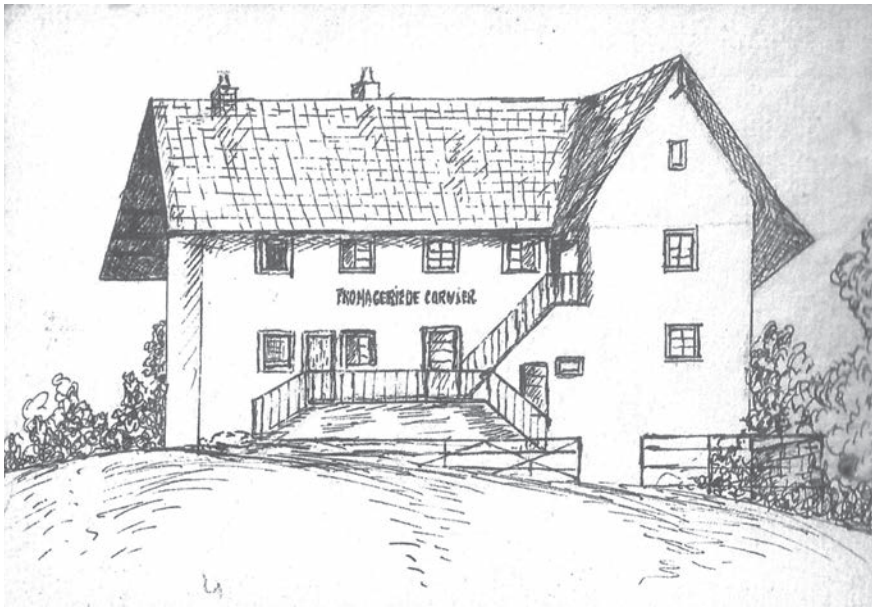

Fromagerie du Molard

Demande du 19 mai 1915 aux Ministres de l'Agriculture et de la Guerre concernant le besoin de main-d'œuvre le pour la fenaison :
(Cf. ci-dessous délibération du Conseil Municipal)

Le recensement militaire à l'issue de la guerre liste 69 jeunes gens résidents à Cornier et ayant été mobilisés pendant le con˝ it. On comprend aisément le manque de main-d'œuvre qui a suivi.
On ne sait pas si cette requête spéciÿque a été suivie d'e° et, mais la consultation des ÿches de l'instituteur permet de relever que des équipes militaires ont été prêtées aux communes (notamment à Cornier : 3 personnes du 29 août au 3 septembre 1916).

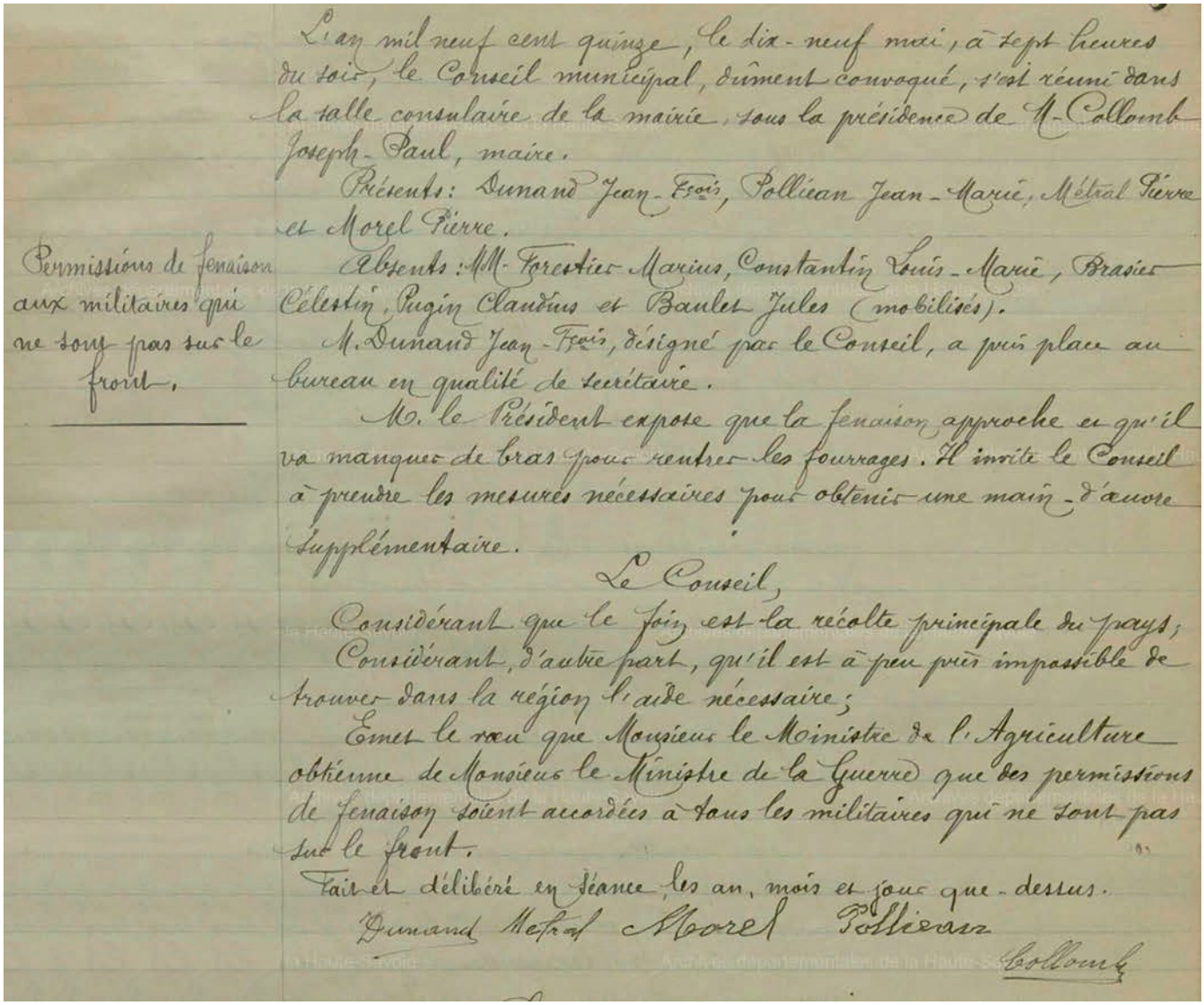

Permissions de fenaison aux militaires qui ne sont pas sur le front.

L'an mil neuf cent quinze, le dix-neuf mai, à sept heures du soir, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle consulaire de la mairie, sous la présidence de M. Collomb Joseph-Paul, maire.

Présents : Dunand Jean-Frois, Pollican Jean-Marie, Métral Pierre et Morel Pierre.

Absents : MM. Forestier Marius, Constantin Louis-Marie, Brasier Célestin, Pugin Claudius et Baulet Jules (mobilisés).

M. Dunand Jean-Frois, désigné par le Conseil, a pris place au bureau en qualité de secrétaire.

M. le Président expose que la fenaison approche et qu'il va manquer de bras pour rentrer les fourrages. Il invite le Conseil à prendre les mesures nécessaires pour obtenir une main-d'œuvre supplémentaire.

Le Conseil,

Considérant que le foin est la récolte principale du pays ;

Considérant, d'autre part, qu'il est à peu près impossible de trouver dans la région l'aide nécessaire ;

Emet le vœu que Monsieur le Ministre de l'Agriculture obtienne de Monsieur le Ministre de la Guerre que des permissions de fenaison soient accordées à tous les militaires qui ne sont pas sur le front.

Fait et délibéré en séance les an, mois et jour que-dessus.

Dunand Métral Morel Pollicand

Collomb

La vie municipale

La guerre perturbe aussi la vie municipale :

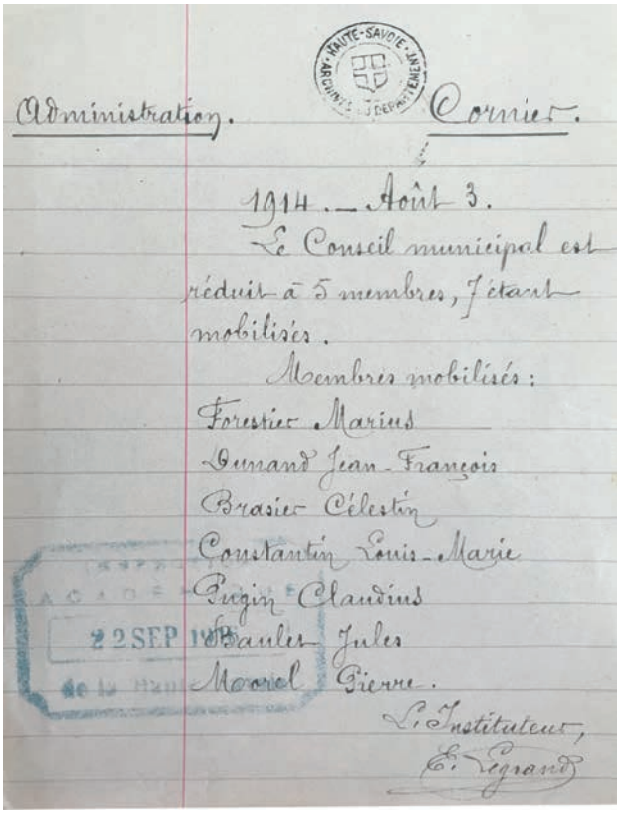

Administration. Cornier.

1914. — Août 3.

Le Conseil municipal est réduit à 5 membres, l'étant mobilisés.

Membres mobilisés :

Forestier Marius
Durand Jean-François
Brasier Célestin
Constantin Louis-Marie
Pugin Claudius
Baulier Jules
Morel Pierre.

L'Instituteur,
E. Legrand

Le quorum des délibérations du Conseil Municipal est d'ailleurs modiÿé :

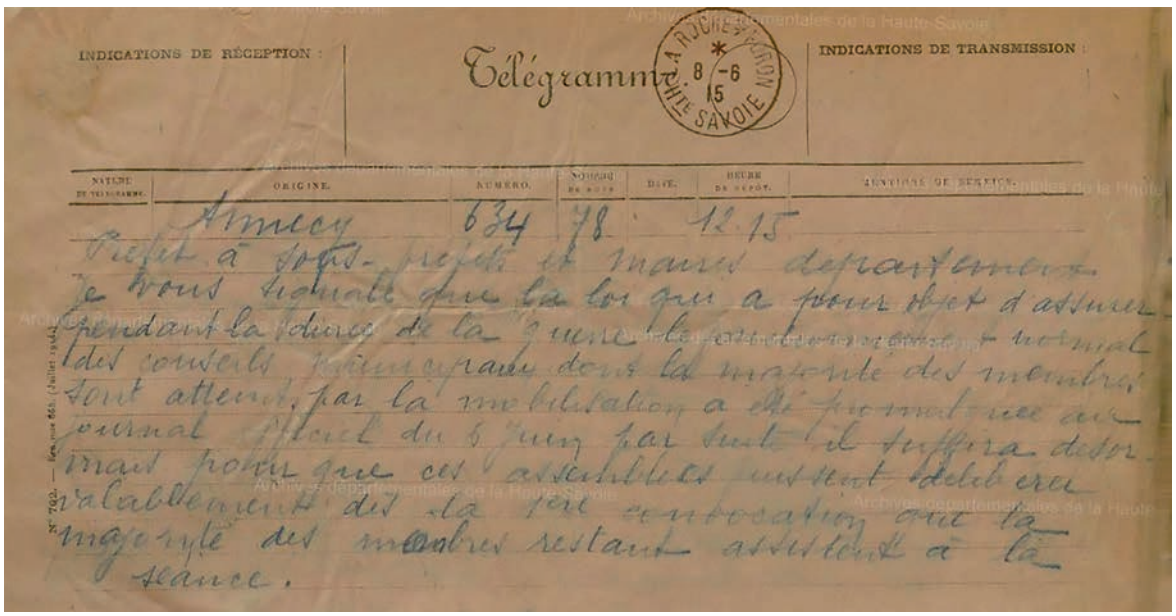

INDICATIONS DE RÉCEPTION : Télégramme INDICATIONS DE TRANSMISSION :

NATURE DU TÉLÉGRAMME	ORIGINE	NUMÉRO	NOMBRE DE MOTS	DATE	HEURE DE DÉPÔT	MENTIONS DE SERVICE
	Annecy	634	78		12.15	

Préfet à sous-préfets et maires département
Je vous signale que la loi qui a pour objet d'assurer pendant la durée de la guerre le fonctionnement normal des conseils municipaux dont la majorité des membres sont atteints par la mobilisation a été promulguée au journal officiel du 6 juin par suite il suffira désormais pour que ces assemblées puissent délibérer valablement dès la 1ère convocation que la majorité des membres restant assistent à la séance.

Télégramme 8 juin 1915

« Préfet à sous-préfets et maires département
Je vous signale que la loi qui a pour objet d'assurer pendant la durée de la guerre le fonctionnement normal des conseils municipaux dont la majorité des membres sont atteints par la mobilisation, a été promulguée au journal oÿ ciel du 6 juin. Par suite, il suÿ ra désormais pour que ces assemblées puissent délibérer valablement dès la 1ère convocation que la majorité des membres restant assistent à la séance. »

Le rationnement et les réquisitions

La mise en place du rationnement sur la nourriture, notamment sur le pain et le sucre, impliquera la mise en place de toute une organisation de cartes d'alimentation et de tickets de consommation. Les quantités accordées sont variables selon l'âge et l'activité de la personne.

La ÿn de la guerre ne mettra pas un arrêt brutal au rationnement, il faudra attendra 1921 pour la destruction des derniers tickets de pain.

Par ailleurs, aÿn de nourrir population et soldats, des réquisitions de vaches, de pommes de terre, de fromage et de blé seront mises en place dès août 1914. Il incombera au Maire, tâche ingrate et di¸ cile, de répartir équitablement les réquisitions au sein des producteurs et des fruitières.

Les ÿches de l'instituteur E. Legrand n'indiquent « aucune récrimination » de la population lors de la réquisition de 20 vaches le 5 août 1914 : « les o° res volontaires sont su¸ santes », ni lors de la réquisition de 25 vaches supplémentaires le 16 décembre 1914.

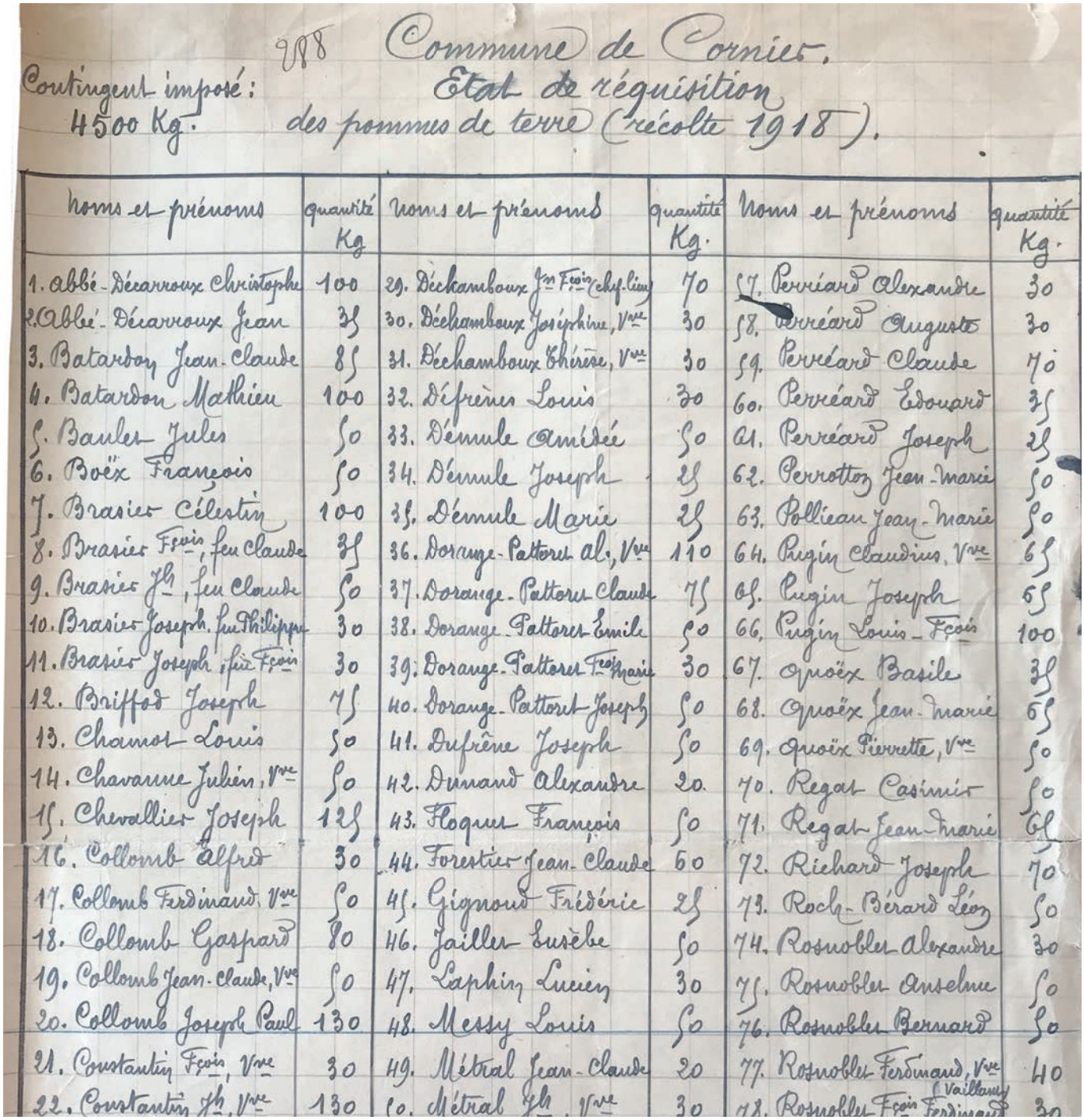

988 Commune de Corniès.

Contingent imposé : 4500 Kg.

Etat de réquisition des pommes de terre (récolte 1918).

Noms et prénoms	quantité Kg	Noms et prénoms	quantité Kg.	Noms et prénoms	quantité Kg.
1. abbé-Décarroux Christophe	100	29. Déchamboux Jn Frçois chf.lieu	70	57. Perréard Alexandre	30
2. Abbé-Décarroux Jean	35	30. Déchamboux Joséphine, Vve	30	58. Perréard Auguste	30
3. Batardon Jean-Claude	85	31. Déchamboux Thérèse, Vve	30	59. Perréard Claude	70
4. Batardon Mathieu	100	32. Défrènes Louis	30	60. Perréard Edouard	35
5. Baulez Jules	50	33. Démule Amédée	50	61. Perréard Joseph	25
6. Boëx François	50	34. Démule Joseph	25	62. Perrottet Jean-Marie	50
7. Brasier Célestin	100	35. Démule Marie	25	63. Pollieau Jean-Marie	50
8. Brasier Frçois, feu Claude	35	36. Dorange-Pattoret al, Vve	110	64. Pugin Claudius, Vve	65
9. Brasier Jh, feu Claude	50	37. Dorange-Pattoret Claude	75	65. Pugin Joseph	65
10. Brasier Joseph, fu Philippe	30	38. Dorange-Pattoret Emile	50	66. Pugin Louis-Frçois	100
11. Brasier Joseph, fils Frçois	30	39. Dorange-Pattoret Fçois	30	67. Quoëx Basile	35
12. Briffod Joseph	75	40. Dorange-Pattoret Joseph	50	68. Quoëx Jean-Marie	65
13. Chamot Louis	50	41. Dufrêne Joseph	50	69. Quoëx Pierrette, Vve	50
14. Chavanne Julien, Vve	50	42. Dumand Alexandre	20	70. Regat Casimir	50
15. Chevallier Joseph	125	43. Floquet François	50	71. Regat Jean-Marie	60
16. Collomb Alfred	30	44. Forestier Jean-Claude	60	72. Richard Joseph	70
17. Collomb Ferdinand, Vve	50	45. Gignoux Frédéric	25	73. Roch-Bérard Léon	50
18. Collomb Gaspard	80	46. Jailler Eusèbe	50	74. Rosnoblet Alexandre	30
19. Collomb Jean-Claude, Vve	50	47. Laphin Lucien	30	75. Rosnoblet Anselme	50
20. Collomb Joseph Paul	130	48. Messy Louis	50	76. Rosnoblet Bernard	50
21. Constantin Frçois, Vve	30	49. Métral Jean-Claude	20	77. Rosnoblet Ferdinand, Vve	40
22. Constantin Jh, Vve	130	50. Métral Jh, Vve	30	78. Rosnoblet Frçois Ferdinand (Vaillant)	30

Des demandes d'exemption pour les veuves sont demandées auprès de la préfecture lorsque les réquisitions ne sont pas possibles (demandes non suivies de succès comme l'atteste l'extrait du courrier du Maire de Cornier et de la réponse des autorités).

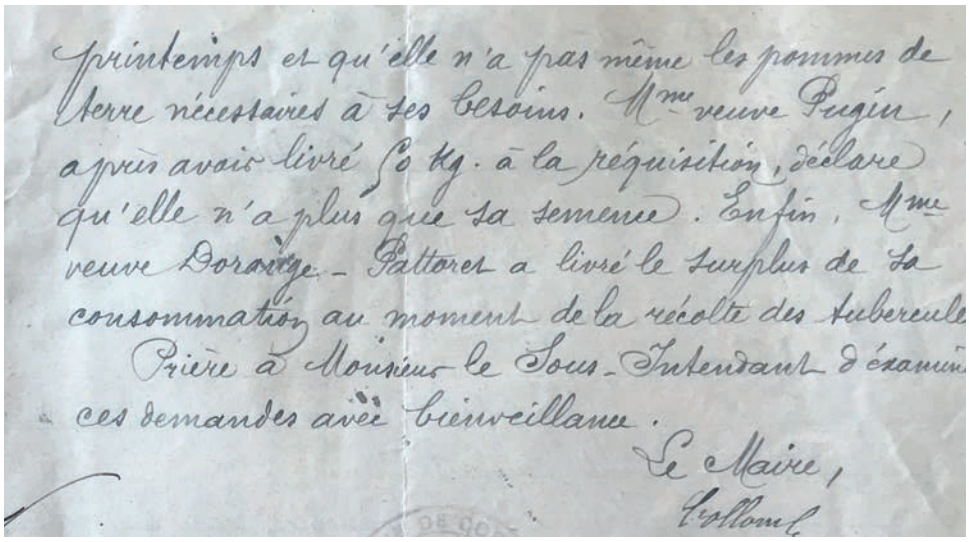

printemps et qu'elle n'a pas même les pommes de terre nécessaires à ses besoins. Mme veuve Pugin, après avoir livré 50 kg. à la réquisition, déclare qu'elle n'a plus que sa semence. Enfin, Mme veuve Doraige-Pattoret a livré le surplus de sa consommation au moment de la récolte des tubercule

Prière à Monsieur le Sous-Intendant d'examin ces demandes avec bienveillance.

Le Maire,

Pollomé

PREFECTURE
de la
HTE-SAVOIE

Annecy, le 9 Mai 1918

RAVITAILLEMENT

Consommation
de la
viande

Le PREFET de la HAUTE-SAVOIE

à Messieurs les Maires du Département,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les dispositions du décret du 26 avril 1918 (Journal Officiel du 28 avril) portant notamment :

1°- Interdiction de la vente et de la mise en vente de la viande les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

2°- Interdiction de faire figurer ces mêmes jours la viande ou des plats en contenant dans les établissements ouverts au public (hôteks, pensions, restaurants etc.).

3°- Fermeture des boucheries les jours d'interdiction do vente de la viande.-

4°- Fermeture des abattoirs et tueries particulières du lundi 23 h. au vendredi matin 6 heures.

La vente de viande est même interdite certains jours, tout comme l'abattage, aÿn de réduire la consommation.

PREFECTURE
DE LA
HAUTE-SAVOIE

DIVISION

Annecy, le 11 septembre 191

Le Préfet de la Haute-Savoie

à Monsieur le Maire de CORNIER

J'ai bien reçu votre lettre du 8 septembre et j'ai l'honneur de vous faire connaitre que les cultivateurs qui garderont du blé pour leur subsistance n'auront pas le droit de prendre leur pain à la boulangerie. Mon prédécesseur avait d'ailleurs pris un arrefé dans ce sens que vous n'aurez qu'à faire respecter.

Des mesures sont prises contre la spéculation :

Les réfugiés

Les départements du nord et de l'est de la France ayant été rapidement conquis par les soldats allemands, de nombreux réfugiés arrivent notamment en Haute-Savoie où ils sont répartis dans les communes, dès le 3 septembre (la guerre ayant été déclarée le 3 août).

Cornier accueille 14 réfugiés le 3 septembre 1914. Ce nombre passe à 19 personnes au 20 décembre. Mais on ne dénombre plus que 9 réfugiés au 10 mars 1916.

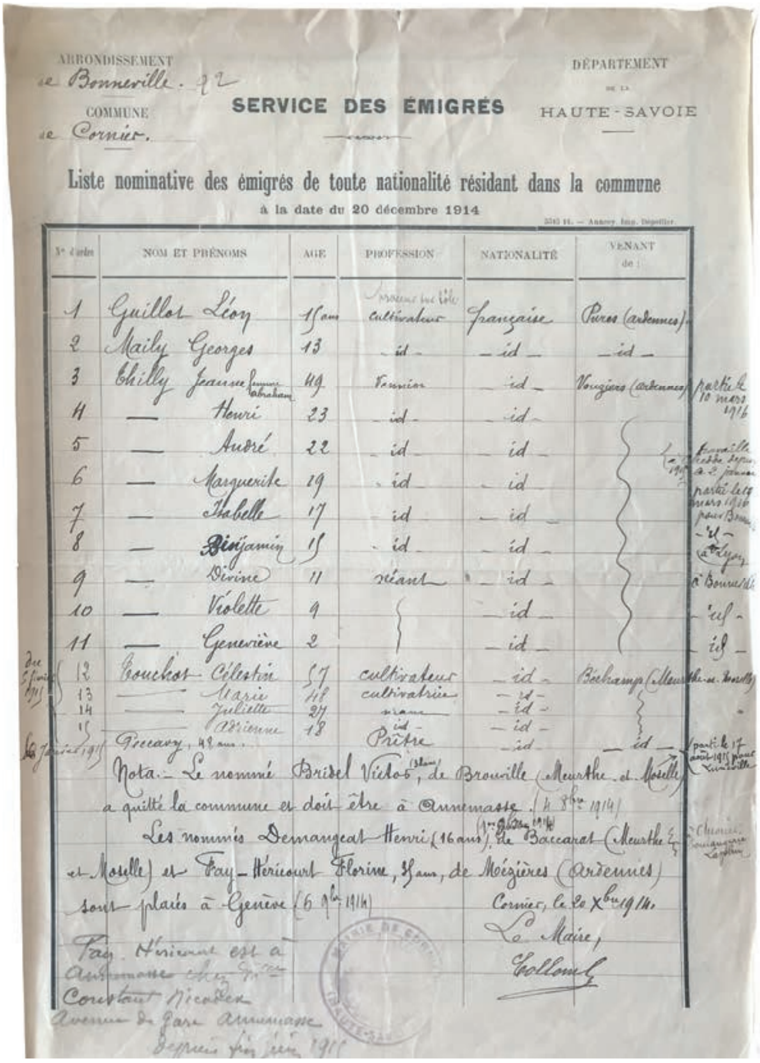

ARRONDISSEMENT de Bonneville. 92

COMMUNE de Cornier.

SERVICE DES ÉMIGRÉS

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Liste nominative des émigrés de toute nationalité résidant dans la commune à la date du 20 décembre 1914

N° d'ordre	NOM ET PRÉNOMS	AGE	PROFESSION	NATIONALITÉ	VENANT de :
1	Guillot Léon	15 ans	cultivateur	française	Puros (Ardennes)
2	Maily Georges	13	id	id	id
3	Chilly Jeanne	49	Vannier	id	Vouziers (Ardennes)
4	— Henri	23	id	id	
5	— André	22	id	id	
6	— Marguerite	19	id	id	
7	— Isabelle	17	id	id	
8	— Benjamin	15	id	id	
9	— Divine	11	néant	id	
10	— Violette	9		id	
11	— Geneviève	2		id	
12	Bouchot Célestin	57	cultivateur	id	Bûchamps (Meurthe-et-Moselle)
13	— Marie	48	cultivatrice	id	
14	— Juliette	27		id	
15	— Adrienne	18	id	id	
	Precavy, 42 ans.		Prêtre	id	id

Nota. – Le nommé Bridel Victor (31 ans), de Brouville (Meurthe-et-Moselle) a quitté la commune et doit être à Annemasse. (4 8bre 1914)

Les nommés Demangeat Henri (16 ans), de Baccarat (Meurthe-et-Moselle) et Fay-Héricourt Florine, 35 ans, de Mézières (Ardennes) sont placés à Genève (6 9bre 1914)

Cornier, le 20 Xbre 1914.

Le Maire,

Collomb

Fay-Héricourt est à Annemasse chez Mme Constant Nicodex avenue de la Gare Annemasse depuis fin juin 1915

La solidarité des habitants de Cornier envers les réfugiés :

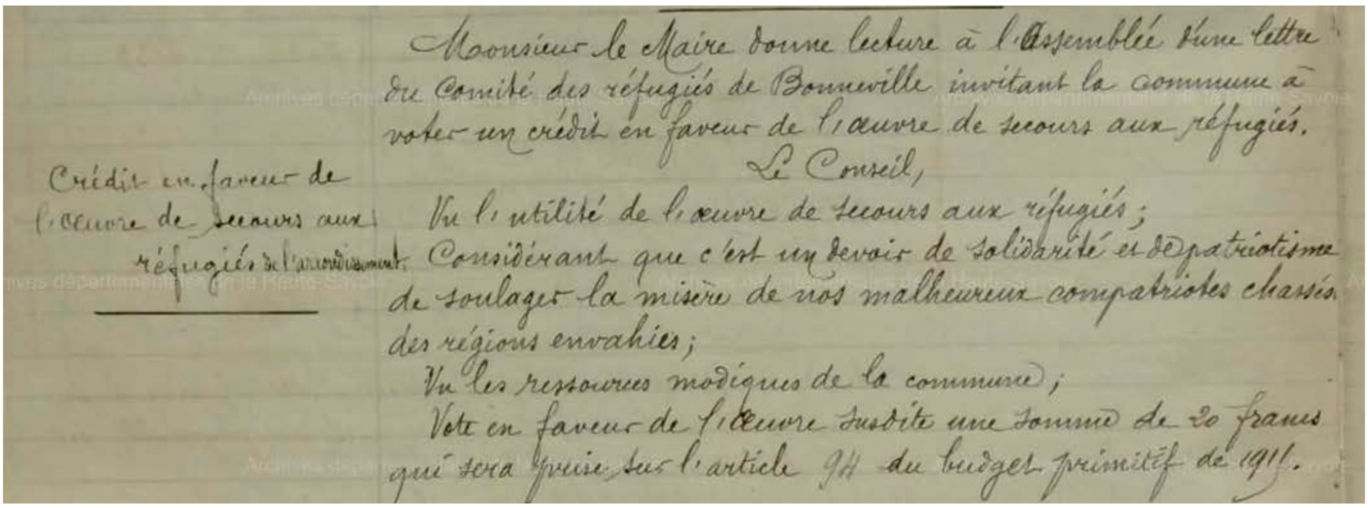

Crédit en faveur de l'œuvre de secours aux réfugiés de l'arrondissement.

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée d'une lettre du Comité des réfugiés de Bonneville invitant la commune à voter un crédit en faveur de l'œuvre de secours aux réfugiés.

Le Conseil,

Vu l'utilité de l'œuvre de secours aux réfugiés ;

Considérant que c'est un devoir de solidarité et de patriotisme de soulager la misère de nos malheureux compatriotes chassés des régions envahies ;

Vu les ressources modiques de la commune ;

Vote en faveur de l'œuvre susdite une somme de 20 francs qui sera prise sur l'article 94 du budget primitif de 1915.

Mais tout n'est pas sans heurts avec certains réfugiés :

27

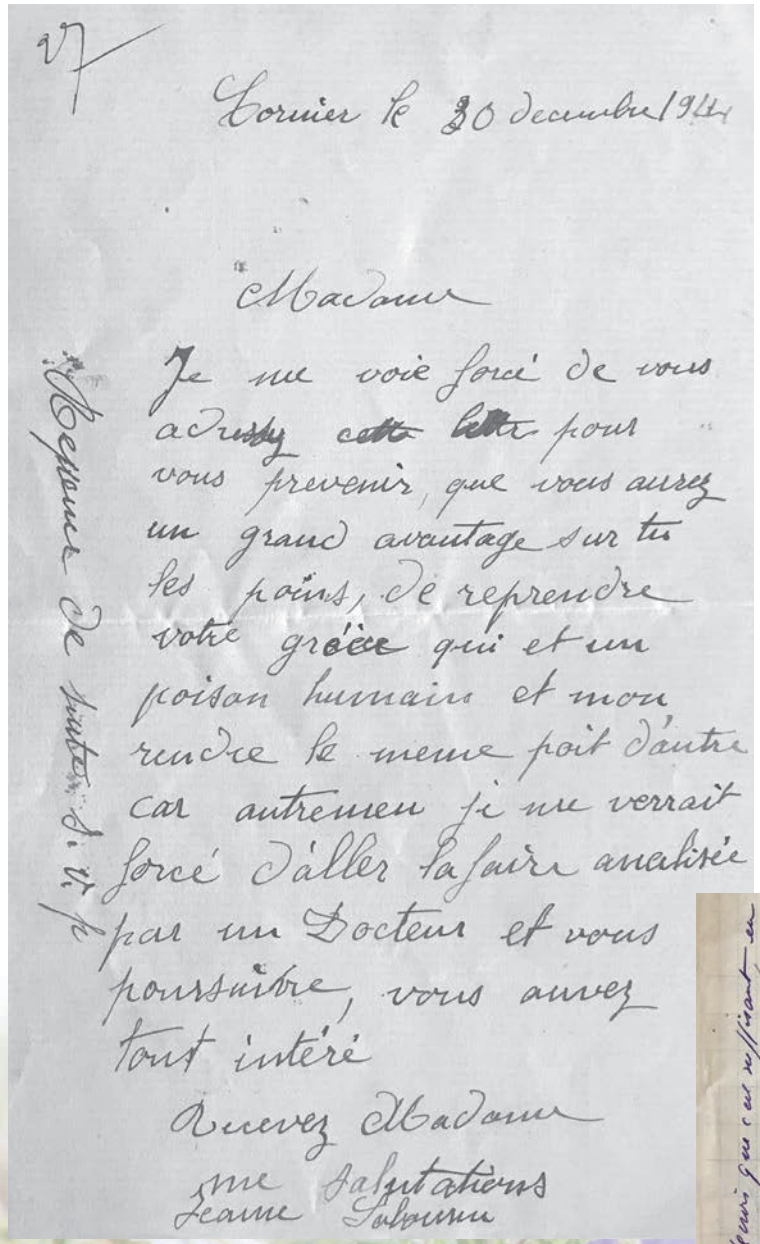

Cornier le 30 decembre 1914

Madame

Je me voie forcé de vous adresser cette lettre pour vous prevenir, que vous aurez un grand avantage sur tu les poins, de reprendre votre grèce qui et un poison humain et mon rendre le meme poit d'autre car autremen je me verrait forcé d'aller la faire analisée par un Docteur et vous poursuivre, vous auvez tout intéré

Recevez Madame
me salutations
Jeanne Sabourin

Reponse de suite s. v. p.

18

Cornier, le 25 novembre 1914.

Le Maire de Cornier
à Monsieur le Sous-Préfet, à Bonneville,

Je vous adresse ci-joint la lettre que je viens de recevoir du chef de la famille Thilly, née Jeanne Sabourin, réfugiée en notre commune.

Je vous ferai d'abord remarquer que le bois n'a jamais manqué aux réfugiés, mais cette famille n'est jamais contente malgré les bons qui lui sont délivrés.

A titre d'exemple, voici les fournitures faites à la famille composée de 9 personnes (dont 3 en bas âge) pendant la période du 11 au 20 novembre courant :

T. s. v. P.

Mais si, mon cher maire, je crois que c'est suffisant, en tous cas, l'inspecteur M. Bellet se rendra sous peu à Cornier et vous verra à ce sujet. Le sous-préfet
[illegible]

Faits divers

La guerre n'empêche pas les faits divers. Ici la découverte d'un mendiant inconnu, retrouvé mort à Moussy le 15 novembre 1914 :

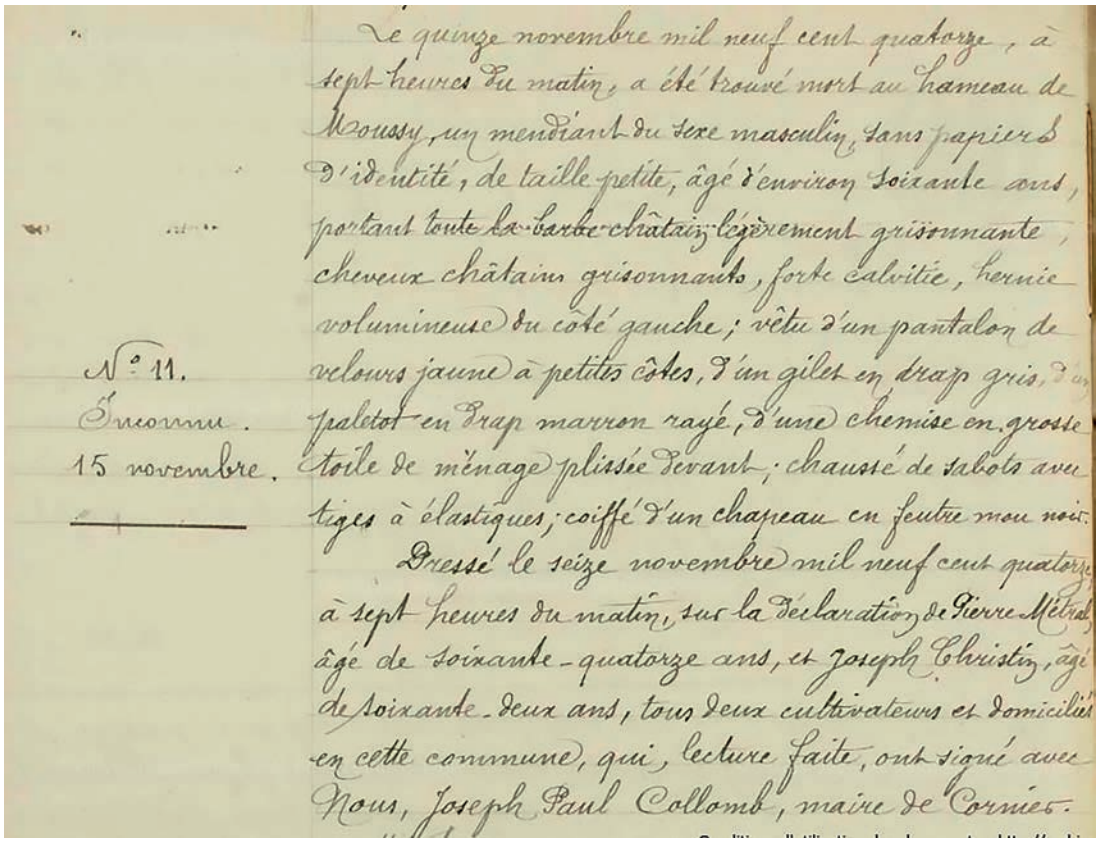

N° 11.
Inconnu.
15 novembre.

Le quinze novembre mil neuf cent quatorze, à sept heures du matin, a été trouvé mort au hameau de Moussy, un mendiant du sexe masculin, sans papiers d'identité, de taille petite, âgé d'environ soixante ans, portant toute la barbe châtain légèrement grisonnante, cheveux châtains grisonnants, forte calvitie, hernie volumineuse du côté gauche ; vêtu d'un pantalon de velours jaune à petites côtes, d'un gilet en drap gris, d'un paletot en drap marron rayé, d'une chemise en grosse toile de ménage plissée devant ; chaussé de sabots avec tiges à élastiques ; coiffé d'un chapeau en feutre mou noir.

Dressé le seize novembre mil neuf cent quatorze à sept heures du matin, sur la déclaration de Pierre Métral, âgé de soixante-quatorze ans, et Joseph Christin, âgé de soixante-deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés en cette commune, qui, lecture faite, ont signé avec Nous, Joseph Paul Collomb, maire de Cornier.

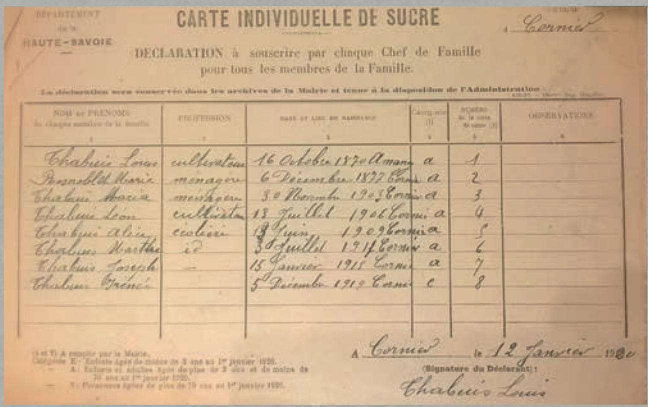

DÉPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

CARTE INDIVIDUELLE DE SUCRE

à Cornier

DECLARATION à souscrire par chaque Chef de Famille pour tous les membres de la Famille.

La déclaration sera conservée dans les archives de la Mairie et tenue à la disposition de l'Administration.

NOM et PRÉNOMS de chaque membre de la famille	PROFESSION	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	Catégorie (1)	NUMÉRO de la carte de sucre (2)	OBSERVATIONS
Chabuis Louis	cultivateur	16 Octobre 1870 Amancy	a	1	
Rosnoblet Marie	ménagère	6 Décembre 1877 Cornier	a	2	
Chabuis Marie	ménagère	30 Novembre 1903 Cornier	a	3	
Chabuis Léon	cultivateur	13 Juillet 1906 Cornier	a	4	
Chabuis Alice	écolière	13 Juin 1909 Cornier	a	5	
Chabuis Marthe	id	30 Juillet 1911 Cornier	a	6	
Chabuis Joseph	—	15 Janvier 1915 Cornier	a	7	
Chabuis Irénée		5 Décembre 1919 Cornier	e	8	

(1 et 2) A remplir par la Mairie.
Catégorie E : Enfants âgés de moins de 3 ans au 1er janvier 1920.
— A : Enfants et adultes âgés de plus de 3 ans et de moins de 70 ans au 1er janvier 1920.
— V : Personnes âgées de plus de 70 ans au 1er janvier 1920.

A Cornier le 12 Janvier 1920

(Signature du Déclarant) :
Chabuis Louis

NOVEMBRE 6 1918

T MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU RAVITAILLEMENT T

DÉPARTEMENT HAUTE-SAVOIE

COMMUNE ENTREVERNES

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION

ETAT CIVIL DU TITULAIRE

Nom Chardeyras

Prénoms Antoine

Sexe masc. Age 41 Profession Mineur (en sursis)

Adresse ENTREVERNES (Les Maires)

Délivrée le 15 Septembre 1918.

Cachet de la Mairie N° 2 Voir au verso : AVIS IMPORTANT

NOVEMBRE 4 1918 — NOVEMBRE 3 1918 — OCTOBRE 3 1918 — OCTOBRE 4 1918 — OCTOBRE 5 1918 — DÉCEMBRE 4 1918 — DÉCEMBRE 3 1918 — OCTOBRE 6 1918

592951

Nom et adresse du destinataire :

Nom Prot Prénom : Ernest

Commune : de Viéville s/s les Côtes

Département : de la Meuse

Rue et numéro :

37 AOU 1917 MESSAGE AOU 1917

Nota. — Le présent message, limité à vingt mots ne doit contenir aucune information d'ordre général ou militaire. Se conformer pour le rédiger aux recommandations de l'affiche apposée dans les mairies. — Écrire très lisiblement.

Tous quatre en bonne santé, Marie reçu certificat Première canton, Lilise réclame Parrain Nani et Manguite. Bons Baisers de tous

Nom et adresse de l'auteur du message :

Nom : Lelorrain Prot Prénom : Marguerite

Adresse (Commune, Dépt, Rue et N°) : Brôons Côtes du Nord

M 9119 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CORRESPONDANCE AVEC LES DÉPARTEMENTS ENVAHIS

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Direction du Contrôle.

PARIS.

BROONS 16 40 18 6 17 CÔTES DU NORD

Timbre de la Poste.

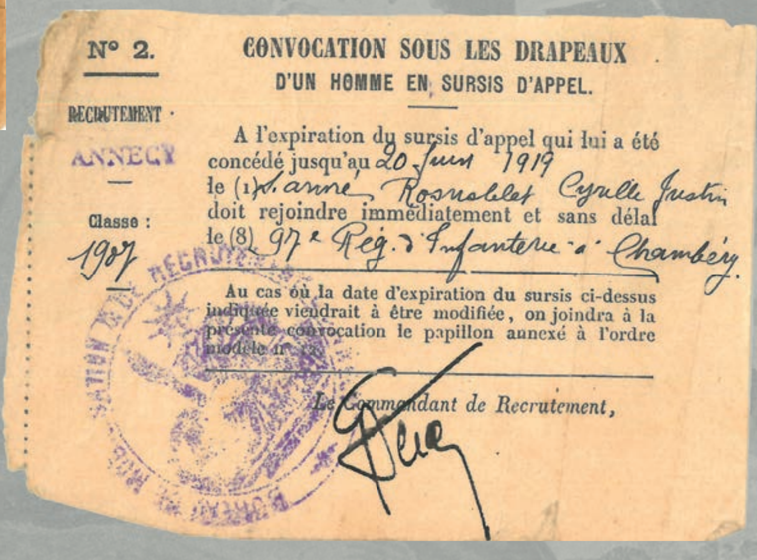

N° 2. CONVOCATION SOUS LES DRAPEAUX D'UN HOMME EN SURSIS D'APPEL.

RECRUTEMENT ANNECY

Classe : 1907

A l'expiration du sursis d'appel qui lui a été concédé jusqu'au 20 Juin 1919 le (1) 2e canne Rosnoblet Cyrille Justin doit rejoindre immédiatement et sans délai le (8) 97e Rég. d'Infanterie à Chambéry

Au cas où la date d'expiration du sursis ci-dessus indiquée viendrait à être modifiée, on joindra à la présente convocation le papillon annexé à l'ordre modèle n° ...

Le Commandant de Recrutement,

Divers supports de communication

Tenue vestimentaire de l'époque

CHEF-LIEU

Croquis du village datant du 28 septembre 1920, réalisé par Mlle Thérèse ROGUET :

1910 - 1920

1910 - 1920

1930

Propriétaire
en 1909

1910 - 1920

1910 - 1920

HAMEAU DE MOUSSY

Tilleul surnommé par les Corniérands « Le Clibu ». Il se trouvait au carrefour de Moussy au croisement du chemin de la commanderie, de la route du Lavoir et de la route d'Arbusigny. Il fut coupé dans les années trente).

Début 1900

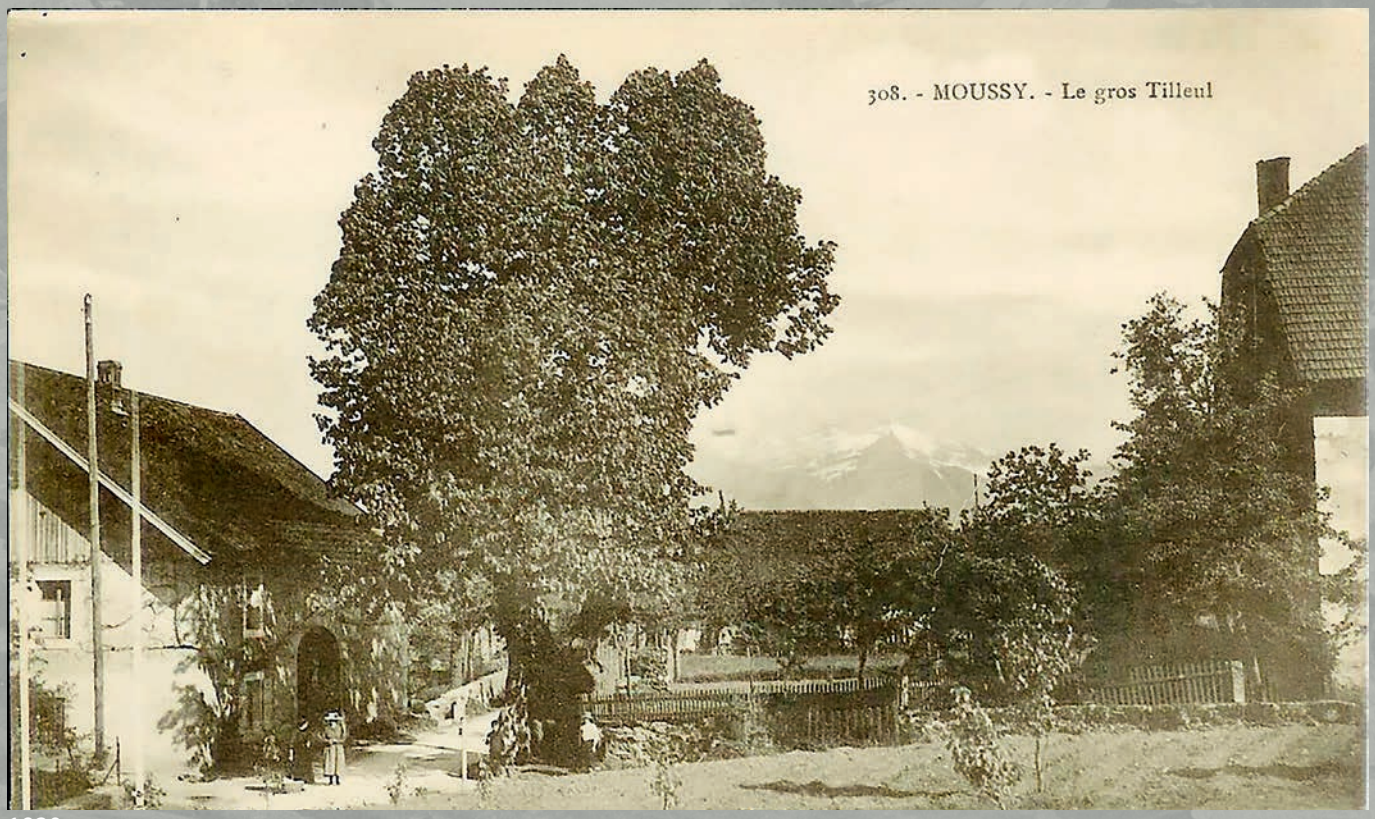

1920

La commanderie

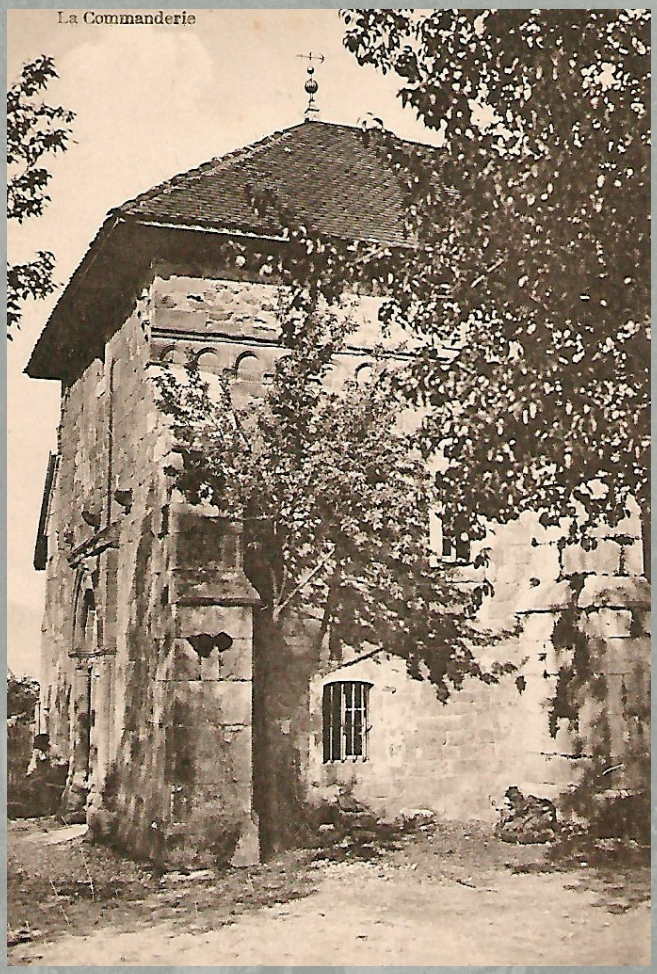

1920

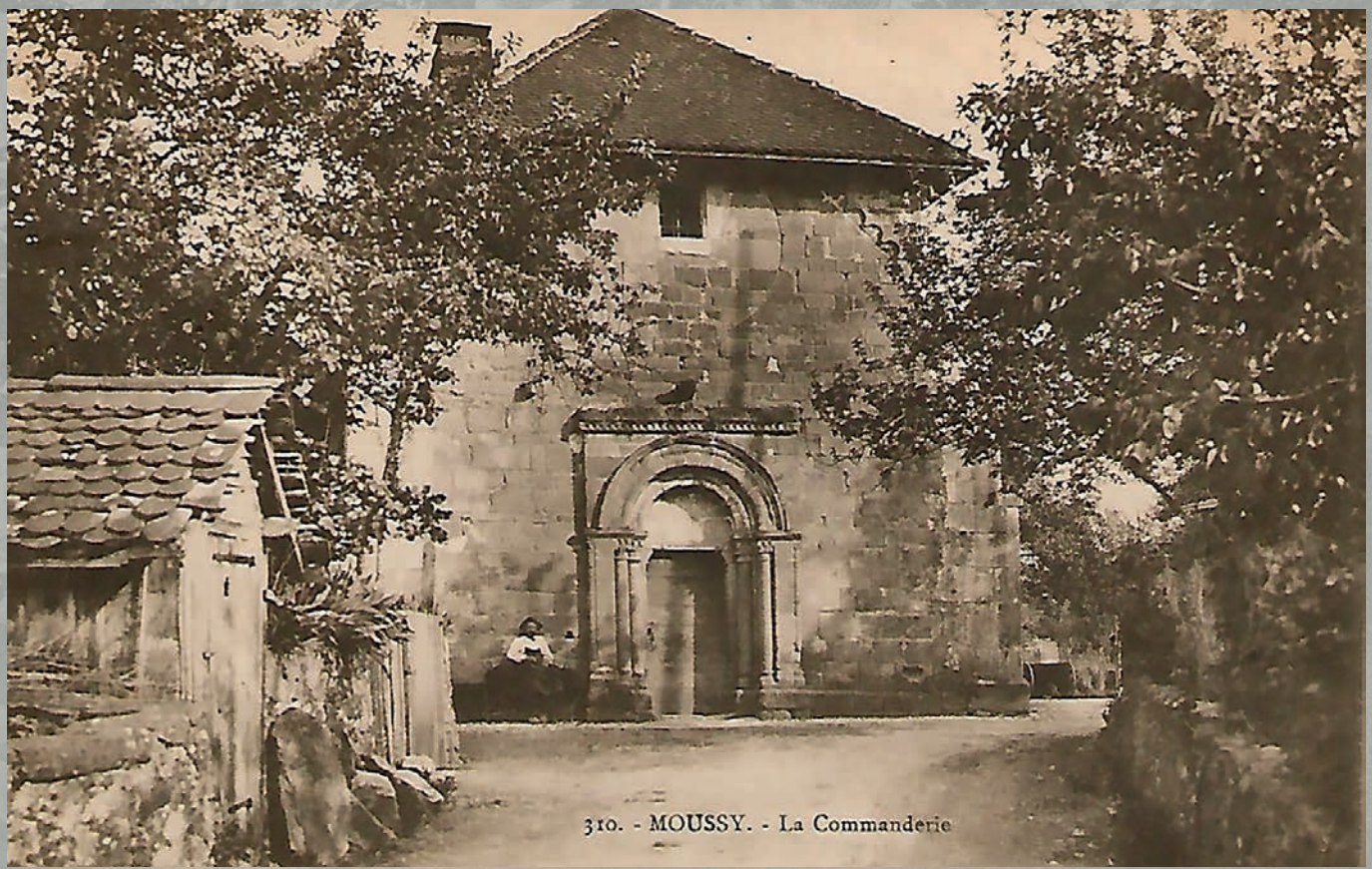

HAMEAU DU RIRET

Croquis du moulin datant du 5 octobre 1920, intitulé « La maison du grand-père » réalisé par Mlle Thérèse ROGUET (devenue épouse BUTIGNOT) lorsqu'elle venait en vacances à Cornier chez « les cousins Dunand ».

MAISON GELY

Croquis datant 27 juillet 1920, réalisé par Mlle Thérèse ROGUET

Croquis de la ferme de François Brasier (Cf. Poilu n° 28) datant de 1920, réalisé par Mlle Thérèse ROGUET

HAMEAU DE LA MOLLARD

Croquis du hameau de La Mollard datant du 28 septembre 1920, réalisés par Mlle Thérèse ROGUET

Fruitière

Ferme Brasier

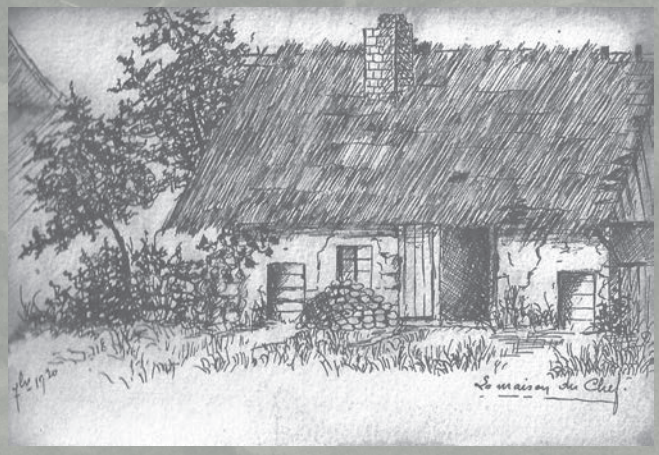

HAMEAU DU CHÂTELET

LE MOULIN DU CHÂTELET

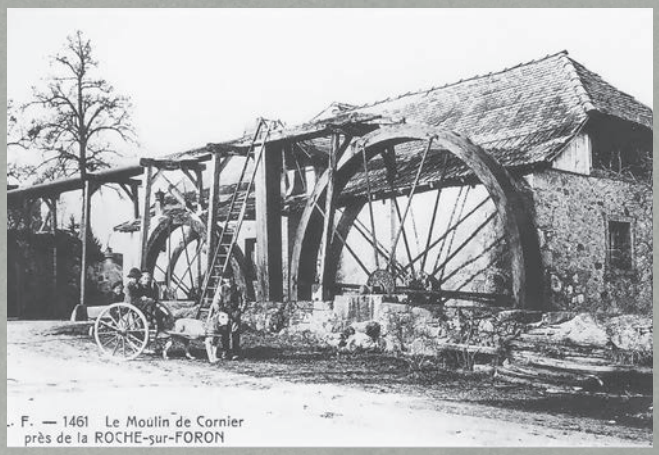

Entre les 2 guerres

LES RUINES DU CHÂTELET

1920

1931

ILLUSTRATIONS

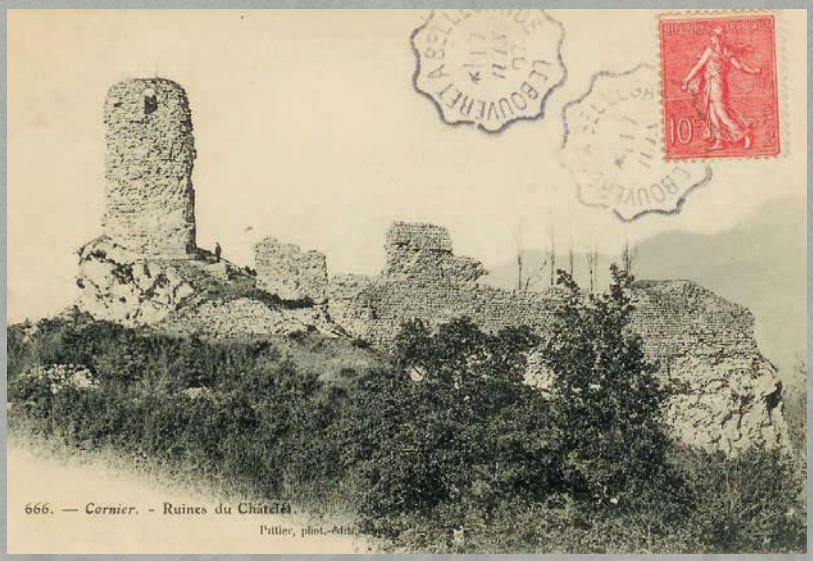

Aquarelles du Châtelet datant du 23 juillet 1925, réalisées par Mlle Thérèse ROGUET

Historique de la 1ère guerre mondiale chronologie

Par Mme Anne-Marie MAXIT

Imminence de la guerre

En 1870, une guerre opposa la France, dirigée par l'Empereur Napoléon III, aux Etats Allemands conduits par la Prusse. La France fut battue. Le 28 janvier 1871, un armistice fut signé dans la Galerie des Glaces du Château de Versailles. Ce jour-là, à cet endroit, les Etats Allemands proclamèrent leur unité et fondèrent le IIe Reich.

L'Allemagne sortit très forte de cette guerre. Elle avait un taux de natalité élevé, un essor industriel important et elle s'appliquait à développer son armée. La France était au contraire a° aiblie. Elle dut payer à l'Allemagne une rançon exorbitante, une indemnité de 5 milliards. De plus elle perdit l'Alsace et une partie de la Lorraine. Sur le plan politique Napoléon III fut renversé, la Troisième République proclamée. Ce nouveau gouvernement institua le service militaire obligatoire.

En 1914, à la veille de la guerre, la situation politique européenne était inquiétante. La montée des nationalismes, nés au XIXème siècle, continuait avec une accentuation des rivalités. D'abord entre la France et l'Allemagne, qui s'exprimait notamment à travers la course aux armements. Mais aussi rivalité entre l'Allemagne et la Grande Bretagne : l'Allemagne se dota d'une puissante flotte de guerre, ce qui déplut à la Grande Bretagne. Au XIXème siècle la France et la Grande Bretagne possédaient de nombreuses colonies en Afrique et en Asie. A la fin du XIXème l'Allemagne commença à regarder ces territoires avec envie, elle voulait aussi sa part. Une rivalité de plus… En outre une grande instabilité politique secouait les Balkans.

Dès la ÿn du XIXème siècle, les nations cherchèrent à créer des alliances pour être plus fortes et se soutenir en cas de con˝it. En 1882 l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie se rapprochèrent et formèrent la Triple Alliance. En 1907, la Russie, la Grande Bretagne et la France formèrent la Triple Entente. Cf. carte n° 1

L'étincelle qui déclencha la guerre

Le 28 juin 1914 l'Archiduc François Ferdinand héritier du trône d'Autriche-Hongrie et sa femme étaient en visite à Sarajevo, capitale de la Bosnie. C'est alors qu'en pleine rue, Gavrilo Princip, serbe, assassina l'Archiduc et sa femme.

Le gouvernement autrichien, furieux, menaça d'occuper la Serbie. Le 28 juillet, il lui déclara la guerre. La Russie qui soutenait la Serbie ordonna la mobilisation générale de son armée. Le 2 août, l'Allemagne déclara la guerre à la Russie. Ce même 2 août, la France déclara la mobilisation générale. Le 3 août, l'Allemagne lui déclara la guerre. Le 4 août, l'Allemagne envahit le Luxembourg et attaqua la Belgique. Aussitôt la Grande Bretagne déclara la guerre à l'Allemagne aux côtés de la France, de la Russie et de la Serbie.

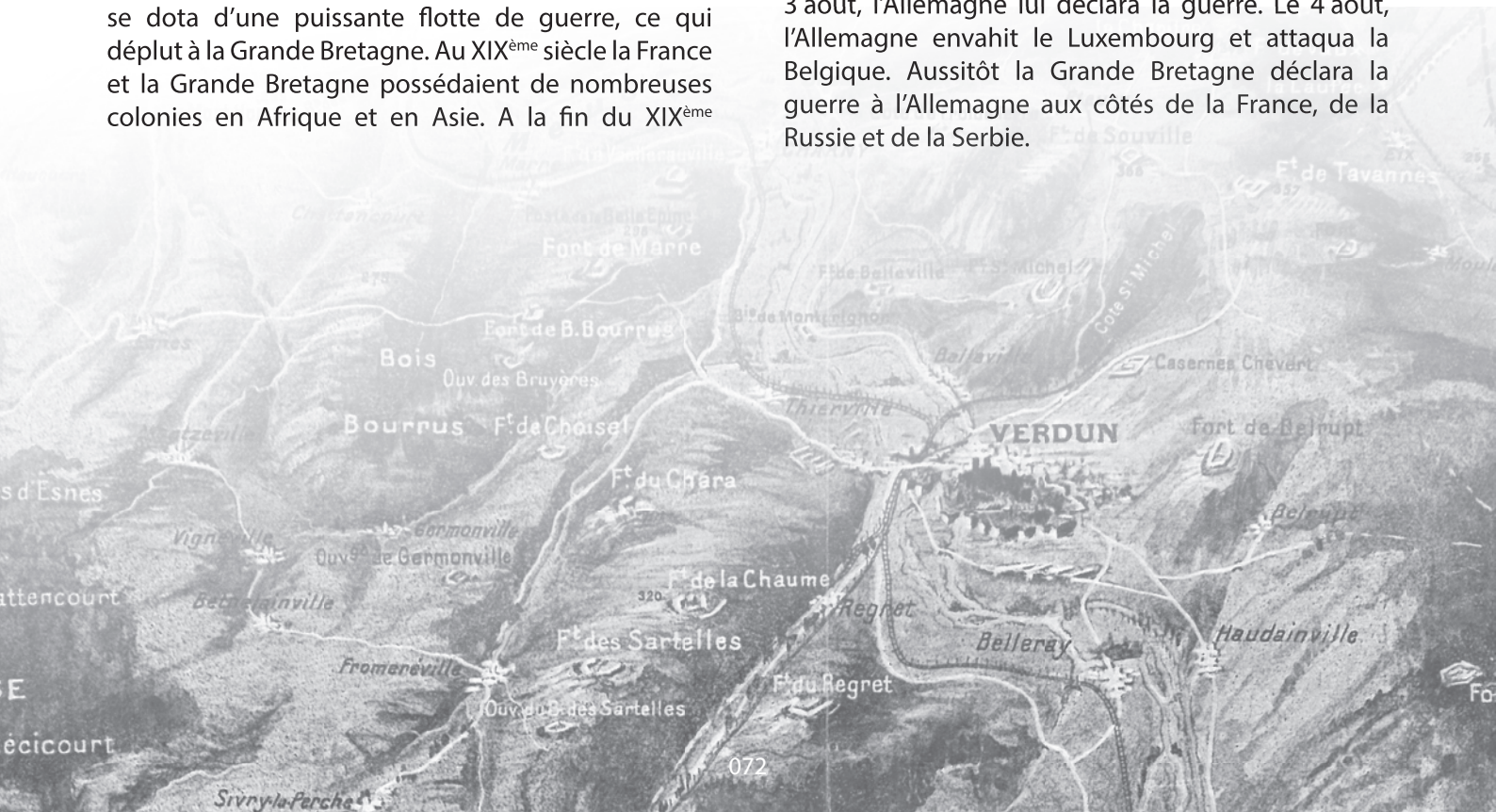

Une guerre de tranchées

Au début de la Grande guerre, les armées allemande et française ont eu sur les tranchées, deux vues di° érentes. Dans le manuel d'infanterie allemand la consigne était : « Les tranchées doivent être prévues avec le plus grand soin pour une occupation prolongée ». La tranchée était à but défensif. Dans les instructions de l'armée française la consigne était tout autre, elle prônait l'o° ensive avant tout. La protection recherchée contre les projectiles ne devait en aucune manière diminuer l'esprit d'o° ensive : « L'abus de fortiÿcations, l'adhérence exagérée de l'individu et du groupe au terrain produirait des conséquences funestes ».

Dès septembre 1914, suite aux lourdes pertes, l'armée française reconnaîtra la nécessité d'employer des tranchées.
Les tranchées, tout un système ! La tranchée de première ligne avait pour fonction de prévenir l'assaut ennemi, c'était un poste de guet. Elle était protégée par un amoncellement de barbelés. Elle présentait des emplacements pour tirer au fusil, des endroits fortiÿés pour les mitraillettes et les petits canons, ainsi que des galeries pour abriter les troupes.

Les hommes y restaient 5 à 8 jours. La tranchée de première ligne était reliée à une tranchée de deuxième ligne, parallèle à la première, par de petits boyaux perpendiculaires. Les hommes y passaient un temps équivalent. Puis il y avait une troisième ligne où ils restaient à nouveau 5 à 8 jours. Habituellement il n'y avait que trois lignes de tranchées mais, vers la ÿn de la guerre, on pouvait en compter jusqu'à cinq. Après un séjour dans les tranchées les soldats avaient droit à 5 à 8 jours de repos à l'arrière. A 3 ou 4 kilomètres en retrait se trouvaient l'artillerie, la cuisine, les ambulances et d'autres services.
La vie dans les tranchées était très dure. Surtout en première ligne, la mort pouvait surgir à tout moment. Les conditions de vie étaient épouvantables, pas d'hygiène, les rats, les poux, la boue, le froid, les repas le plus souvent froids, le manque de sommeil… Le temps était long. Recevoir du courrier et écrire à ses proches permettaient aux hommes d'échapper un instant à cet enfer. Le plus di¸ cile était de monter en première ligne. Le retour à l'arrière pour se reposer et dormir leur procurait un grand soulagement.

L'appel sous les drapeaux

ÉDITIONS RÉGIONALES — 9e 10e 11e ÉDITIONS — ÉDITIONS RÉGIONALES

LA DÉPÊCHE

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE

Dimanche 2 Août 1914

LA MOBILISATION GÉNERALE ORDONNÉE

Papotages

JAURÈS

Vers la Guerre Européenne

L'Allemagne, par la remise d'un ultimatum à la France et à la Russie, paralyse les derniers efforts de la Diplomatie.

ET LA FRANCE MOBILISE

En France on ne s'attendait pas à la guerre. A Paris en apprenant la déclaration de guerre il y eut des manifestations de patriotisme enthousiaste, mais également des manifestations en faveur de la paix… En province, dans les villages, la sonnerie lugubre du tocsin annonça la mobilisation générale. Choc traumatique, sorte d'hébétude pour la population rurale… Une fois la stupeur passée ce fut la résignation qui s'installa. Les hommes avaient le sens du devoir et de l'obéissance. Lorsque l'armée allemande viola le Luxembourg et la Belgique les soldats français étaient persuadés qu'ils devaient défendre leur pays. C'est ce sentiment de patriotisme défensif qui nous fait comprendre la ferme résolution dont ÿt preuve le plus grand nombre. Il y a eu moins d'un pour cent de désertion. Par contre les appelés sont-ils partis « la ˝eur au fusil » comme on l'a beaucoup dit ? Cette idée semble plutôt tenir d'une construction médiatique. Sur les quais de gare, au moment de la séparation, se jouait partout la même scène : pleurs, tristesse, angoisse de ne plus revoir le ÿls, le frère, l'époux, l'être aimé, la famille…

Les hommes politiques pensaient que la guerre ne serait pas longue. Les armes de guerre avaient évolué. Les dirigeants étaient sûrs que le choc entre les armées serait d'une extrême violence, très meurtrier mais limité dans le temps.

Lieux d'affrontement par année

Première année de guerre : 1914

Front 1

Poilu décédé :

1. Jules Abbé-Décarroux le 28/08/14

Poilu fait prisonnier :

36. Léon Rosnoblet le 29/8/1914

Front nord-est : Alsace-Lorraine

Pour des raisons sentimentales la France lança la première o° ensive en Alsace (elle avait perdu cette province en 1871). L'armée du général Dubail franchit la frontière et reprit Mulhouse qui se trouvait alors en Allemagne. Le 7 août 1914, elle entra, victorieuse, dans la ville. Mais le lendemain, Mulhouse retomba aux mains de l'ennemi. Dubail entreprit alors une conquête méthodique des cols des Vosges. Le 14 août, il attaqua en direct Morhange et avança sans trouver de résistance. Par contre le 19, la résistance allemande se durcit. Dubail ne parvint pas à entrer dans Sarrebourg. Le 20, son armée écrasée par les canons lourds et les mitraillettes ennemies fut obligée de se replier. Les Allemands déferlèrent vers la trouée de Charmes, repoussant les Français sur Nancy.

Front 2

Front nord : Picardie, Ardennes belges et françaises

L'armée allemande viola le Luxembourg qui était neutre et exigea du Roi Albert le passage par la Belgique. Il refusa. Le 4 août les Allemands lancèrent l'o° ensive contre la Belgique. L'armée belge essaya de résister mais, battue, elle dut se replier vers la France.

Dans le plan d'attaque contre la France, les Allemands avaient prévu un vaste contournement de Paris en traversant la Belgique, pour prendre en tenaille l'armée française du nord-est dans une poche entre Auxerre et Melun. Le Général Jo° re n'avait pas prévu cette o° ensive par le nord. Son armée se trouva alors en face d'une masse o° ensive bien supérieure à ce qu'il avait pu imaginer…

Le 22 août, les deux armées, allemande et française, se ÿrent front dans les Ardennes belges et le Luxembourg.
Choc terrible !
Pour les Français, ce fut un désastre encore plus grand qu'en Lorraine. Le Général Jo° re ordonna le repli général. 200 000 soldats français avaient été tués ou faits prisonniers… Le 2 septembre, les troupes ennemies entouraient Verdun. Ils traversèrent la Marne et se retrouvèrent à moins de 40 kilomètres de Paris. La capitale était menacée… Le Président de la République Raymond Poincaré et tout le Conseil des ministres prirent le train pour se réfugier à Bordeaux.
Le 3 septembre, des renseignements rapportèrent que les colonnes allemandes ne se dirigeaient plus sur Paris mais qu'elles entamaient un ˝ échissement vers le sud-est.

Front 3

Bataille de la Marne

Le Général Jo° re obtint l'accord du Maréchal britannique French pour lancer une contre-o° ensive sur la Marne. Elle se déroula sur un gigantesque front de 300 kilomètres qui courait de la Meurthe à l'Oise. Les troupes en jeu comptaient 750 000 Français, 70 000 Britanniques contre 700 000 Allemands.
Les troupes alliées cessèrent leur retraite et devinrent o° ensives en remontant vers la Marne. Le Général Galliéni résista sur l'Ourcq près de Meaux. Il eut alors une idée géniale : il réquisitionna tous les taxis parisiens pour transporter au front des troupes fraîches qui viendraient épauler les combattants fatigués.
Devant la menace d'encerclement, l'armée allemande entama un mouvement de repli général. Le 15, le front se stabilisa de Nancy à Soissons.
Les combats furent très durs, mais le 11 septembre, le général Jo° re annonça au ministre de la guerre : « la bataille de la Marne s'achève en victoire incontestable ».
Dans l'opinion publique l'épopée des taxis de la Marne se propagea comme un glorieux apport à cette victoire…

Front 4

La course à la mer

La victoire de la Marne avait donné un coup à l'Allemagne. A partir de cette date les deux armées allaient entamer une course vers la Mer du Nord pour avoir la maîtrise de la côte. Les combats s'arrêtèrent en décembre. Le front se ÿgea.
Le 25 décembre, dans de nombreux secteurs, les combattants des deux camps arrêtèrent spontanément le combat et fraternisèrent. Ils enfouirent les morts restés dans le no man's land, échangèrent de la nourriture et ÿrent des parties de ballon. Les hauts commandements, furieux, ÿrent cesser ces trêves…

Ci-contre Ce que l'on appela improprement la « course à la mer », puisque la mer « en fut le terme sans jamais en avoir été le but » (maréchal
Jo° re) se présente comme une suite d'actions de débordement, dont les objectifs se déplacent chaque fois vers le nord, de la Picardie aux Flandres. Déborder l'ennemi, c'est en e° et le but que se sont ÿxé les deux armées ennemies en ce mois de septembre 1914. Il faut se hâter pour saisir la dernière chance de mouvement et de conduite d'une guerre traditionnelle, avant l'enlisement dans un front continu.

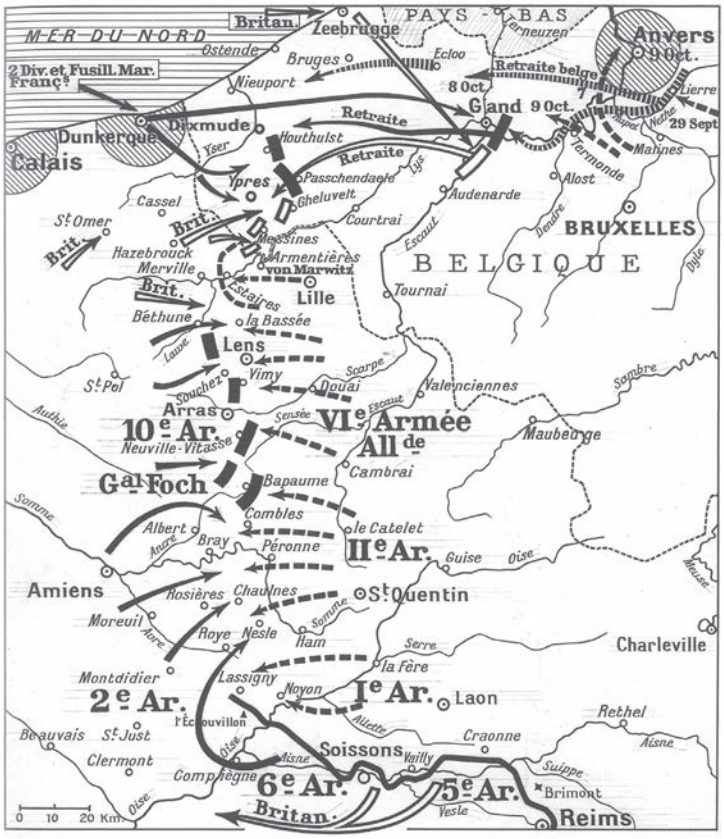

Le bilan de cette première année de guerre fut négatif. Les Allemands étaient à 100 kilomètres de Paris. Les pertes en vies humaines étaient considérables. L'idée d'une guerre longue se proÿlait… Le Général Jo° re était critiqué, mais il gardait espoir et pensait que pour atteindre la victoire il fallait percer le front ennemi. Il était persuadé d'y arriver…

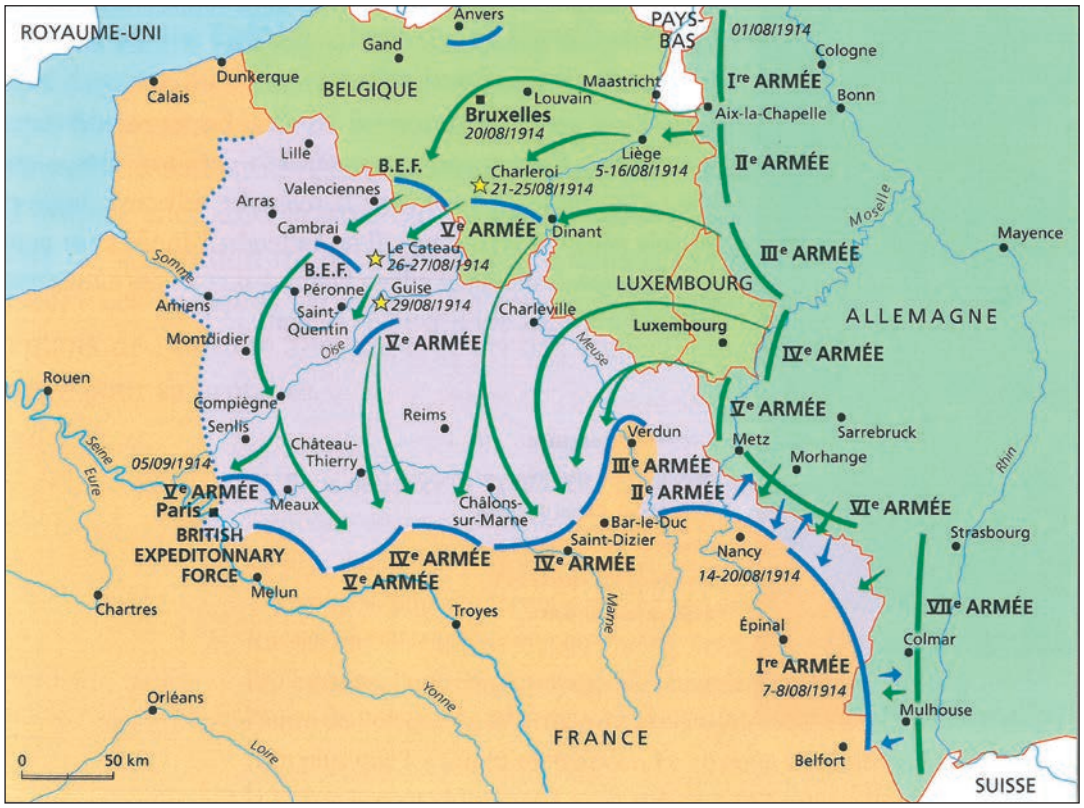

Ci-contre
Dès le 7 août, les Français lancent une o° ensive en Alsace et en Lorraine, mais cette bataille des frontières échoue. Quelques semaines après, les troupes allemandes qui ont traversé la Belgique déferlent sur le territoire français, précédées par de terribles récits de massacres et d'exactions contre les civils.

Attaques allemandes
Lignes alliées
Extrême avance allen (5 sept. 1914)
Batailles

Deuxième année de guerre: 1915

Au début de l'année, l'armée française changea l'uniforme de ses soldats jusqu'alors composé d'un pantalon rouge, d'un képi rouge ou bleu-roi et d'une veste bleu-roi. Il était vraiment trop voyant sur le champ de bataille. La mémoire collective attribua au pantalon rouge des fantassins les immenses pertes de l'été. Mais si l'on regarde les chi° res des victimes de 1914, on s'aperçoit qu'ils sont assez comparables dans les deux camps. Les soldats allemands portant un uniforme « feldgrau » (gris de campagne) connurent les mêmes pertes ; même constatation pour les soldats britanniques vêtus de kaki. Même si la couleur rouge facilitait la réussite des tirs ennemis, il faut plutôt imputer le massacre, côté français, à l'emploi de masses de soldats sur le terrain, en colonnes d'unité, encouragés à l'o° ensive, à la trouée du front ennemi et ne tenant pas compte de la puissance des armes adverses. Des deux côtés le perfectionnement et la puissance des armes furent la cause de toutes ces pertes humaines…
L'armée opta donc pour un uniforme gris-bleu pâle et dota ses soldats d'un casque en acier, bien utile.

Mobilisation industrielle à l'arrière

Dès l'automne 1914, les armées des pays concernés furent toutes confrontées à une crise des munitions. Devant le manque de main-d'œuvre les femmes remplacèrent les hommes dans les usines. Le gouvernement français eut recours à la main-d'œuvre immigrée. Mais la demande était telle que le gouvernement vota la « Loi Dalbiez », qui permit le retour de 500 000 mobilisés à l'arrière pour travailler dans les usines d'armement. (Poilu n° 34)

Front 5
Poilus décédés :
2. François REGAT le 29/01/1915
5. Joseph CHRISTIN le 11/05/1915
7. Jean-François BAULET le 3/10/1915

Poilu blessé :
31. François ROCH le 16/6/1915

Lieux d'a˜ rontement : front Champagne, Artois, Flandres

En 1915, le commandement français s'obstina à vouloir disloquer le front allemand en lançant de grandes o° ensives en Champagne et en Artois.
En janvier et février, l'armée française lança plusieurs o° ensives en Champagne. 40 000 hommes y perdirent la vie…
Le 22 avril, sur le front des Flandres (vers Ypres), tenu par les Français et les Anglais, les Allemands envoyèrent des gaz asphyxiants. C'était la première fois qu'une armée utilisait cette nouvelle arme, en violant les accords internationaux. Ce fut la panique. Les Franco-Britanniques n'avaient aucun moyen de protection… Cette première attaque à base de simple chlore ÿt 5 000 morts et 15 000 intoxiqués. Par la suite l'industrie chimique perfectionna cette nouvelle arme en accentuant sa toxicité et en adaptant l'artillerie à son usage. En juillet 1917, les Allemands utilisèrent l'ypérite, appelée aussi gaz moutarde. Ce gaz, très nocif, facile à disperser pouvait rester plusieurs jours sur le terrain. A partir de cette date le bombardement de gaz fut utilisé dans les deux camps et fut présent dans toutes les attaques jusqu'à la ÿn de la guerre. Pour protéger les combattants, on équipa les armées de masques pour les hommes, mais aussi pour les chevaux. Mais le port de ce masque était contraignant et désagréable ; sous le masque la chaleur devenait vite étou° ante, la respiration di¸ cile et la buée troublait la vue…
Ces grandes o° ensives furent un échec cuisant pour la France dû à l'amélioration des défenses allemandes. L'armée française pensait compenser sa faiblesse en artillerie lourde par une augmentation du nombre d'engagés. Grosse erreur qui lui coûta la perte de nombreux soldats.

Front 6
Poilus décédés :
3. Jean FLOQUET le 23/03/1915
4. Pierre Claudius PUGIN le 19/04/1915
9. Honoré DORANGE-PATTORET le 23/12/1915

Poilu fait prisonnier :
35. Claudius François DÉCHAMBOUX le 3/7/1916

Poilu blessé
32. Joseph Marie DESBIOLLES le 27/5/1915

Front nord-est, Alsace-Lorraine
Les grandes o° ensives ne furent pas les seules à décimer les armées française et allemande. Les deux armées ennemies se livrèrent à une lutte acharnée pour la possession d'observatoires tel que le Hartmannswillerkopf (Hautes Vosges). Situé à 956 mètres d'altitude, ce promontoire pyramidal bordé de forêts escarpées permettait de surveiller la plaine d'Alsace méridionale. Cette position stratégique fut le théâtre de combats acharnés et changea de mains plusieurs fois. 30 000 soldats, en majorité des Français y perdirent la vie.

Front 6 bis
Poilu décédé
8. Fidèle RASTOLDO le 25/10/1915

A l'étranger
En novembre 1914, la Turquie s'était alliée à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie.
En avril 1915, l'Italie qui n'était pas entrée en guerre jusque-là, se lia à la triple Entente et entra en guerre aux côtés de la France, de la Grande Bretagne et de la Russie. La Bulgarie bascula du côté de l'Allemagne, la Roumanie du côté de la France. La Grèce resta neutre.

Le bilan de l'année 1915 n'était pas réjouissant, il comptait une série de revers militaires graves et des pertes humaines énormes. Le mythe de la percée à tout prix coûta 400 000 tués et 100 000 hommes hors combat. Cette doctrine montrait les illusions du haut commandement…
Pour compenser les pertes en hommes, en cette ÿn d'année la classe 1916 partit au front et la classe 1917 fut appelée sous les drapeaux avec deux ans d'avance.

Troisième année de guerre : 1916

Front 8
Poilus décédés :
11. Jules François DUNAND le 16/03/1916
13. Joseph Arsène FLOQUET le 18/9/1916
14. François BATARDON le 25/10/1916

Lieu d'a˜ rontement : Verdun
Verdun, ville entourée de collines et de nombreux forts, constituait un verrou qui barrait l'accès à Paris.
Le 21 février, le Commandant allemand Falkenhayn lança l'o° ensive contre Verdun dans le Bois des Caures. Cette bataille allait durer 10 mois. Les deux tiers de l'armée passèrent par Verdun. L'attaque fut fulgurante. La densité de feu fut telle qu'elle dissout les premières tranchées, il n'en resta que des tronçons. Les 23, 24 et 25 février, l'avancée allemande fut très rapide. Le fort de Douaumont tomba le 25. C'était un des môles les plus puissants de Verdun. Le 26, le Général Jo° re appela le Général Pétain pour prendre le commandement de l'armée de Verdun. Pétain organisa une contre-attaque et créa la « Voie sacrée » pour acheminer des troupes fraîches et du matériel jusqu'au front. À partir du 27, la résistance fut plus e¸ cace. Les Allemands furent arrêtés sur la rive droite de la Meuse.
Pour soulager l'armée française à Verdun, écrasée par l'armée allemande, les alliés déclenchèrent la bataille de la Somme, le premier juillet. À ce moment-là, la bataille de Verdun comptait déjà 250 000 Français tués. Les Français reprirent le 24 octobre le Fort de Douaumont, puis le 2 novembre, le Fort de Vaux. Le 15 décembre, les Français avaient reconquis le terrain pris par les Allemands. Ce fut la victoire de Verdun mais au prix de milliers d'hommes…

Front 9
Poilu décédé :
12. François DÉFRÊNES
le 30/6/1916

Poilu fait prisonnier :
37. Joseph Marius COLLOMB
le 4/9/1916

Front de la Somme

La bataille se déroula du 1er juillet au 18 novembre sous les ordres du Général Foch. Le premier juillet, les armées franco-britanniques lancèrent l'assaut sous un déluge de mines allemandes à Beaumont-Hamel et à Bapaume au nord et à Chilly, près de Chaulnes, au sud. Les Français atteignirent leur objectif mais les Anglais furent cloués au sol avec des pertes e° royables. Au soir du premier juillet, ils avaient perdu 60 000 hommes. Le 18 novembre, les alliés stoppèrent leur o° ensive. Au bout de cinq mois les alliés n'avaient pénétré que de 13 kilomètres à l'intérieur d'un front de 35 kilomètres. Jo° re déplora que cette bataille eût coûté la perte de 250 000 hommes, dont 65 000 tués…

A l'étranger

Le 28 août, La Roumanie entra en guerre aux côtés de la Triple Entente.

Le bilan de ces deux années de guerre se résumait en un mot : échec. Beaucoup de morts… L'armée avait réussi à empêcher l'invasion allemande, mais sans la faire reculer, puisqu'elle occupait une partie de la France.

Quatrième année de guerre: 1917

A l'étranger

En Russie, le tsar Nicolas II abdiqua le 15 mars, chassé par la révolution.
Le 2 avril, les USA déclarèrent la guerre aux Empires Centraux et le 6, à l'Allemagne.

Front 10
Poilu décédé:
16. Paul François LAPHIN
le 29/03/1917

Front: Champagne

Nivelle choisit de frapper un des secteurs les plus puissants du front occidental, le Chemin des Dames. Le 16 avril, il lança son attaque entre Soissons et Reims sous une pluie exécrable. Il avait prévu une énorme artillerie. Dès le premier jour les combats furent di¸ ciles. Les vagues d'assaut français furent décimées par les mitraillettes allemandes. Nivelle s'obstina pendant 15 jours, malgré les bombardements incessants les positions allemandes ne furent pas totalement détruites. On était loin de la dislocation du front annoncée. On parla de « carnage historique ». Il y eut 120 000 tués côté français.
Dès le 17 avril, les soldats organisèrent des actes collectifs d'indiscipline; cela dura jusqu'en juin. Ils réclamèrent qu'on arrête les attaques inutiles et qu'on leur donne plus de permissions. On recensa 250 cas de mutinerie dans 68 divisions (2/3 de l'armée française). 30 000 à 40 000 soldats crièrent leur rancœur. Par contre jamais ce phénomène ne concerna une unité en ligne. Les troupes étaient en colère, mais pas prêtes à abandonner leur position aux Allemands. Les supérieurs décidèrent de faire des exemples, ils condamnèrent à mort 629 protestataires.
Le Général Nivelle fut écarté le 15 mai et fut remplacé par le Général Pétain, chargé de rétablir l'ordre. Ce dernier modéra les condamnations. Sur les 629 condamnations à mort, seules 75 furent suivies d'e° et. Il s'appliqua à améliorer la vie quotidienne des combattants, notamment l'alimentation. Il établit un nouveau régime de permissions. Sur le plan militaire il ordonna l'arrêt de coûteuses attaques. Les hommes se sentirent mieux écoutés, mieux respectés. Leur moral revint.

Front 11

Front du nord

Le 7 juin, les alliés reprirent Messines en Belgique. Le 31 juillet, les Britanniques lancèrent une grande o° ensive à Passendaele (vers Ypres). Ils attaquèrent sans relâche et s'arrêtèrent à bout de sou¨ e au bout de 100 jours. Ils n'avaient gagné que quelques arpents de terre boueuse. Il y eut 300 000 victimes.

Front 12

Front nord-est

Pétain lança des opérations à objectifs limités, avec des moyens en artillerie considérables, à durée limitée et au prix de pertes humaines tolérables. D'abord il attaqua en août à Verdun.
Du 12 au 15 septembre, les troupes américaine et française libérèrent le saillant de Saint-Mihiel dans la Meuse. Ce saillant était occupé par les Allemands depuis 1914. En deux jours, le front fut repoussé dans la plaine de la Woëvre.

Front 13
Poilus décédés:
18. Amédée Eusèbe
DEMULE
le 23/10/1917
19. François PUGIN
le 1/11/1917

Front de Champagne

En octobre, Pétain lança une o° ensive le long du Chemin des Dames. Il utilisa beaucoup d'artillerie et ÿt le maximum pour limiter les pertes humaines. Ce fut une réussite…
En novembre, le gouvernement de la France fut remanié. Clémenceau, que l'on surnommait le « tigre », reprit le gouvernement en main, avec un seul but: en ÿnir avec la guerre. Sa devise: « La guerre, rien que la guerre ».

A l'étranger

Le 15 décembre, en Russie, les révolutionnaires qui avaient pris le pouvoir demandèrent la paix.

Le bilan de cette année 1917

Cette année fut très dure, avec toujours beaucoup de morts et surtout l'escalade dans l'horreur, quand l'armée ordonna de fusiller ses propres soldats, dont elle avait tant besoin… Heureusement la nomination de Pétain à la tête de l'armée apporta un grand réconfort. L'arrivée d'un homme fort au gouvernement, Clémenceau, rassura toute la nation. L'arrivée des Américains amorça un tournant déjà visible dans la guerre. L'espoir revint de voir enÿn se terminer cette terrible guerre.

Cinquième année de guerre: 1918

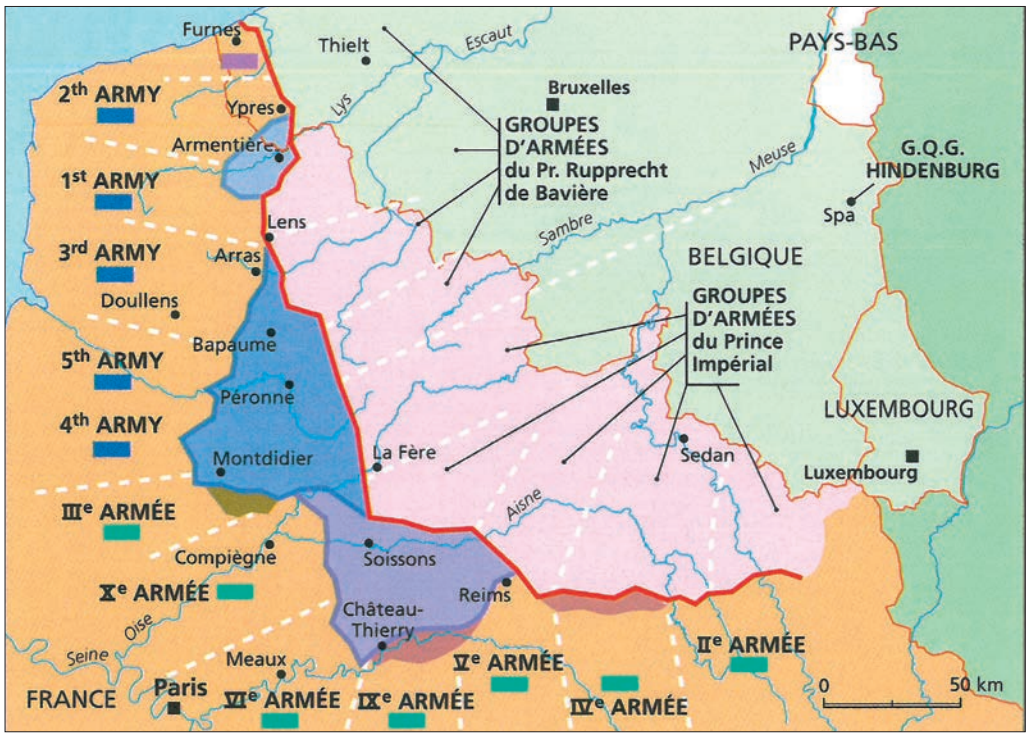

Front 14

Front Nord

L'armée allemande vit ses e° ectifs augmenter par l'arrivée des troupes venant du front russe.

Le 21 mars, Ludendor° lança une violente o° ensive près d'Amiens (Nord). Les Allemands avancèrent de 60 kilomètres. Le 23 mars au matin, Paris se réveilla au son des bombardements. Pourtant le front se trouvait à plus de 100 kilomètres et les canons avaient alors une portée de 30 kilomètres. Terreur ! Un canon géant bombardait Paris… De suite les Parisiens lui donnèrent le surnom de « grosse Bertha ». En réalité il s'agissait de quatre énormes canons d'une puissance phénoménale, situés à 100 kilomètres de Paris. Ils bombardèrent Paris de mars à août, tuant 256 personnes et blessant 620 personnes.

Front 15

Poilus décédés :

21. Joseph Marie ROCH BÉRARD le 2/7/1918
24. Jules Marie ROSNOBLET le 14/10/1918
26. Jean-Pierre DÉCHAMBOUX le 20/11/1918

Poilu blessé :

27. Arsène Joseph Floquet le 18/08/1918

Front Marne, nord-est et nord

Le 15 juillet, les Allemands lancèrent une nouvelle o° ensive en Champagne, à l'est de Reims dans la région de Dormans et Bligny, mais ils furent écrasés.

Le 18, les Français lancèrent une contre-o° ensive dans la forêt de Villers-Cotterêts ; ce fut la seconde bataille de la Marne avec de nouveaux combats sur le Chemin des Dames. Ce fut la victoire pour les Français qui réalisèrent une avancée de 8 kilomètres sur un front de 40 kilomètres. Ils ÿrent 10 000 prisonniers allemands. Les Allemands battirent en retraite jusqu'à l'Aisne. Le 8 août, Foch lança une o° ensive vers Amiens. Il ÿt une avancée de 10 kilomètres. Du 12 au 15 septembre, Foch aidé des Américains lança des o° ensives sur plusieurs fronts d'abord en Champagne, puis dans la Meuse où ils libérèrent le saillant de Saint-Mihiel, perdu depuis septembre 1914. Le

LA DÉPÊCHE

LA GUERRE EST FINIE

L'Armistice a été signé ce matin

LES HOSTILITÉS ONT CESSÉ À ONZE HEURES

28 septembre, les Alliés enfoncèrent le saillant d'Ypres et rejetèrent les Allemands vers le nord. Le 10 octobre, les Allemands abandonnèrent déÿnitivement le plateau du Chemin des Dames. Le 26 septembre, Foch avait prévu de couper les liaisons allemandes entre Lille et Metz. Il lança ses troupes, 100 000 Français et 500 000 Américains au nord de Verdun. L'assaut dura plus d'un mois. Le jour de Toussaint, la quatrième ligne allemande tomba. Les Allemands furent poursuivis jusqu'au sud de Stenay, ville au nord de la Meuse atteinte le 10 novembre.

Le 9 novembre, une révolution secoua la capitale allemande, Berlin. L'empereur Guillaume II fut renversé et la République proclamée. Ce fut alors au nom du gouvernement social-démocrate allemand que la délégation allemande accepta de signer l'armistice.

Le 11 novembre à 11 heures, l'armistice entra en vigueur. Les nouveaux dirigeants allemands se rendirent à Rethondes dans la Forêt de Compiègne et signèrent l'armistice. Une immense joie explosa à travers toute la France…

La conclusion qui s'imposa : cette guerre fut terrible. Elle constitua le plus grand massacre qu'ait connu la population masculine d'Europe en trois cents ans : 8,5 millions soldats tués. 50 % des 74 millions d'hommes mobilisés furent tués, blessés ou faits prisonniers.

En France la joie de la victoire ne combla pas l'ampleur du vide laissé par tous ces disparus. La population resta marquée par l'horreur de cette guerre, qu'elle surnomma : la « der des ders », mot à mot, la dernière des dernières ; cette expression exprimait la volonté du peuple à ne plus jamais revivre un tel massacre.

La carte des combats

Sources

- Monument aux morts : « Etre reconnaissant après la Grande Guerre
  Les monuments aux morts en Haute-Savoie / Archives départementales »
- N° de registre AD74 : « Registres militaires des Archives Départementales de la Haute-Savoie »
- Fiches de l'instituteur : Archives cote : 3T31 – AD74
- Etat-civil : AD74 Cote : 4 E 4188
- Délibérations du conseil municipales : AD 74 E dépôt 90 4H1.
- 1ère encyclopédie de la Grande Guerre - Le Pèlerin Bayard
- Larousse de la Grande Guerre
- Panorama de la Grande Guerre – Grandes bibliothèques publiques
- La 1ère Guerre mondiale – Les grands DOCS - Milan
- Population Cornier : Source INSEE
- Statistiques :
  www.slate.fr/story/79759/carte-morts-premiere-guerre-mondiale
- Statistiques :
  www.lemonde.fr/centenaire-14-18-decryptages/article/2014/05/13/la-geographie-des-morts-pour-la-france_4415163_4366930.html

Cornier

Ni cor, ni cri, mais corny

1 Place des Tilleuls 74800 Cornier - Tél: 04 50 25 55 49 - cornier.mairie@orange.fr - www.cornier.fr